GAVROCHE

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

CE NUMÉRO : 32 F BIMESTRIEL N° 4/5 - JUIN A SEPTEMBRE 1982



NUMERO DOUBLE « SPÉCIAL VACANCES »

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire

Numéro 4/5 - Juin à septembre 1982

Publication des
Éditions Floréal
61, Rue F.D.-Roosevelt
27000 Évreux

Directeur de la publication :
Jean SANDRIN

Rédacteur en chef :
Hervé LUXARDO

Directeur administratif :
Georges PELLETIER

Fabrication et maquette :
Georges POTVIN

Avec la collaboration
pour ce numéro
de
J.M. Charbonnel, Michel Pierre, Jean Michel Billard, Hervé Luxardo, Georges Potvin, Corinne Buccafuri Thierry Paquot, Anne Burnel, Adey Horton, Susan Ash, Eliane Tourniaire, P. Nicault, Jean Gabriel Fichau, Georges Pelletiei

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 0242-9705

Les manuscrits ne sont pas
renvoyés.

Imprimé en France
Imprimerie HÉRISSEY à Évreux
(N° d'imprimeur : 29797)

Illustration de couverture :

La plage de Troulala-sur-Mer au mois d'août, à l'arrivée d'un « train de plaisir ». *D'après un dessin de Sellier,* « Le Rire », *août 1908.*

Crédits photographiques :

Roger Viollet, pages 1, 2, 3, 4, 25, 26, 27, 28, 36, 47, 49, 50, 52.
Les autres illustrations sont la propriété des auteurs, ou proviennent de collections particulières.

ÉDITORIAL

L'Histoire, dit-on, ne prend jamais de vacances. Mais les historiens, eux, en prennent. Et leurs lecteurs aussi.

Avant de partir, la rédaction de *Gavroche* s'est donc donnée à fond afin de vous laisser 66 pages de saine et distrayante lecture, à déguster sur les plages, dans la campagne, ou sur les pentes — selon les goûts : l'histoire populaire est à son aise partout !

On a tendance à oublier que les vacances sont chose relativement nouvelle dans cette histoire-là. Ce n'est, on le sait, que depuis 1936 que chacun a droit à des congés payés ; quinze jours d'abord, que toute une succession de luttes sociales ont portés aujourd'hui à quatre — et bientôt cinq — semaines pour tous. Avant cela, seules les classes possédantes s'offraient de vraies vacances.

Sous l'Ancien régime, toutefois, s'il n'y avait pas de vacances pour le peuple, le partage du temps était très différent, et, de fête religieuse en jour chômé, on travaillait en gros un jour sur deux :

Et monsieur le curé
De quelque saint nouveau charge toujours son prône

disait le Savetier de Jean de la Fontaine.

Vint la « révolution industrielle ». Au 19e siècle, la semaine de travail de l'ouvrier comptait six jours et parfois sept, la journée 10, 12, 15 heures... Tout au long de ce siècle, le peuple mena luttes et grèves pour réduire le temps de labeur quotidien — allant jusqu'à réclamer 8 heures de loisirs par jour ! Si certains précurseurs, sévèrement réprimés, pratiquaient déjà la « Saint-lundi » contre le gré des patrons, en opposition à l'organisation trop rationalisée du temps de travail, les huit heures quotidiennes ne devaient être officialisées qu'en 1919, les 40 heures hebdomadaires qu'en 1936.

Et nous qui partons aujourd'hui, paye en poche, n'oublions pas que dans bien des pays, même dans certains États « développés », les vacances n'existent pas, ou guère.

Alors, souhaitons à nos lecteurs, puisqu'ils ont la chance de bénéficier des conquêtes de leurs aînés, de profiter de ces semaines heureuses...

... en gardant, bien sûr, un œil sur l'Histoire : pour lire ce numéro double de *Gavroche*, d'abord ; et pour regarder autour d'eux, ensuite, dans leur lieu de vacances, où ils trouveront peut-être documents, sites, librairies ou paysages dont ils pourront éventuellement (et nous les en remercions d'avance) à leur retour faire profiter

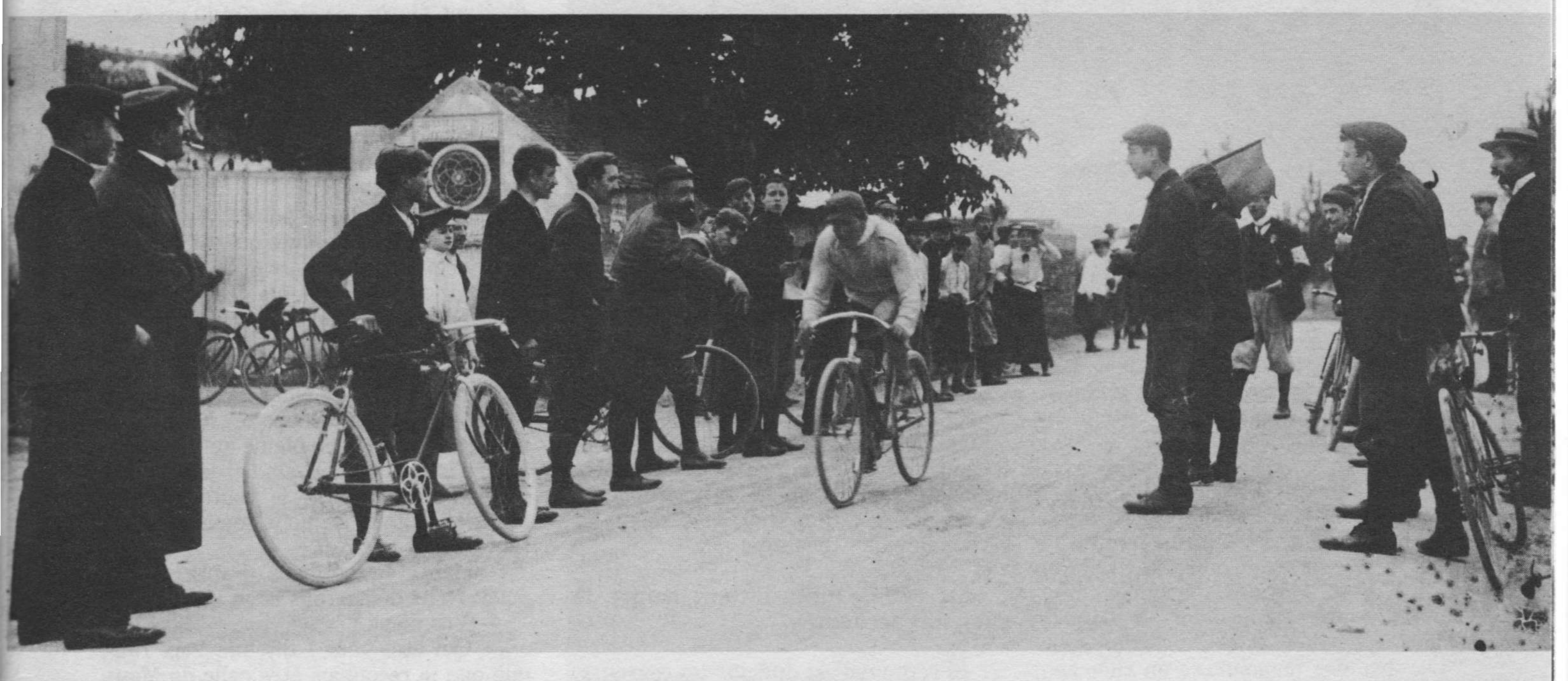
Gavroche

Ce numéro de Gavroche devait paraître pour la mi-juin. Par suite d'une grève prolongée de l'imprimeur habituel, bloquant une partie des textes, il sort avec quelque retard ; nos fidèles lecteurs voudront bien nous en excuser.

DANS CE NUMÉRO

AU TEMPS DES PREMIERS TOURS DE FRANCE

(1903-1905)



Près de l'arrivée du Tour de France 1905.

Le premier juillet 1903, peu avant 15 heures, un peloton de soixante coureurs se réunit devant l'auberge du Réveil-matin à Montgeron, sous les aubades de chanteurs ambulants et en présence d'une centaine de curieux. Le départ de la première étape du premier Tour de France est sur le point d'être donné. À quinze heures seize exactement, M.G. Abran, Inspecteur général du journal *L'Auto*, libère les coureurs pour les 467 kilomètres qui séparent Montgeron de Lyon, terme de cette première étape.

Long de 2 428 kilomètres, ce tour 1903 comporte six étapes reliant les principales villes de l'hexagone : Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes et de nouveau, Paris.

Un sport-feuilleton doté de 20 000 F de prix

Pour le public, l'idée du Tour de France est née le 19 janvier 1903, lorsque le rédacteur en chef et directeur du journal *L'Auto*, Henri Desgranges, reprenant l'idée que lui avait soufflée un de ses chroniqueurs, Géo Lefèvre, signe un éditorial annonçant la création de « la plus grande épreuve cycliste du monde entier, une course d'un mois dotée de 20 000 F de prix ».

Aventure sportive, mais aussi affaire commerciale, le Tour de France est tout cela dès ses débuts.

Il naît de la concurrence entre H. Desgranges et P. Giffard, chroniqueur du quotidien *Le Petit-Journal* et directeur du quotidien *Le vélo*, le principal des treize journaux sportifs de l'époque. En réclamant la guillotine pour Eterhazy (1) dans un éditorial enflammé publié dans *Le Vélo*, P. Giffard s'était attiré la haine des grands « patrons » du cycle et de l'automobile, les deux principaux sports mécaniques de l'époque. Cependant, grâce à l'organisation de grandes courses sur route telles Bordeaux-Paris ou Brest-Paris-Brest, *Le Vélo* a une large audience et occupe la première place des journaux sportifs.

À l'origine, H. Desgranges — actuellement présenté comme le père du Tour de France et l'homologue de P. De Coubertin pour le cyclisme — est opposé aux courses sur route et attaché au cyclisme sur piste autour duquel gravitent les puissants intérêts financiers des entraîneurs et des firmes qui patronnent les épreuves. Mais le cyclisme sur piste était victime de la désaffection du public, qui croulait sous la concurrence des différents vélodromes, et de l'uniformité des spectacles présentés.

Aussi l'idée de Géo Lefèvre de créer une course par étapes, très audacieuse, voire téméraire sur le plan sportif, apparaissait, commercialement parlant, comme particulièrement rentable. Avec une telle épreuve, il serait facile de tenir longtemps les lecteurs en haleine et d'augmenter considérablement le tirage par le biais d'un « sport-feuilleton ».

Le pari va d'ailleurs être largement gagné. Le tirage de *L'Auto*, de l'ordre de vingt mille exemplaires en 1903, sera quadruplé à la veille de la Première Guerre mondiale, et multiplié par près de 40 trente ans plus tard. Le Tour de France assurera à *L'Auto* le monopole de l'information sportive, monopole que ce journal conserve aujourd'hui sous le titre *L'Équipe*.

Assassinat ou grand drame de la route ?

Moyen pour la presse de créer elle-même l'événement, le Tour n'en est pas moins une « colossale » (*Le Matin* — 1904) épreuve sportive qui par son côté « grandiose » (*L'Auto* — 20 janvier 1903) effraya les coureurs eux-mêmes.

Peu de temps avant le début de l'épreuve, il n'y avait guère plus d'une

(1) Officier d'état-major, considéré comme le responsable des fuites de renseignements militaire qui aboutirent à l'inculpation d'un autre officier, le capitaine Dreyfus.



Hippolyte Aucouturier en 1905. Vedette du cyclisme, il ne gagna jamais le Tour.

demi-douzaine de coureurs d'honnête réputation inscrits pour cette première « grande boucle » et l'organisateur est contraint d'annoncer, outre les 20 000 F de prix prévus à l'origine, que les cinquante premiers seront remboursés de tous leurs frais. Le nombre des inscriptions s'élève alors à soixante et onze. La perspective de gains substantiels — ou même, pour certains, la simple assurance du gîte et du couvert pendant un mois — éveilleront une vocation sportive chez des manœuvres en chômage, des tâcherons de province et des mineurs ! Certains de ces coureurs d'occasion n'hésiteront pas à se transformer en amuseurs publics pour s'assurer de maigres ressources en profitant du public attiré par le Tour.

Lorsque le Tour franchira pour la première fois les Pyrénées, ses détracteurs dénonceront le « sadisme » d'Henri Desgranges, et les coureurs baptiseront les pentes du Tourmalet « cercle de la mort » pour y avoir rencontré, lors d'une reconnaissance, des ours ! L'accusation portée à l'encontre d'Henri Desgranges n'est pas dénuée de tout fondement. Dans son éditorial du 16 juillet 1904, notamment, il décrit avec une visible délectation ce « grand drame de la route qu'est le Tour de France », insistant avec un enthousiasme malsain sur « les tortures d'une réparation faite sous la morsure du soleil par cinquante degrés de chaleur, pour un homme qui se traînait déjà péniblement ». Parlant des ascensions de cols, Petit Breton, futur vainqueur de l'épreuve, clame : « C'est de l'assassinat, ces salauds veulent notre peau ! »

Dans le style emphatique fréquemment utilisé dans les articles sportifs, les chroniqueurs trouvent parfois les mots justes pour évoquer l'effort des coureurs. Sous le titre « La tournée des géants : 5 000 km en un mois », un journaliste du *Matin* (29 juillet 1906) écrit : « Ils étaient partis plus de cinquante, ils rentrent une douzaine. Au début juillet, à la porte Maillot, en partant, ils étaient frais et roses, donnaient l'impression d'une santé parfaite. Un mois après, ils revoient ces mêmes lieux, amaigris, la face brûlée par le soleil, les yeux quelque peu fiévreux. »

« En pleine lune, luttant contre le mistral déchaîné »

Si l'épreuve est difficile, les coureurs, bien souvent, se surpassent. Dès la première étape du Tour 1903, les horaires sous-estiment les capacités des concurrents et doivent être bouleversés. Initialement prévue avec soigneurs et entraîneurs, la dernière étape se déroulera, sous la pression de la presse, comme les précédentes, sans aide apportée aux coureurs. Le prestige, mais aussi la difficulté de l'épreuve en seront accrues d'autant. Garin, le vainqueur du premier Tour, aura parcouru les 2 428 km de l'épreuve en 94 h 33 mn, soit une moyenne de 25,6 km/h, remportant en outre quatre des six étapes.

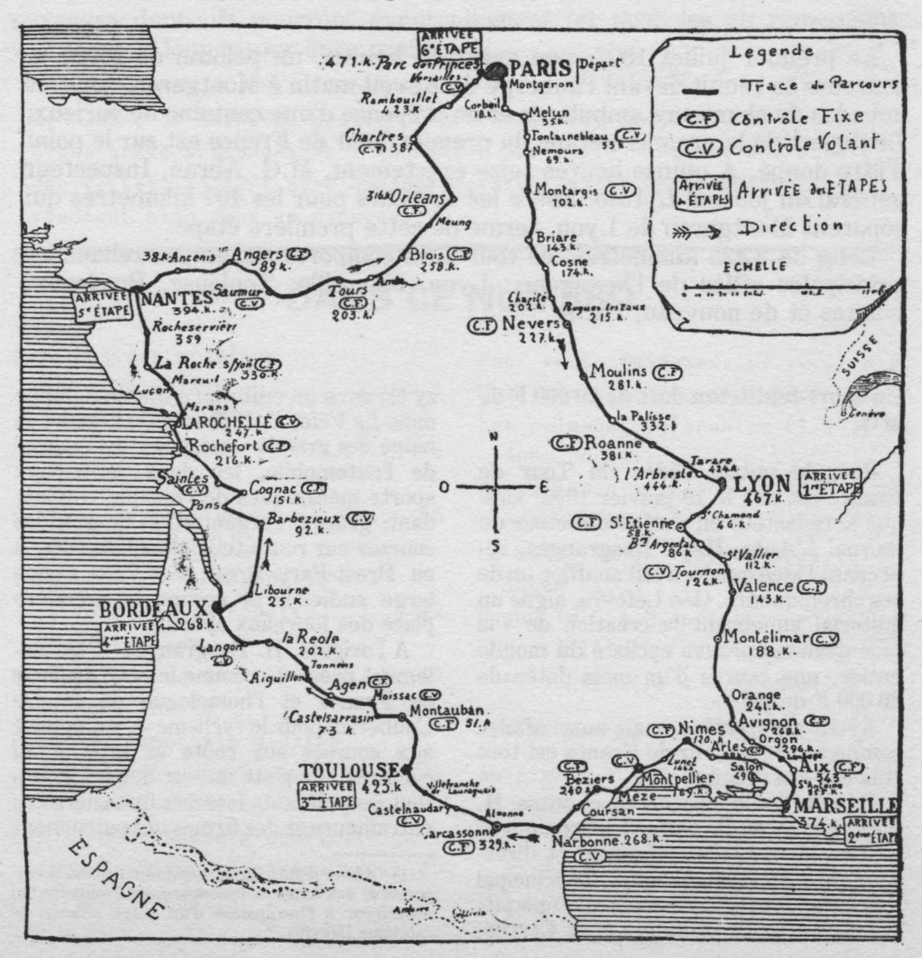
Le plus souvent, les coureurs roulent de nuit et terminent les étapes en milieu de journée !

Dans sa chronique pour *L'Auto* du 9 juillet 1903, Géo Lefèvre qui est à la fois le principal chroniqueur et le directeur du Tour relate ainsi un des contrôles volants qu'il effectuera dans la troisième étape Marseille-Toulouse, dont le départ avait été donné à 0 h 20 et l'arrivée est jugée à 16 h 47 : « Nous avons pris la route de Nîmes, Léopold, Alibert et moi, et nous voici, en pleine lune, luttant contre le mistral déchaîné et les nuages de poussières. Seule la route blanche miroite. Autour de nous, devant nous, toute noire, la Crau.

Soudain, 4 fantômes tombent sur nous. Nous démarrons et je leur crie :

— Vos noms ?

— Qui êtes-vous ? dit une voix rauque que je reconnais être celle de Maurice Garin.



Le parcours du Tour en 1904 (tel qu'il parut dans *l'Auto*).

Je me nomme.
— Tiens, monsieur Géo ! Bonsoir ! J'ai lâché Georget. Cette fois, je le tiens.
Puis une autre voix, à l'ail celle-là :
— Et moi, je suis Dargassies de Grisolles.
Mon Dargassies.
Nous collons aux roues. Prudent, je souffle à Alibert :
— Attendons les autres, ils ne sont pas loin.
Alibert qui ne demande pas mieux ralenti. Je l'imite.
Les ombres de Garin et Dargassies se perdent dans la nuit. Derrière nous, des cris : " À droite, à droite ! "
C'est le second groupe.
Je me nomme. Alors la voix nasillarde de Rodolphe Muller :
— Je vois que la surveillance est bien faite ! »

De même, le départ de la dernière étape du Tour 1903 est donné à Nantes à 21 heures, le samedi 18 juillet, les coureurs arrivant le dimanche en début d'après-midi à Ville-d'Avray, lieu de l'arrivée réelle. Les courses sont en effet interdites dans le département de la Seine, les coureurs allant « en touristes » de Ville-d'Avray au Parc des Princes où ils effectuent l'exhibition traditionnelle de deux tours de piste.

Un fil et un bouchon entre les dents

La physionomie des premières « grandes boucles » est très différente de celle des Tours contemporains. Beaucoup plus courts qu'actuellement, les Tours 1903 et 1904 ne comportent que six étapes, la longueur de chacune d'elles (plus de 400 km en moyenne) correspondant au double des étapes actuelles. Elles ne sont pas quotidiennes, les concurrents disposant de 2 à 3 jours de repos, et parfois plus, après chaque arrivée. En 1905, le nombre des étapes sera porté à onze, la longueur de celles-ci étant réduite mais restant élevée. Le Tour atteint à peu près son ampleur actuelle en 1906 (4 546 km). Disputé en treize étapes, il oblige encore les coureurs à de longs parcours de nuit.

Le règlement du Tour 1903 prévoit que les coureurs sont divisés en deux catégories. Les uns concourent pour le classement général et doivent obligatoirement participer à toutes les étapes, les autres ne disputent que celles de leur choix. Dès 1904, une refonte du règlement enlève aux concurrents la possibilité d'abandonner un jour et de repartir le lendemain. Préfigurant l'actuel « Tour de l'Avenir » (Tour de France réservé aux amateurs), certaines étapes du Tour sont suivies, à une demi-heure d'intervalle, de courses réservées aux amateurs (4e étape Toulouse-Bordeaux du Tour 1904).

Les contrôles ne sont pas aisés et les tricheries sont nombreuses. Qu'ils soient fixes ou volants, leur qualité dépend du dynamisme des unions vélocipédiques locales, car le directeur et les commissaires du Tour ont bien du mal à suivre la marche des coureurs. Pour se rendre d'un contrôle à l'autre, ils utilisent soit le train — mais il arrive alors que des coureurs peu scrupuleux voyagent dans le wagon ou même le compartiment d'à côté des commissaires —, soit leur propre vélo.



Crevaison en montagne (ici, Borgarello, 1912, dans l'étape Grenoble-Nice).

Aussi les coureurs découvrent rapidement mille et un moyens de frauder. Le grimpeur J. Fischer est disqualifié dès la première étape du Tour 1903 pour s'être fait traîner par une voiture. En 1904, c'est au tour de Chevalier d'être exclu de la course pour être monté dans une automobile. Plus tard, d'autres coureurs utiliseront un fil et un bouchon tenu entre les dents pour profiter plus discrètement de la traction des automobiles !

Plus bénigne mais plus fréquente, la pratique est courante de briser les plumes servant à signer les feuilles de contrôle. À chaque poste de contrôle fixe, les coureurs doivent apposer leur paraphe au bas d'une feuille de contrôle, attestant ainsi de leur passage. Elle amènera certains concurrents, dont Garin, à tremper directement leur doigt dans l'encrier...

La situation s'aggrave pour le Tour 1904. Entre 1903 et 1904, les coureurs étudient soigneusement les cartes à la recherche de raccourci, ou... les horaires de chemin de fer ! Certains refusent les disqualifications prononcées à leur encontre, provoquant parfois de graves incidents. À l'issue de ce second Tour de France, l'Union Vélocipédique Française retarde l'homologation du résultat et déclasse les quatre premiers.

Avec l'aide du forgeron

Pour donner une idée plus précise du déroulement et des conditions de course de ces premiers Tours de France, soulignons le caractère très rudimentaire du matériel utilisé par ces « premiers forçats de la route ». La bicyclette du vainqueur pèse seize kilos. Afin d'éviter les crevaisons — il ne crèvera qu'une seule fois au cours des six étapes — Garin colle sur ses pneumatiques préalablement enduits d'une mince chappe de gomme, une ou deux chappes supplémentaires. Pour bien exécuter ce travail, séchage et collage compris, il lui faut trois mois.

Très souvent, les coureurs réparent eux-mêmes, ou avec l'aide du forgeron du village voisin si par chance il se trouve là, une fourche brisée ou une roue accidentée.

Le jour de l'étape, les coureurs « revêtent leur costume de combat », « beaucoup ont des casquettes blanches, des

vestes blanches à larges poches bondées de provision ».

Dès le Tour 1904, les coureurs devront se méfier de la malveillance de certains spectateurs. Dans la cinquième étape, « un individu a été surpris au moment où il disposait en travers de la route, dans l'obscurité, des planches garnies de clous. On a failli l'assommer » (*Le Petit Parisien* — 22 juillet 1904). Après des incidents à Saint-Étienne, les coureurs, perpétuellement sur leurs gardes, envisagent même de partir avec un revolver. Géo Lefèvre raconte qu'une nuit, sortant d'un bois, il s'était dissimulé et signalait sa présence à l'aide d'une lampe électrique ; un des coureurs s'écria, effrayé : « Je n'ai pas d'argent sur moi, je vous le jure ! vous pouvez me fouiller... »

Un public passionné et chauvin

Le premier Tour débute dans l'indifférence. La plupart des quotidiens, par hostilité à H. Desgranges et son journal, le boudent. Seul, en dehors bien entendu de *L'Auto* qui y consacre ses « unes », *Le Petit Parisien* retrace étapes et classements en de courts entrefilets. Il faut attendre le dernier jour de l'épreuve pour que ce quotidien lui consacre un article spécial et la retienne comme événement marquant dans sa rubrique « faits du jour ».

À partir de 1904, d'autres journaux, à l'exemple du *Matin*, publient l'essentiel du classement et consacrent à l'événement quelques chroniques, en page intérieure. Si leur tirage est élevé, les journaux parviennent souvent tardivement — 4 à 5 jours après l'événement — aux passionnés du cyclisme.

Le Tour est à cette époque un spectacle essentiellement local, n'en déplaise à Géo Lefèvre qui, le 20 janvier 1903, écrit : « Et cette fois ce ne va pas être une région seulement qui va être prise d'un bel enthousiasme, mais toute la France. »

L'affluence du public aux contrôles ou à l'arrivée est variable en fonction de l'engouement régional pour le sport cycliste. Le chroniqueur du Petit Parisien, relatant la troisième étape Marseille-Toulouse du Tour 1903, note que dans le midi viticole, « le sport cycliste est très à l'honneur et que chaudes sont les imaginations ». Alors que le contrôle de Salon intervient peu après minuit, « une foule nombreuse aux applaudissements enthousiastes salue le passage des coureurs ».

Le nombre des spectateurs dépend aussi du dynamisme des unions cyclistes locales qui assurent une plus ou moins grande publicité à l'épreuve. L'existence d'un lieu de rencontre, le plus souvent un café, tel l'établissement Sion à Toulouse, aux points de contrôle se révèle aussi déterminante.

À la lecture des journaux de l'époque, on est frappé par les observations des journalistes qui parlent très souvent de l'affluence considérable du public. Pour la dernière étape du Tour 1903, *Le Petit Parisien* note « une foule compacte aux différents contrôles », « l'affluence en haut de la côte de Picardie » (à Versailles), une « foule considérable se pressera aux portes du Parc des Princes bien avant l'heure et à 2 heures le Parc sera plein et on refusera du monde pour les places populaires ». En 1904, l'engouement va grandissant. Géo Lefèvre raconte le départ de la deuxième étape sur le quai des Étraits à Lyon : « Mais j'ai vu cette nuit un spectacle extraordinaire qui restera dans le souvenir de tous ceux qui en ont été les témoins. Imaginez-vous la foule la plus compacte, la plus gaie, la plus curieuse, la plus bruyante. Figurez-vous des milliers de personnes entassées les unes sur les autres cherchant à voir et ne voyant rien pour la plupart et vous pourrez vous faire une idée de ce que fut à Lyon le spectacle du départ de la deuxième étape du Tour. »



Faber signant à un contrôle. Il gagna le Tour en 1909.

De telles descriptions doivent être mesurées par référence à l'époque et en tenant compte de la verve des commentateurs. Si l'intérêt du public est indéniable (Parc des Princes comble signifie la présence de près de 20 000 spectateurs), pour une appréciation chiffrée du public, les photographies d'époque fournissent une bonne base de travail.

On constate alors que les chroniqueurs parlent d'une affluence massive si 200 personnes assistent aux contrôles ! Pour les arrivées, la densité des spectateurs est fonction de la topographie des lieux. Si la ligne d'arrivée est tracée au bout d'une longue avenue, 400 à 500 personnes assistent à cette arrivée. Retraçant celle de Marseille, lors du Tour 1904, *Le Petit Parisien* note : « Malgré une chaleur sénégalaise, on enregistre une foule considérable sur la route, aux abords et dans les faubourgs de Marseille ainsi qu'à Saint-Antoine, petite localité où est jugée l'arrivée. » Par contre, en observant les cartes postales montrant Pottier qui, sous l'œil de trois commissaires, répare, sur la route du Ballon d'Alsace escaladé pour la première fois en 1905, ou Garrigou escaladant le Tourmalet en 1910, on s'aperçoit qu'il n'y avait « pas un chat » dans les cols pour assister à l'effort des champions.

Ce sont les congés payés et l'existence de moyens de locomotion permettant le déplacement des spectateurs qui détermineront le succès populaire et l'impact actuel du Tour. La « grande boucle » atteindra une audience maximum dans les années 1947-48, lorsque l'absence de spectacles alternatifs se révèlera d'autant plus favorable que le public reste marqué par les empoignades épiques dans les Tours d'avant-guerre.

« Vive Faure, À bas Garin, Courage Camarades, Tuez ! »

Essentiellement local, le public n'en est que plus chauvin. Si aucun incident notable n'est signalé lors du Tour 1903, dès les premières étapes du Tour 1904, les manifestations de chauvinisme, et parfois de franche hostilité aux meilleurs coureurs, vont se multiplier.

Lors de l'étape Lyon-Marseille, Garin, le vainqueur de l'année précédente, est sifflé et quelques jeunes gens essaient de le frapper. Au cours de l'ascension du col de la République (région de Saint-Étienne), les supporters du régional de l'étape, Faure, s'attaquent aux coureurs. H. Desgranges écrit : « De véritables assassins viendraient attendre nos coureurs sans défense et, d'énormes pieux à la main, les frapper, les jeter à terre, lancer d'énormes pierres sur tout le monde et nécessiter l'emploi de revolvers et la fusillade nourrie qui a suivi ce véritable crime (...) Les gens qui attaquent crient " Vive Faure, À bas Garin, courage camarades, tuez ! ". » Dans cet incident, plusieurs coureurs sont frappés et l'italien Gerbi jeté à terre et passé à tabac. Il a un doigt coupé.

De nouveaux incidents violents éclatent lors de l'étape suivante. Des batailles rangées opposent les viticulteurs du Midi aux coureurs et même aux officiels. À Alès (on écrit Alais à l'époque), le provençal Payan, mécontent d'avoir été déclassé, ameute des partisans et s'oppose aux officiels et à ses concurrents.

Certains supporters n'hésitent pas à semer des poignées de clous pour retarder les adversaires de leurs idoles. Dans un article fameux, sous le titre « Les clous pneumaticides », V. Breyet écrit : « Les clous de Bordeaux-Paris ont fait leur réapparition. Je les connais pour avoir eu avec eux de trop intimes rapports, et pour avoir terminé sur la jante l'étape Blois-Orléans que j'avais entreprise à bicyclette pour aller juger, au trois-centième kilomètre, l'arrivée de la

LE TOUR DE FRANCE 1982
- ***Départ :*** **le 2 juillet à Bâle (Suisse).**
- ***Arrivée :*** **le 25 juillet aux Champs-Élysées.**
- ***21 étapes.***
- ***Longueur totale :*** **3 500 km.**
- ***Vainqueur 1981 :*** **Bernard Hinault. Les 3 765,6 km en 96 h 19′ 38″ soit une moyenne de 37,844 km/h.**
- ***Poids des bicyclettes :*** **6 à 7 kg (à noter l'utilisation pour certaines étapes de bicyclettes profilées).**

FEMMES AU BAGNE

Le 26 décembre 1858, le bateau-cage *Loire* quitte Brest à destination de la Guyane. Dans ses flancs se trouvent 36 femmes condamnées aux travaux forcés. Un mois plus tard, le navire accoste aux Iles du Salut. La promesse faite par le commissaire général de la Guyane, Sarda-Garriga, aux premiers bagnards transportés en 1852, à la suite du coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, était tenue. « Lorsque vous aurez fait un retour sincère à vos bons sentiments, le gouvernement de la France vous enverra vos familles. Je marierai les célibataires, et vos enfants, que je m'appliquerai à faire élever dans la pratique de la vertu, feront oublier, par leur bonne conduite, les fautes de leur père... » Louable entreprise, à cette nuance près que les femmes disponibles étaient des détenues...

Des femmes pour peupler la Guyane.

Pourtant le premier mariage béni par les plus hautes autorités de la colonie eut lieu dès octobre 1859. L'acte figure toujours dans les registres de Saint-Laurent-du-Maroni :

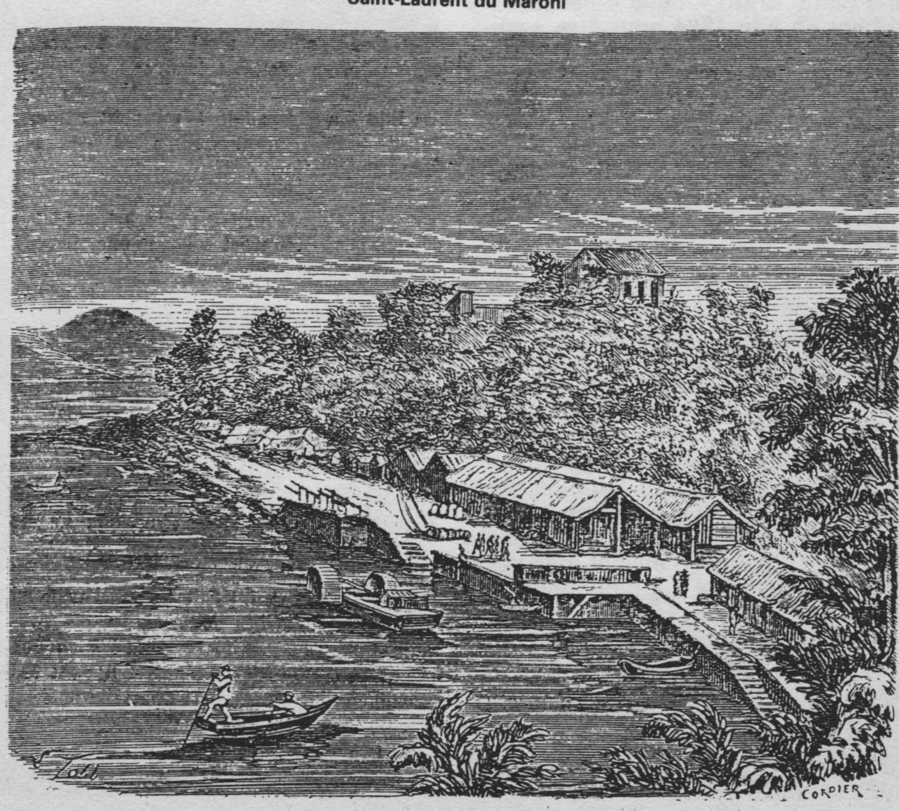
« L'an 1859, le 23e du mois d'octobre, nous, Charles (1) avons reçu le consentement en mariage de Dominique Albert, né à Nancy en 1824 et demeurant à Saint-Laurent-du-Maroni marié à la demoiselle Marie-Louise Le Dohedec, née dans le Morbihan le 7 novembre 1833. »

Parmi les épousées des années suivantes, notons Marie Villet, née dans la Somme en 1837, condamnée en 1857 pour recel à huit ans de réclusion. De tempérament « très nerveux, intelligente et de bonne conduite », elle s'était portée volontaire pour partir en Guyane plutôt que de purger sa peine en prison centrale, comme l'autorisait la loi sous le Second Empire. Elle déclara préférer l'exil « afin de se soustraire à la honte de reparaître dans son pays où trois de ses parents ont été décapités. Mais à la condition toutefois de pouvoir emmener avec elle sa vieille mère, qui subit en ce moment dix ans de réclusion. En offrant même de payer son passage ou au moins de pouvoir la faire venir avec elle à l'expiration de sa peine ».

(1) Prénom de Mgr Dossat, évêque de Guyane.

Dans les années qui suivent, le nombre des condamnées destinées à « féconder » la terre du bagne augmente : 33 en 1861, 30 en 1863, 36 en 1865... 308 au total pendant les années où régna Badinguet. C'était bien peu comparativement aux 18 000 forçats hommes qui prirent le même chemin pendant la même période. D'autant que la mortalité fit dès l'origine des coupes sombres dans les rangs des femmes condamnées. Un pharmacien parisien qui séjournait alors en Guyane nota l'hécatombe : « En 1859, un premier convoi de femmes transportées, prises dans les maisons centrales de France et destinées à être mariées aux déportés colons, partit... leur acclimatation fut difficile, un grand nombre périt, ne pouvant supporter les rigueurs du climat. Au mois d'août 1860, lorsque j'arrivai sur le pénitencier, il ne restait plus que 19 femmes (environ la moitié). Mais si les femmes envoyées de France n'étaient pas parfaitement choisies, leurs maris, de leur côté, laissaient beaucoup à désirer et certes, parmi cette multitude d'hommes bannis de la

Saint-Laurent du Maroni



---

prime de *La Vie au Grand Air.* J'ai même eu le plaisir d'y rencontrer notre rédacteur en chef réparant, sur le bas-côté de la route, les pneus de sa voiture neuve, victime du même accident. Ces clous, Aucouturier les a rencontrés et il serait intéressant de savoir s'ils sortent de la même fabrique.

Car il est à constater qu'on se fait tuer ainsi qu'à la guerre. Dans les courses, ce sont toujours les mêmes qui crèvent. Il y a évidemment là un hasard intelligent.

Si cela continue, les courses sur route ne seront plus possibles qu'à la condition de placer des gendarmes et des contrôleurs à toutes les bornes kilométriques du parcours. Et peut-être obtiendra-t-on enfin par ce procédé énergique une course à l'abri de tout soupçon. »

Peu enclin à supporter des critiques qui étaient pour partie le fruit d'un excessif chauvinisme et pour partie parfaitement fondées, H. Desgranges annonce en 1904 la fin du Tour : « Il sera mort de son succès, des passions aveugles qu'il aura engendrées, déchaînées, des injures et des sales soupçons qu'il nous aura valus des ignorants et des méchants. »

En fait, le Tour 1905 a lieu aux dates habituelles, et il faut attendre la Première Guerre mondiale pour que le Tour connaisse sa première interruption.

J.-M. CHARBONNEL

Pour en savoir plus :

— Les quotidiens de l'époque.

— P. Chany : *Le Tour de France* (1972 — Éd. Plon).

— A. Bloudin : *Sur le Tour de France* (1979 — Éd. Mazarine).

— G. Briquet : *Ici, 60 ans de Tour de France* (1962 — Éd. La Table Ronde).

— F. et S. Laget : *La Belle Époque du Sport : Le Cyclisme* (1978 — Éd. Sadault).



Le premier convoi des forçats vers Cayenne (1852)

société, on aurait peut-être pu faire un meilleur choix. »

Les survivantes cultivaient des concessions avec leurs époux, anciens forçats libérés, ou restaient sous la garde des sœurs de la congrégation de Saint-Joseph-de-Cluny dans un modeste couvent de Saint-Laurent-du-Maroni. Elles y effectuaient divers travaux d'intérieur (couture, raccommodage...) avec l'espoir de se voir rapidement accorder un époux par les autorités. Elles sortaient parfois pour des tâches de jardinage afin de fournir des légumes à la communauté.

D'autres femmes arrivées en Guyane rejoignaient leur mari condamné aux travaux forcés. Ainsi, une dame Brazo fut-elle transférée à Lorient en juin 1864 pour être « embarquée à destination de la Guyane avec ses quatre enfants pour rejoindre son mari qui subit à Cayenne la peine de vingt ans de travaux forcés ». Elle-même, âgée de trente-cinq ans, avait été condamnée à cinq ans de réclusion pour complicité de vol d'argent. Dans le même convoi se trouvaient quatre femmes condamnées à cinq ou dix ans de réclusion ou aux travaux forcés à perpétuité pour infanticide.

Le premier enfant né d'une union entre anciens détenus voit le jour en avril 1862. Il se prénomme Laurent, comme de juste, et a pour parrain le commandant du pénitencier. En 1866, lorsque vient l'heure des premiers bilans, on compte 150 femmes mariées en bonne et due forme et 110 enfants nés de ces unions sous le ciel guyanais. Beaucoup étaient malades, et nombreux ceux qui mouraient. De plus, de nombreuses épouses trouvaient dans la prostitution des revenus substantiels, et dans ce monde carcéral masculin (Saint-Laurent comptait plusieurs milliers de condamnés en cours de peine et de libérés astreints à résidence), leur fortune semblait assurée.

Confronté à l'hécatombe et à la maigreur des résultats obtenus pour le peuplement de la Guyane, le gouvernement impérial décida en 1867 de suspendre tout nouvel envoi d'hommes et de femmes condamnés d'origine métropolitaine. Mais la route de Guyane restait ouverte aux malandrins nés dans les colonies... On préféra les diriger vers la Nouvelle-Calédonie, où « le climat est magnifique, le sol fertile et qui manque de population [européenne] : là on les emploiera à des travaux d'utilité publique et à d'autres ouvrages dont le produit leur serait abandonné... Pendant la durée de leur peine, ils seraient placés sous une rigoureuse surveillance dont pourtant on tâcherait de les affranchir peu à peu. Il faudrait en un mot que la pensée dirigeante dans l'exécution des peines fût de faire des citoyens après avoir puni les coupables », ainsi s'exprimait l'impératrice Eugénie dans une lettre au ministre des Colonies.

La IIIe République : pas de paradis pour les bagnardes !

Pendant quinze ans (de 1872 à 1887), les convois de détenus ne se dirigèrent plus vers la Guyane mais vers la Nouvelle-Calédonie. Cependant, en 1885, la IIIe République rouvrit la route de Cayenne. Quelques années auparavant, une campagne de presse et d'opinion, soutenue par la franc-maçonnerie, encouragée par certains

Ménage de forçats concessionnaires



membres du gouvernement, avait développé l'idée que la Nouvelle-Calédonie était « un paradis pour condamnés, un lieu de villégiature à ce point désiré des malandrins qu'il s'en trouvait pour commettre un délit à seule fin de connaître les joies des antipodes ». En effet, la proportion des décès était de 2 à 3,33 % par an ! Nous sommes loin des chiffres guyanais : de 8 à 20 % (soit un chiffre dix fois supérieur à la mortalité française de l'époque). Des condamnés aux travaux forcés qui ne mouraient pas à la tâche ou qui n'étaient pas décimés par les épidémies échappaient, en grande partie, au châtiment ; cela n'était pas tolérable. Garder la Nouvelle-Calédonie, soit, y poursuivre la transportation peut-être, mais à condition de faire reprendre aux condamnés blancs la direction de la Guyane. Certains voulaient même aller plus loin et jouaient de leur autorité ou de leur influence pour que les bagnes s'ouvrent aussi aux récidivistes, quelle que soit leur nouvelle faute, et pas uniquement aux grands voleurs ou aux assassins. La loge maçonnique « Travail et persévérante amitié » de Paris fit une campagne de pétition, réclamant que « tout homme ou femme condamné pour la troisième fois, y compris les condamnations pour délit de vagabondage ou de vol, soit expatrié à vie dans une colonie pénitentiaire de l'outre-mer ».

En 1885 fut votée la loi sur la relégation. Cette fois, les femmes jugées comme multi-récidivistes n'auraient pas le choix du lieu de leur peine. Seul le tribunal jugerait de l'éventualité de les reléguer en Guyane, ou en Nouvelle-Calédonie, ou de les relâcher. Rarement le système judiciaire français fit preuve d'une telle férocité. La loi permettait de retrancher à vie du corps social métropolitain, toute condamnée que les juges estimeraient souhaitable d'expédier en Guyane. Qu'elles y trouvent ou non un mari et les chemins d'une réhabilitation quelconque. Seule importait l'idée de débarrasser la France de ses « mauvais éléments ».

Marie Richebourg était née en 1848 et exerçait à Nogent-le-Rotrou le métier de lingère repasseuse. Mère de deux enfants, veuve d'un homme porté disparu lors de la guerre de 1870, elle commit en 1871 un premier vol qui lui valut une condamnation à trois mois de prison. Suivent dans son dossier : trois comparutions devant le tribunal pour soustraction frauduleuse, vol et ivresse. En 1886, elle commit un nouvel vol pour lequel elle fut condamnée à treize mois d'emprisonnement et à la relégation. Le rapport la concernant est sans indulgence : « La nommée Richebourg est une intrigante, de mœurs complètement dissolues. Les renseignements recueillis sur son compte sont mauvais à tous les points de vue. Vivant en concubinage avec un nommé Aubry, elle ne s'occupait en aucune façon de ses enfants qui ont été élevés par leur aïeule et qui se conduisent bien. Personne ne s'intéresse à elle ; elle est indigne de toute indulgence. Rien ne s'oppose à ce qu'elle soit envoyée dans les colonies où il conviendrait de la soumettre, au moins pendant un certain temps, à la relégation collective. » Tel fut l'avis du directeur de la maison centrale de Rennes. Partie en 1889, Marie Richebourg survécut en Guyane jusqu'en 1908.



Le pénitencier de la Montagne d'argent

Les bagnes de Cayenne

Les premiers envois de condamnés en Guyane eurent lieu sous la Révolution française, mais ce fut sous le second Empire que cette colonie eut pour vocation de recevoir des malandrins et des prisonniers politiques. Le gouvernement impérial souhaitait se débarrasser des bagnes métropolitains, éloigner les truands et les opposants républicains et développer la colonie grâce à une main-d'œuvre pénale destinée à remplacer les esclaves que la loi de 1848 avait libérés.

Le premier convoi de condamnés aux travaux forcés (on les appelait « transportés ») et de détenus politiques (les « déportés ») arriva en Guyane en 1852. Illégalement, car la loi qui réglait leur sort ne fut votée qu'en 1854.

À ces premières catégories d'exclus s'ajouta, à partir de 1885, celle des « relégués » multirécidivistes assignés à vie en Guyane. Les conditions de vie et de travail de ces petits voleurs et vagabonds dans leur camp de Saint-Jean-du-Maroni n'avaient pas grand-chose à envier à celles des transportés rassemblés à Saint-Laurent-du-Maroni, à Cayenne, aux îles du Salut ou dans les camps forestiers.

Le « bagne » de Guyane dura jusqu'en 1938 où une loi mit fin à la transportation. Ce n'est qu'à partir de 1946 que l'on accepta de rapatrier les derniers survivants d'une expérience pénale meurtrière. Le bilan de Cayenne est pour un siècle environ : 52 000 transportés, 15 000 relégués, et quelques centaines de déportés.

Anne Rhémon était chiffonnière. Sept fois condamnée pour vol et prostitution entre 1880 et 1900, elle partit par le convoi de 1902. Son dossier mentionne : « L'état de dégradation morale où était tombée cette femme ne semble avoir laissé subsister en elle aucun sentiment d'affection. Les chances d'amendement sont nulles en raison de l'abandon dont elle est l'objet. Elle subira l'expatriation non sans peine mais avec résignation. Son séjour aux colonies ne pourra qu'apporter à son état d'esprit et à sa conduite un changement favorable. Si elle est surveillée au point de vue des mœurs, elle peut rendre des services par son travail. » Elle mourut à l'hôpital de Saint-Laurent-du-Maroni quelques mois après son arrivée. Tout comme Henriette Genry, qui avait accumulé au long de ses 44 ans d'existence 18 condamnations pour vol, vagabondage et escroquerie. « Cette femme depuis 10 ans constamment en prison ne peut compter sur aucun appui, ne possède aucune ressource ni aucun moyen honorable de s'en procurer, qu'elle n'est digne d'ailleurs d'aucune mesure de faveur. Sa santé est bonne et permet de l'envoyer aux colonies. Elle envisage avec crainte l'éventualité de la relégation et manifeste du repentir. Il y a peu à espérer des promesses de cette femme qui a des antécédents déplorables. »

La relégation s'appliquait même à des femmes relativement âgées (il n'est pas rare d'en trouver qui avaient entre 50 à 60 ans lors de leur départ) et à des malades. Condamnée en 1897, partie par le convoi de mars 1899, Lucienne Prédeau eut droit à cet avis médical : « Pneumonie gauche en 1896, fièvre typhoïde sérieuse à 17 ans. Est hystérique et a eu deux accidents paralytiques d'origine hystérique en 1897. La durée de cette affection a été de 15 mois. Elle est reléga-

Sortie du bagne



ble sous tous climats et pour des travaux d'intérieur. Malgré ses atteintes antérieures, sa santé est bonne aujourd'hui et elle est apte à la relégation. » Elle survécut deux ans en Guyane et mourut âgée de 49 ans. De même la reléguée Charton dont le délabrement physique était tel qu'elle décéda en mer le 10 octobre 1899 sur le bateau qui la conduisait en Guyane. Angélina Hénault était née en 1869. Elle avait déjà subi six condamnations légères lorsqu'elle fut condamnée en 1897 par la cour d'appel de Rouen à trois mois et un jour de prison et à la relégation. Mère de trois enfants légitimes de dix, sept et cinq ans, elle écrivait au ministre de l'Intérieur : « Monsieur le ministre de l'Intérieur, Veuillez écouter... la prière d'une mère éplorée ayant été condamnée à trois mois et un jour et à la relégation. J'ose, Monsieur le ministre, vous prier de m'accorder un recours en grâce. Je suis mère de trois enfants. Mon père est infirme et réclame chaque jour après moi. Je vous prie, Monsieur le ministre, qu'on ne m'arrache pas à leur tendre affection en me laissant partir pour l'exil. Je saurai me rendre digne de la faveur que vous m'accorderez et chaque fois nous vous bénirons dans nos prières. » Joignant ses prières à celles de sa fille, le père de la condamnée écrivit également au ministre de la Justice. Le directeur de la maison centrale de Rennes se laissa lui-même impressionner par ce cas dramatique : « Elle manifeste du repentir qui paraît sincère et elle semble avoir pris la résolution de ne plus retomber dans les fautes qui l'ont fait condamner. » Mais rien n'y fit et Angélina Hénault s'en fut en Guyane en 1898, à l'âge de vingt-neuf ans, pour y mourir au début de l'année 1907.

Plus heureuse (si l'on peut dire...) Thérèse Calustre arrivée en 1897 parvient à s'évader en 1906 et ne fut jamais retrouvée...

Scènes d'amour en Guyane

Au couvent de Saint-Laurent, les femmes devaient normalement porter un uniforme composé d'une robe de cotonnade « à mille raies », d'un fichu noir plié en pointe, d'un grand chapeau de paille garni d'un ruban de même couleur. La nourriture était la même que celle donnée aux forçats, sauf la ration de pain qui était moindre de 50 grammes. Confectionnant des vêtements à l'usage des transportés des deux sexes, elles étaient rétribuées et touchaient, selon la besogne faite, de 20 à 30 centimes par jour ; elles pouvaient disposer de la moitié de leur paye, l'autre étant versée à leur pécule. Elles pouvaient aussi recevoir de l'argent de leur famille et se fournir de vivres supplémentaires à la cantine que tenait une religieuse.

L'organisation de leur mariage avec des libérés était ritualisée. Les détenues qui avaient fait la preuve de leur bonne conduite à l'issue de leurs premiers six mois en Guyane étaient autorisées à rencontrer des libérés désirant convoler. Sous la surveillance d'un gardien et d'une religieuse, les « présentations » avaient lieu sous un kiosque, près de l'église de Saint-Laurent, une fois par semaine, tous les jeudis, de 8 heures à 11 heures du matin.

Parfois reléguées en groupe et forçats en corvée se croisaient dans les rues et c'était l'occasion de scènes dont l'anarchiste Liard-Courtois, condamné en 1894, nous a laissé la pittoresque description. « Dans un langage qui n'était pas positivement celui du faubourg Saint-Germain, les hommes lancèrent aux femmes des propos galants et celles-ci répondirent à haute voix dans un style plus que décolleté : ce fut pendant quelques minutes un feu croisé d'épithètes... Le garde-chiourme qui commandait la corvée était une sorte de fat ridicule, au poil roux, haut comme une botte et hargneux comme un roquet. Tout chez lui était étroit : sa taille, son pas, ses gestes et son cerveau. Il n'était pas jusqu'à son nom qui portât à rire : il s'appelait Ledorlot. Il voulut interve-

Forçat et « indigènes »



Corvée de bagnards traversant Cayenne

nir. Mal lui en prit. Toutes les reléguées l'entreprirent et le dictionnaire poissard aurait trouvé matière à un fameux supplément.

Oh ! la la.
C'tte gueul', c'tte binette !
Oh ! la la !
C'tte gueul' qu'il a !

chantaient quelques-unes sur un air montmartrois.

— Ah ! ben, vrai ! en v'là d'une fausse couche ! Va donc dire à ta mère qu'à te finisse, criait l'une.

— Avorton, crevé ! hurlait une autre, j'te mettrais un doigt dans l'figne et j'te f'rais tourner pendant huit jours.

— Tiens, bout d'cul, faisait une troisième en se tournant, v'là ton portrait !

Et les pierres de pleuvoir sur Ledorlot.

Les sœurs voulurent imposer silence. Elles furent à leur tour abreuvées des pires injures... »

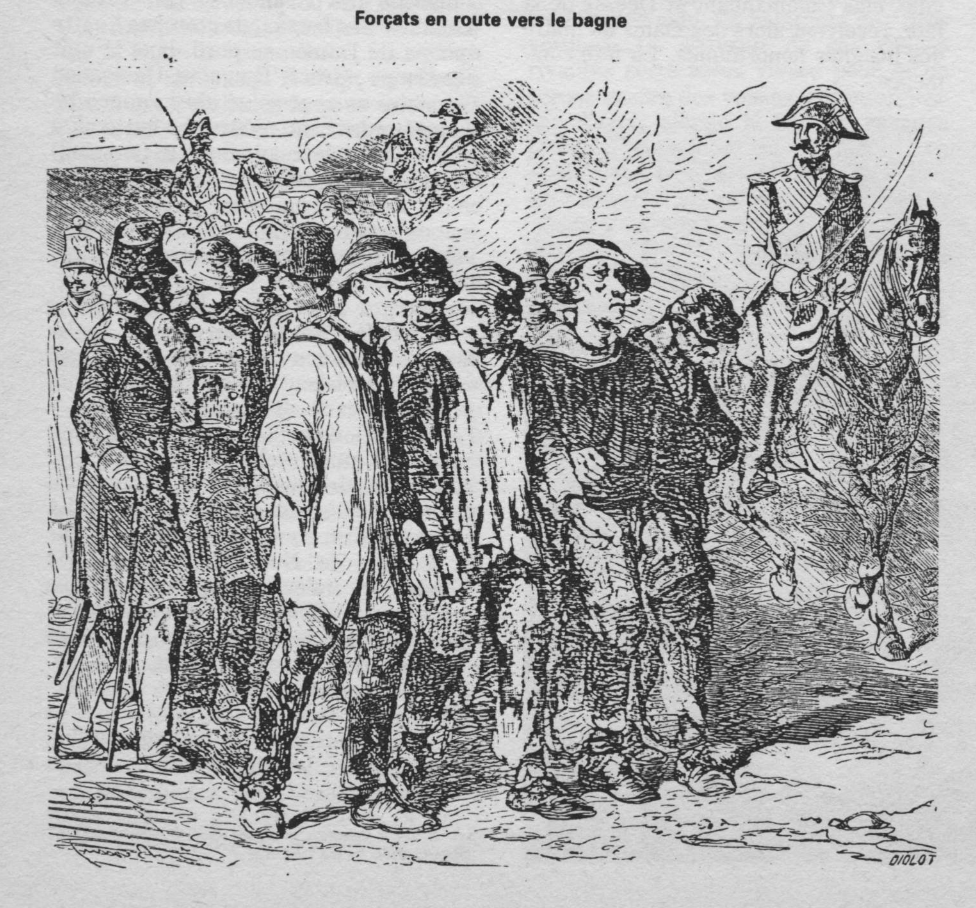
Sous la IIIe République il y eut ainsi 530 femmes reléguées et quelques transportées (c'est-à-dire des condamnées aux travaux forcés) dont la France se débarrassa vers ses terres équatoriales. Chiffre à ne pas confondre avec les centaines d'exilées que la justice (en particulier après la Commune) préféra diriger vers la Nouvelle-Calédonie.

Ces femmes recluses en Guyane n'ont laissé aucune descendance. De nos jours il n'est aucun Guyanais issu d'un couple de condamnés, alors qu'il n'en manque pas dont le père ou le grand-père était un ancien forçat marié à une indigène. C'est par un décret paru en 1906 que le gouvernement mit fin à l'envoi de femmes en Guyane. Il semble douteux que cela ait été par grandeur d'âme, mais bien plutôt par abandon de l'idée de peupler la colonie grâce à des couples de condamnés. Un médecin du début du XXe siècle qui visita la Guyane résuma bien la théorie raciste qui se répandit alors et qui entraîna l'arrêt des convois de femmes. « Ces hommes, en général, ne doivent pas se reproduire ; ils doivent disparaître tout entiers. Ce n'est pas à eux qu'il appartient de perpétuer l'espèce humaine. Arrière les mariages des êtres entachés de maladies physiques ou morales, transmissibles par hérédité. Rien n'est plus transmissible que les propriétés du système nerveux et les perversions cérébrales. Il existe une maladie criminelle, si je puis m'exprimer ainsi, héréditaire au même titre que le cancer, la goutte ou la tuberculose. On a beau protester au nom de je ne sais quel sentimentalisme vague et mal raisonné, nous y sommes autorisés par la science... »

Certaines théories alors à la mode dans les milieux scientifiques — et pas seulement en France — préparaient les esprits à d'autres déportations, à d'autres exterminations, à d'autres camps...

Michel PIERRE

Forçats en route vers le bagne



Pour en savoir plus :
Michel Pierre, *La terre de la grande punition*, Éditions Ramsay (1982).
J.-C. Michelot, *La guillotine sèche* (1981), Éditions Fayard.
En bibliothèque :
Michel Devèze, *Archives 1969*.
Liard Courtois, *Souvenirs du bagne* (1905).



« La Saint-Sabot » : on agite des sabots d'où s'échappe une épaisse fumée.

LA FÊTE DU BOIS HOURDY

Il y a quelques années, les fêtes traditionnelles, dont celles de la mi-carême, semblaient vouées à la disparition, ou du moins à n'être plus que des opérations commerciales. Elles semblent aujourd'hui avoir retrouvé un nouveau souffle. Prenons-en pour preuve les masques de tous âges qui ont, lors du dernier Mardi-gras, envahi les rues des grandes villes. Les endroits où ces fêtes ont le mieux résisté sont ceux qui possédaient une version personnalisée, locale de ces réjouissances. Ainsi en va-t-il de la bourgade de Chambly, près de Senlis dans l'Oise. On y célèbre depuis des siècles, du Mardi-gras au premier dimanche de Carême, la fête du Bois-Hourdy.

Pendant que les « Amis du Bois-Hourdy » s'affairent à la coupe de l'arbre, les enfants sont maquillés et déguisés avec le concours de la municipalité, et les jeunes traînent à la fête foraine, entre néon et disco. C'est en ordre dispersé que les habitants suivent la fête, chacun en fonction de ses intérêts propres. L'arbre coupé attend à l'entrée du village que la population, précédée de la fanfare, vienne le chercher. Les enfants défilent en balançant leur sabot et en tapant sur des casseroles. Deux jeunes de la ville, élus Commandant et Déesse de la fête, reçoivent alors des mains du maire des insignes honorifiques. La fête commence.

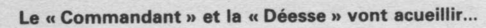
Le feu régénérateur et protecteur

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le nom de Bois-Hourdy ne fait pas référence à un lieu. Il vient du mot d'ancien français « behour » qui désignait une lance, et par extension, le tournoi pendant lequel on l'utilisait. En Picardie, on finit par appeler « Behourdi » le premier dimanche de carême, date à laquelle se déroulaient de telles joutes. Ce jour était connu au Moyen Âge, dans toute la France, comme le dimanche des Brandons. La pratique d'allumer des feux ou des torches à cette époque de l'année se perd dans la nuit des temps : Grecs, Romains, Gaulois ou Germains avaient salué ainsi l'approche du retour des beaux jours. Le feu avait à la fois une valeur symbolique (le soleil) et une utilité pratique contre les animaux nuisibles qui s'en prenaient aux jeunes pousses végétales. Comme souvent, l'Église s'opposa longtemps à ces traditions païennes, puis, ayant échoué, les intégra à sa propre liturgie. Cette période de l'année correspond également à d'autres festivités, tout aussi répandues et tout aussi anciennes, qui prirent le nom de Carnaval, (adieu à l'alimentation carnée avant le carême), succédant aux Bacchanales des Grecs et aux Saturnales des Romains : période de licence, d'inversion de l'ordre social. Là aussi, l'Église s'y opposa, puis finit par la tolérer, de Noël au mercredi des Cendres (premier jour du carême), puis à partir de l'Épiphanie, et enfin seulement pendant les trois jours précédant les Cendres, qu'on appelait Carême-prenant. La levée temporaire des interdits moraux et sociaux permettait toutes sortes de contestations de l'ordre établi, facilitées par les déguisements et les

Le défilé à travers la ville, avec instruments et déguisements de fortune.







Le « Commandant » et la « Déesse » vont acueillir... ... l'arbre, à l'entrée du bourg.

masques. On ne compte pas les arrêts et ordonnances des autorités laïques et ecclésiastiques à l'encontre de ces pratiques. Elles ne cessèrent pourtant jamais, sauf pendant la Révolution.

« Ivrogneries, folâtreries imprudentes et allèchements »

La fête du Bois-Hourdy à Chambly est l'héritière de ces traditions. Si son nom rappelle les anciens tournois, ou plus probablement le jeu de Bague, version populaire (et moins dangereuse) qui consistait à enlever un anneau à la pointe d'une lance, à pied ou à cheval, on y retrouve mêlés les Brandons et Carnaval, le feu et la bonne chère, les mythes païens et chrétiens. Il s'agit en effet, à Mardi-gras, d'aller couper un arbre que l'on dresse au milieu du village. Dans le même temps, un bonhomme de paille, dit « Carême-Prenant », est construit puis brûlé en place publique, au milieu des réjouissances qui marquent ce dernier jour avant le jeûne. Le dimanche, l'arbre entouré de bottes de foin sera brûlé à son tour, ce qui s'appelait également en ancien picard « behorder ». Entre temps, on aura aussi célébré la « Saint Sabot », qui consiste à parcourir le village et les champs en balançant des sabots bourrés d'herbe humide à laquelle on a mis le feu. La fumée dégagée par ces encensoirs originaux et profanes est cendée éloigner les mulots et autres rongeurs des futures récoltes. L'Église condamna cette pratique en ordonnant de s'adonner à la prière et à la pénitence « au lieu de s'occuper de ces niaiseries dont ils font un spectacle à planter ces arbres dans les rues avec affusion de joie et de clameurs profanes... Ensuite on se met à boire et la débauche attire les ivrogneries, les paroles sales, les folâtreries impudentes et déshonnêtes, les allèchements et les engagements aux œuvres de la chair avec une infinité de semblables désordres qui déshonorent le nom et la religion de Jésus-Christ ».

Il semble que le grand feu de joie qui conclut la fête remonte à la visite du roi Louis IX (milieu du XIIIe siècle), venu honorer la fondation de l'église. Pour les habitants de Chambly, le Bois-Hourdy est une fête, mais c'est aussi un devoir : la tradition veut que s'ils omettaient de la célébrer, ne fut-ce qu'une fois, ils la perdraient pour toujours, au bénéfice de la cité voisine de Précy-sur-Oise. Seules les années de guerre sont dispensées de cette obligation. L'histoire du Bois-Hourdy est pleine de bruit et de fureur. Sa célébration était fréquemment l'occasion d'affrontements, et même de batailles rangées avec les habitants des cités voisines. Le souvenir de ces vieilles rivalités reste assez vivace pour qu'on accuse encore des voisins mal intentionnés d'avoir allumé le feu qui ravagea presque complètement Chambly en 1744. Il est pourtant établi que ce sont les habitants eux-mêmes qui en sont la cause : ils avaient voulu célébrer par un deuxième feu de joie la guérison de Louis XV.

Plus encore qu'avec les voisins, le Bois-Hourdy fut l'occasion de problèmes avec les autorités. Tout d'abord parce que ce n'était pas une mince affaire que de couper un arbre. Une congrégation de religieuses étant devenue propriétaire du terrain sur lequel on prélevait traditionnellement l'arbre sacrifié (sans doute une terre communale), s'opposa à de telles pratiques. L'affaire fut résolue grâce à la « donation Marquis ». Ce riche bourgeois, qui, en 1746, fit don à la ville d'un terrain boisé, s'acquit ainsi la considération générale. Remplacée sous la Révolution par les arbres de la liberté, la vieille fête s'intégra alors l'élection d'une Déesse de la Raison, une des expressions des cultes révolutionnaires. Interdit sous le 1er Empire, le Bois-Hourdy ne dut qu'à l'obstination des habitants de Chambly de renaître à l'époque de la Restauration.

Une tradition fossile entre néon et disco

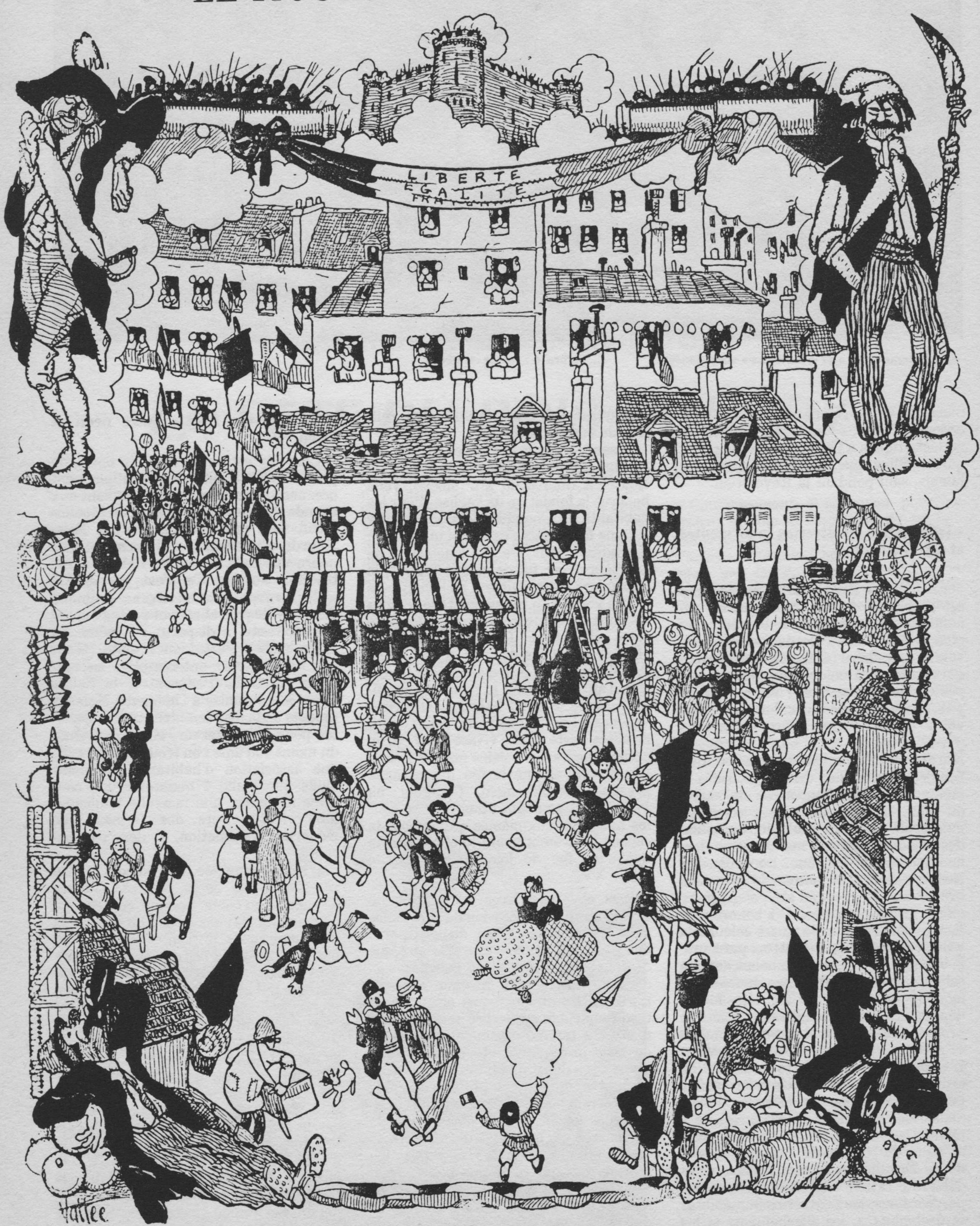
Chambly est aujourd'hui un bourg de près de 6 000 habitants, essentiellement occupés à l'agriculture ou travaillant aux grands chantiers ferroviaires du Moulin-Neuf, tout proches. La fête du Bois-Hourdy s'y déroule toujours. À première vue, elle a tous les dehors d'une tradition fossile. Ce n'est pas qu'elle n'ait pas évolué : le bœuf gras, promené dans la ville puis abattu et partagé entre les habitants, a disparu. De même, la « cavalcade » s'est bien réduite. C'est que les tracteurs ont remplacé les animaux de trait. Par contre, la Saint-Sabot a été remise à l'honneur. Mais les tenants de la fête semblent trop disparates pour lui conserver, sinon sa forme, du moins son âme : on trouve côte à côte une association d'habitants cherchant vaille que vaille à maintenir une coutume ancienne, une nouvelle municipalité orientée vers des formes plus modernes d'animation, et des commerçants.

L'herbe mouillée des sabots a été remplacée par de la poudre. L'arbre lui-même, un chêne presque centenaire, ne parcourt les rues de la ville qu'au prix de nombreuses difficultés. Il faut un usage intensif de la tronçonneuse pour sauvegarder les fils téléphoniques, l'éclairage public et les enseignes des commerçants !

Avec la tombée de la nuit et l'arrivée de l'arbre sur la place centrale, tout change. Les jeunes disparus quelques instants plus tôt des auto-tamponneuses, réapparaissent, grimés et costumés. Les enfants et les adultes font cercle autour de l'emplacement où l'arbre doit être dressé. Insensiblement, la gaieté de commande fait place à une liesse réelle et partagée. Et c'est dans la bonne humeur unanime et sincère que la population réunie tirera les cordes qui servent à ériger le gros chêne.

Jean Michel BILLARD

LE 14 JUILLET VU PAR NOS AÏEUX



Que serions-nous devenus si nos pères n'avaient pas pris la Bastille ! *(D'après un dessin de Vallée paru dans « Le Sourire » en 1908)*

Marché de Ki Lua (Haut Tokin).

1930, INDOCHINE FRANÇAISE

le temps de la révolte

Le 10 février 1930, le poste de milice de Hung-Hoa (Tonkin) est attaqué et des bombes sont déposées autour des bâtiments de la Sûreté à Hanoï. Dans la nuit, du 11 au 12, une incroyable dépêche tombe : la garnison de Yen Bay (Tonkin) vient de se mutiner. La nouvelle est bientôt nuancée. Deux compagnies seulement du quatrième régiment de Tirailleurs Indochinois auraient pris part à la sédition. Un officier et trois sous-officiers français auraient trouvé la mort. Après enquête, on peut établir qu'une soixantaine de tirailleurs et de civils ont tenté pendant plusieurs heures de s'emparer de la citadelle de Yen Bay et qu'ils se sont enfuis dans « la brousse », laissant une vingtaine de morts. Les jours suivants, 26 insurgés, 4 caporaux et 22 tirailleurs sont faits prisonniers. Le commandement militaire français déclenche une opération d'envergure et passe la région au peigne fin. Le 16, une escadrille de cinq avions bombarde les villages soupçonnés d'avoir abrité les mutins. Dans la province de Phu To, le village de Vong Le, « centre de la rebellion », est rasé après évacuation, les haies de bambou de huit autres villages abattues et les maisons des « rebelles » détruites. Selon les témoignages, le nombre des victimes des bombardements varie de quelques centaines à quelques milliers...

Les arrestations se succèdent à un rythme soutenu jusqu'au moment où la police opère un important coup de filet en arrêtant le chef du mouvement insurrectionnel N'guyen Thai Hoc, le fondateur du VNQDD. Les dépôts d'armes sont découverts un à un. Le 30 mars 1930, la Commission Criminelle du Tonkin rend ses sentences : 39 condamnations à mort et 33 aux travaux forcés. En France, le quotidien du PCF « l'Humanité », dénonce la répression et soutient les nationalistes... en pensant que ce sont des communistes. Par contre, quelques mois plus tard, le PCF, échaudé par « l'affaire de Yen-Bay », se contentera de stigmatiser la répression contre le mouvement du Nghê-Tinh où, pourtant, les communistes vietnamiens sont réellement impliqués.

La mutinerie de Yen Bay a été un fiasco complet. Déclenchée trop tôt, l'insurrection aboutit au démantèle-

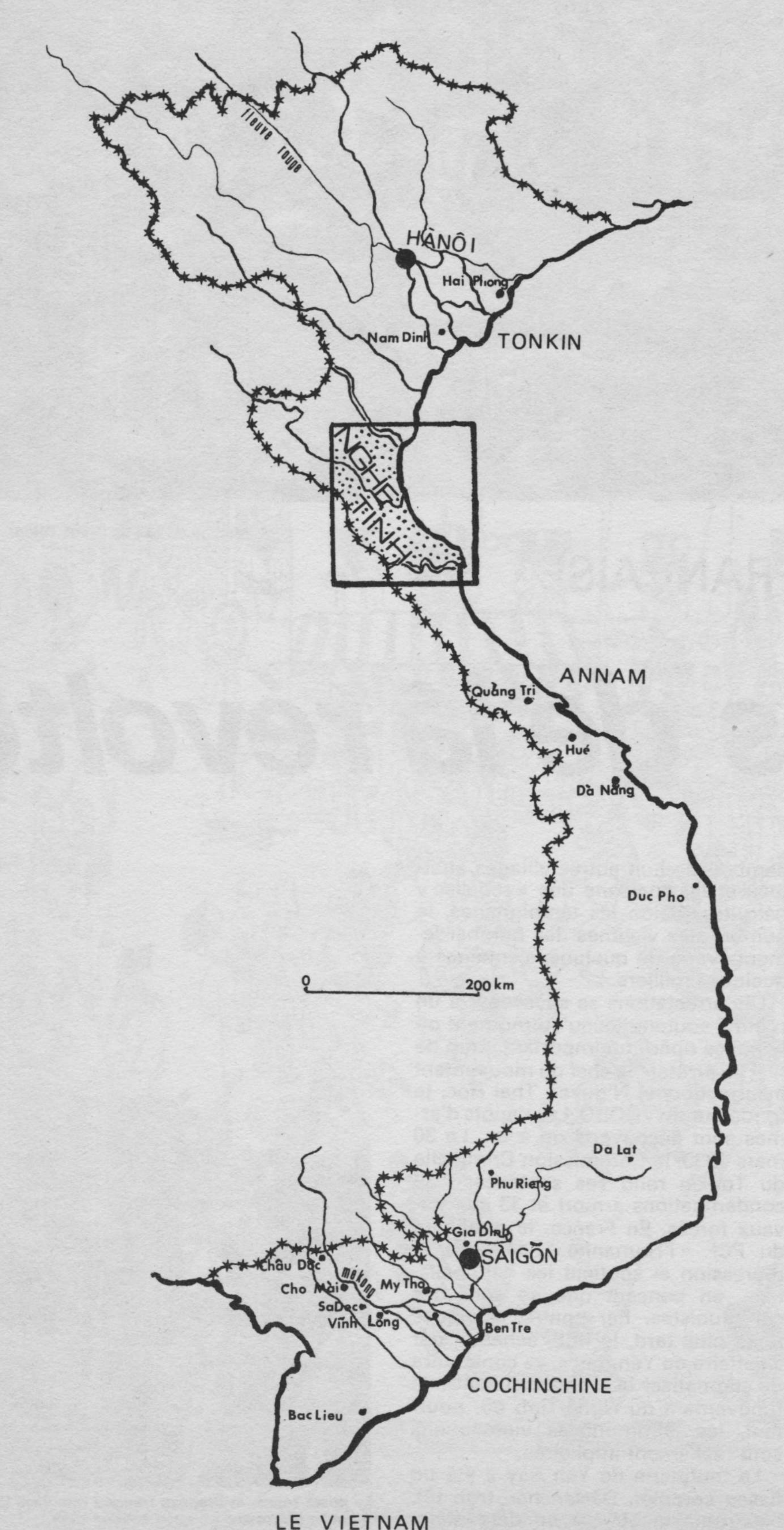


Le poste repris, le drapeau français remplace le drapeau d'Annam.

ment du parti nationaliste du VNQDD. Cependant, selon un rapport de police, « l'état d'esprit de Yen Bay existe sur tous les points du Tonkin ».

L'alerte a été chaude pour les Français. Treize « rebelles » devraient être décapités le 17 juin, mais le président Doumergue en graciera neuf. Pietri, ministre des Colonies, décide de renforcer les effectifs armés et de trouver « un meilleur encadrement » aux tirailleurs. Pour les dirigeants communistes Indochinois, c'est l'occasion de revoir leur stratégie et d'arrêter les actions projetées.

Pourtant, ni les nationalistes ni les communistes (sauf dans le cas des manifestations du 1er mai) ne sont à l'origine du soulèvement de la paysannerie de Cochinchine ; ce seront plutôt les catastrophes naturelles et la pression fiscale.



LE VIETNAM

Carte de Christine Luxardo

De mai à juillet 1930, des affrontements et des marches pacifiques vont toucher le sud du pays. Selon la Sûreté Générale Indochinoise, les marches auraient pris naissance sur l'ordre de comités régionaux. Des militants se seraient répartis dans plusieurs villages en battant le tam-tam et en haranguant les habitants : « Les récoltes ne sont pas bonnes, les impôts écrasants, il faut aller au chef-lieu de la sous-préfecture pour protester ! ». Obsédée par le « complot des Bolcheviks de la IIIe Internationale », la Sûreté croit voir arriver « le grand soir ». En réalité, les structures communautaires villageoises expliquent tout aussi bien la coordination des marches. Il est vrai que dans les villes, des tracts que l'on peut attribuer aux nationalistes annoncent régulièrement l'insurrection générale. À Saïgon, les tracts du 1er mai 1930 se terminent par ces mots : « Les Français doivent tous être massacrés ! »

Les grandes manifestations paysannes débutent le 3 mai à Cao-Lanh. Ce jour-là, une foule pacifique de 1 000 personnes se porte au siège de l'administration pour requérir une réduction des redevances. Après pourparlers, satisfaction est accordée aux plaignants. Mais lorsqu'il y a résistance ou qu'un mandarin s'est signalé, dans le passé, par sa sévérité, les habitations sont pillées. Dix jours plus tard, drapeau rouge en tête, les 1 300 manifestants qui se retrouvent autour de la maison commune de Tan-Duong revendiquent la suppression des impôts extraordinaires, l'augmentation des salaires des coolies et la libération des « révolutionnaires emprisonnés ». Dans l'est de la Cochinchine, des paysans portant des banderoles où il est inscrit : « Refus de payer l'impôt, Extermination des Européens », manifestent l'influence des nationalistes du VNQDD, volontiers xénophobes.

Dans cette révolte antifiscale, les femmes, très déterminées, toujours en première ligne, apostrophent fréquemment les Tri-Chau (maires) ou les officiers : « Nous avons faim, nous n'avons plus de lait ! Nous n'avons pas le temps d'attendre ! » D'autres thèmes apparaissent au fil des mois. L'esprit égalitaire et communautaire y domine largement. Dans la foule rassemblée le 29 mai à O mon, on réclame la taxation du prix du riz et surtout la saisie du paddy (riz non décortiqué) chez les propriétaires aisés. Parmi les banderoles saisies aux 500 paysans du village Long-Huu, quelques-unes demandent le « partage des terres pour les distribuer aux pauvres ».

Dans la majorité des cas, les premiers attroupements ne sont pas armés. En effet, il était permis avant la colonisation à n'importe quel groupe de villageois de porter plainte contre son mandarin devant ses supérieurs hiérarchiques. S'il arrivait que le man-

darin soit convaincu d'exaction, il était destitué, plus rarement exécuté. Mais lorsqu'en 1930 les autorités refusent d'écouter leurs doléances, les révoltés reviennent armés de piques ou de coupe-coupes. Les heurts font alors de nombreux morts et blessés. Des régions paraissent avoir été contrôlées quelque temps par des paysans. C'est ainsi qu'un propriétaire de Cao-Lanh est prié de tenir prêtes 500 rations de riz, poisson et saumure du 1er au 10 juillet, « pour des gens qui passeront ». Des personnalités doivent même quitter leur demeure pour aller passer la nuit à l'abri, au chef-lieu de la province. Des catégories sociales nouvelles sont touchées : le 20 juin, les 1 300 ouvriers agricoles tonkinois de la plantation Michelin de Phu-rien se mutinent.

De mai à juillet 1930, on ne dénombre pas moins de 130 manifestations agraires. La Jacquerie a quelque peu porté ses fruits puisque, le 28 juin, le Gouverneur général et le « Grand Conseil Économique et Financier » arrêtent que, pour permettre au contribuable de se libérer plus facilement de sa cote personnelle, sans déplacements longs et coûteux, la taxe sera perçue au lieu de résidence.

Dans les villes, les contradictions s'aiguisent en revanche entre les forces politiques vietnamiennes. À Saïgon, ces libelles stigmatisent « L'Impérialisme Français » et qualifient le Parti Constitutionnaliste (modéré) et le quotidien *La Tribune Indochinoise* de « chiens de chasse du gouvernement ».

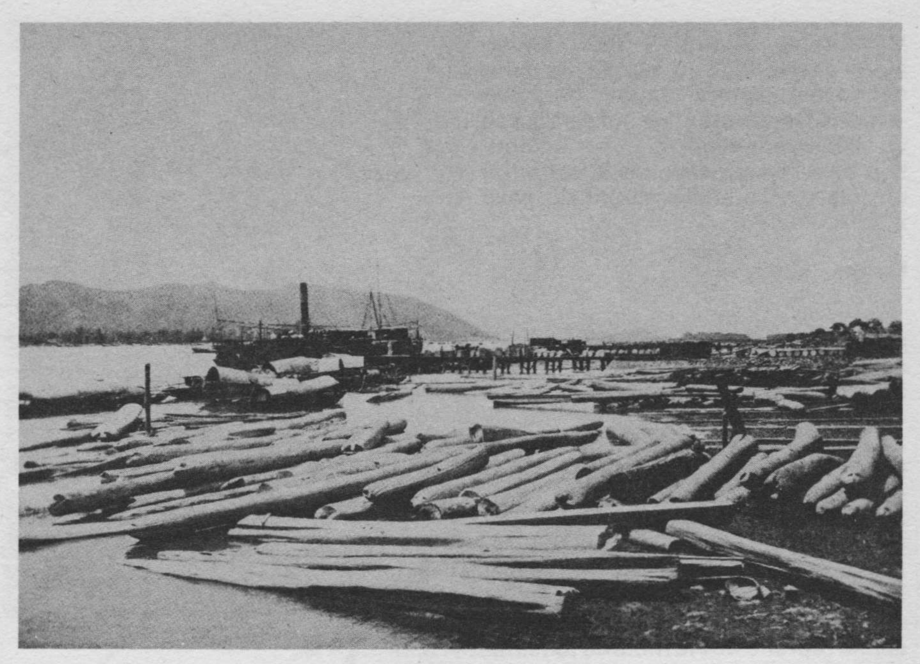
En France, le verdict de Yen Bay et la répression occasionnent des défilés d'étudiants indochinois. La Ligue des Droits de l'Homme organise plusieurs meetings. Les partis de gauche, des radicaux aux communistes, interviennent à la Chambre des Députés et tentent, sans succès, de sensibiliser l'opinion.

En Annam, le gouvernement indochinois se reprend et installe autour de Saïgon et en bordure de la plaine des Joncs, à Sadec, cinq postes militaires. Les notables reçoivent des fusils, des patrouilles aériennes renforcent la surveillance des régions « troublées ». Cependant l'agitation agraire persistera jusqu'en juin 1931.

Insurrection communiste ou colères paysannes en Annam ?

Tandis que les paysans de Cochinchine secouent le joug colonialiste, l'Annam est le théâtre d'une agitation multiforme qui débouche en septembre 1930 sur des prises de pouvoir locales. Les provinces du Nghê-An et Ha Tinh (dont la contraction donne Nghê-Tinh) inquiètent fort les autorités de juillet 1930 à avril 1931.

Bordant le littoral de la mer de Chine méridionale, ce sont dans les années trente des régions surpeuplées ; les densités y atteignent parfois des chiffres supérieurs à 400 habitants au km². La capitale du Nghê-An, Vinh, et sa proche banlieue, Ben Thuy et Truang Thi récemment industrialisées (5), regroupent près de 4 000 ouvriers. Quant à la grande majorité de la population, d'origine paysanne, elle s'entasse dans de gros villages où quelques centaines, voire quelques dizaines d'ares doivent assurer la nourriture de familles prolifiques. Qui plus est, en 1930, dans certains cantons du Nghê-An, la sécheresse a interdit le repiquage du riz. Déjà l'année précédente, la famine y avait sévi, mais cette année, c'est pire : il n'y a rien à moissonner ! Les tracasseries des agents forestiers prompts à multiplier taxes et amendes pour quelques brassées de bois mort ramassées sans autorisation, et l'amputation d'une partie des rizières communales contribuent à précipiter nombre de petits paysans dans la dépendance des « propriétaires-usuriers ». Le jeune Parti Communiste Indochinois tente alors d'organiser le mécontentement en vue de l'insurrection générale...



Le port de Ben Thuy.

(5) Il s'agit de scieries, d'ateliers de chemin de fer, de distilleries, de tissages, d'allumetteries...



« **Les femmes** (ici une femme âgée, *ba-gia*, coiffée du *thingo*) **très déterminées...** »

Le 1er Mai 1930, un millier de manifestants provenant des villages de la région de Vinh se dirigent sur Ben Thuy avec comme objectif les installations de la « Société Forestière des Allumettes ». Là, une vingtaine de miliciens les dispersent. Le combat aura tout de même fait 5 morts et 14 blessés. Au même moment, 200 à 300 hommes venant de Hung-Yen et Tai-Binh (Tonkin) essaient d'investir la capitale du Nghê-An. C'est également un échec. À 50 km au Nord de Vinh, les habitants de deux villages s'emparent de la concession « Vien Ky », appartenant à un colon cochinchinois, incendient les bâtiments, se partagent riz et instruments, puis hissent « le drapeau soviétique » sur les ruines. Ce mouvement de colère s'explique peut-être, plutôt que par l'action de révolutionnaires professionnels, par le fait que le propriétaire s'était emparé de vive force des terres communales et les avait encloses, empêchant ainsi, l'accès à la forêt. Quand au drapeau rouge, des contemporains notent que maints paysans pensaient qu'il représentait l'emblême impérial ; l'étoffe rouge c'est aussi le symbole du bonheur lors de la fête du Thêt (Nouvel An). Ces actions mal coordonnées ont pu néanmoins bénéficier de l'expérience d'ouvriers syndicalistes en chômage, revenus dans leur hameau.

Quelques jours plus tard, quatre mandarins chargés d'opérer l'arrestation des « instigateurs » du pillage de la plantation « Vien Ky » sont assassinés. Mais dans l'ensemble, les campagnes ne bougent pas. Les tentatives de fonder une alliance ville-campagne

n'ayant pas abouti, le P.C. change alors de tactique. Il essaie de faire déboucher les mouvements de grève — dont les tireurs de pousse-pousse qui débrayent 40 jours — sur un soutien aux paysans révoltés. C'est aussi un fiasco... Le soulèvement du pays n'a pas eu lieu.

Un été chaud

Comme en Cochinchine, ce sont les calamités naturelles, typhons et inondations catastrophiques, et l'augmentation du coût de la vie — de 30 % ! — qui amènent en Annam la révolte. Le 25 avril 1930, un missionnaire signalait : « 300 000 chrétiens offrent des enfants par centaines pour éviter de les voir mourir de faim ». Le 20 mai, la détresse populaire est si grande que les autorités tonkinoises interdisent l'exportation de riz pour une période de trois mois. La contestation paysanne reprend dès le mois de juin. Des colonnes de plusieurs milliers de manifestants se rendent aux sièges des sous-préfectures — « Huyen » — du Nghê-An et remettent des requêtes portant sur la réduction des impôts et, pour certaines, réclament une aide pour les victimes des échauffourées du 1er Mai. La promesse que les doléances seraient transmises « aux supérieurs » suffit à arrêter les marches de protestation.

Début juillet, la contestation prend un tour plus violent. Le 8, quatre notables de la province de Hai-Duong (Tonkin) sont attaqués alors qu'il transportent le produit des impôts. Les communistes se saisissent de l'occasion pour se faire connaître de la population en multipliant les appels à la révolte par voie de tracts. Pour eux, il s'agit de « lutter contre l'Impérialisme Français », de soutenir « l'U.R.S.S. et la Révolution Chinoise » et de dénoncer les arrestations arbitraires.

Le 1er août 1930, qualifié de « Journée Rouge Internationale », le P.C.I. décide une nouvelle fois de passer à l'offensive. Des milliers de tracts répandus dans les cités industrielles l'annoncent. Les buts ? s'opposer aux « forces réactionnaires qui conspirent

LEGENDE
manifestations importantes
soviets ou fédérations rurales
limites de provinces
frontière
0 10 20 30 40 50 km
NGHÉ TĨNH
Sông Cả
ANH SON
NAM DÀN
VINH
BEN THUY
PHÙ VIÊT
PHÚ GIA
MER DE CHINE
laos
Carte de Christine Luxardo

contre la Fédération Soviétique », imposer la journée de huit heures, remettre « la terre aux paysans ». Des manifestations ponctuent la journée. À Vinh, une centaine de personnes essaient de former un cortège : la tentative avorte. Dans le Nghê-Tinh, les indigènes se dispersent qui à la vue d'un avion, qui aux exhortations d'un sous-préfet. Dans la province de Thaî-Binh, la crise se radicalise et des privilégiés sont menacés. Certes, dans certaines localités, le P.C.I. exerce une influence incontestable mais, dans la majorité du Nghê-Tinh, la colère longtemps contenue éclate spontanément. Les symboles de l'autorité traditionnelle ou coloniale sont la cible des communautés insurgées. A Thanh-Chuong, les archives brûlent.

Le 6 août, 200 000 ruraux, au son du tambour, envahissent Nam-Dan. La régie d'alcool et les bureaux sont saccagés. Afin de s'assurer de la légalité de leur acte, ils les font approuver par des mandarins qui n'ont pas pu s'échapper. La police débordée se contente d'observer.

Dès septembre, des fédérations de communes s'en prennent aux postes militaires isolés. Ces attaques sont parfaitement organisées. Le 8 septembre, trois colonnes de 800 paysans brandissant des drapeaux rouges et des armes attaquent à tour de rôle le poste de garde indigène de Do-Luong (Nghê-An). Pour se dégager, la poste doit appeler l'aviation. Le paroxysme des émeutes est atteint le 12, lorsque 6 000 révoltés veulent investir Vinh. Le même jour, la Sûreté générale note plusieurs assauts simultanés contre les sous-préfectures du Nghê-Tinh. La gare de Yen-Xu-Yan, assiégée, est dégagée par des troupes françaises. À la fin de la bataille, on dénombre 174 morts... Des districts moins bien défendus ou plus reculés tombent aux mains des insurgés. Il ne reste plus aux élites qu'à fuir ou à rejoindre la révolte.



Arrestation de communistes porteurs de drapeaux. Ceux-ci pensaient-ils arborer le pavillon rouge impérial ?

Communautés autonomes ou soviets dans le Nghê-Thin ?

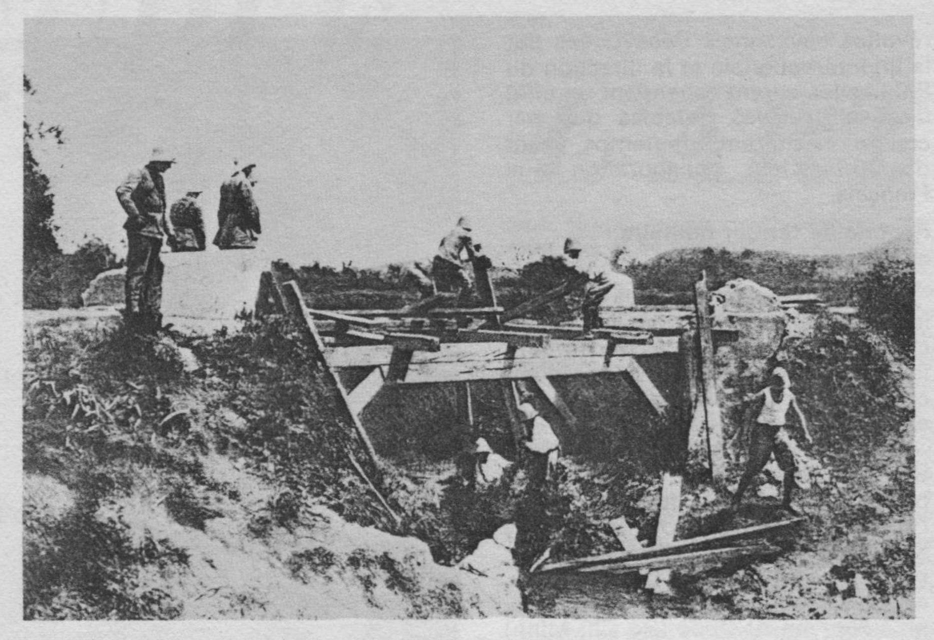
Pour marquer les prises de pouvoir locales, les tampons administratifs des maires villageois, hostiles aux revendications sont confisqués, les demeures des chefs de cantons incendiées. En réalité, tout se fait sans plan pré-établi, l'encadrement communiste est largement dépassé. L'élection des nouveaux responsables s'effectue d'abord sans la participation du P.C.I. puisque « le comité communiste de Trung-Ky » décide, au regard de la situation, « d'organiser le pouvoir », non de le prendre. La communauté rurale, après s'être emparée du paddy des riches, vote de ne plus payer d'impôts, de récupérer les communaux et de remettre en vigueur les usages collectifs.

À la suite de quoi, le P.C.I. tente de prendre la direction des luttes et des communes. Il semble que, parallèlement à la formation d'assemblées villageoises, se soient constitués des « soviets » sous contrôle communiste. Le premier serait apparu le 12 septembre à Voliet. Des organisations spécifiques au P.C. éclosent. Cela va de l'ouverture de classe d'alphabétisation pour adultes à la constitution de « groupes d'auto-défense », les Tu-Ve, qui se superposent aux organismes émanés de l'assemblée communale. Chaque village possède toujours école, banque d'entraide, grenier public, « milice », et son groupe d'artisans spécialisés. Il paraît logique que les communistes aient eu quelque difficulté à s'implanter car ils venaient troubler « l'harmonie communautaire ». À l'occasion de discussion sur le statut de la terre, militants et paysans ont pu s'opposer. Le P.C.I., pour ne pas mécontenter les propriétaires aisés qu'il compte rallier, n'encourage pas la confiscation de leurs terres mais doit admettre le partage des richesses et les pratiques collectives. Quant aux essais de « coopérative de production », signalés fugitivement par les historiens communistes vietnamiens, il semble qu'elles n'aient guère rencontré d'écho — ou même des résistances ?

Pendant plusieurs mois, le Nghê-Thin échappe au pouvoir central. De septembre 1930 à avril 1931 les « communes autonomes » mènent des combats incessants : sabotage de lignes téléphoniques, attaque de gares de services forestiers, de maisons de notables. Autre cible privilégiée : les villages catholiques et les missions, considérées comme des auxiliaires des colonialistes français. Les communes se donnent des objectifs ambitieux. Le 7 novembre 1930, 1 500 paysans munis d'échelles assiègent, sans y parvenir, la citadelle de Phu-Dien.

La surprise passée, le gouvernement intensifie son action répressive en dépêchant des détachements de légionnaires et en installant un réseau serré de postes militaires. Ce système ne peut cependant contenir l'insurrection puisqu'en mai 1931, elle gagne les provinces voisines : Quang-Ngai, Binh Dinh, Dalat.

En 1931, les éléments les plus radicaux mettent à l'œuvre leurs projets de liquidation des « collaborateurs ». Les exécutions ont lieu de préférence la nuit. Les victimes (plusieurs centaines), attirées dans des guets-apens, sont abattues à coups de revolver, de machettes, voire de bâtons. Certaines sont ligotées, arrosées d'essence et brûlées vives, empalées ou encore enterrées vivantes... Le dénommé Bui Bang est enterré vivant « parce qu'il était un malhonnête homme qui volait le riz et les patates du hameau ». Ces atrocités ne doivent pas surprendre, elles s'inscrivent dans la tradition des



Les légionnaires rétablissent un pont.



Hersage d'une rizière (Cochinchine).

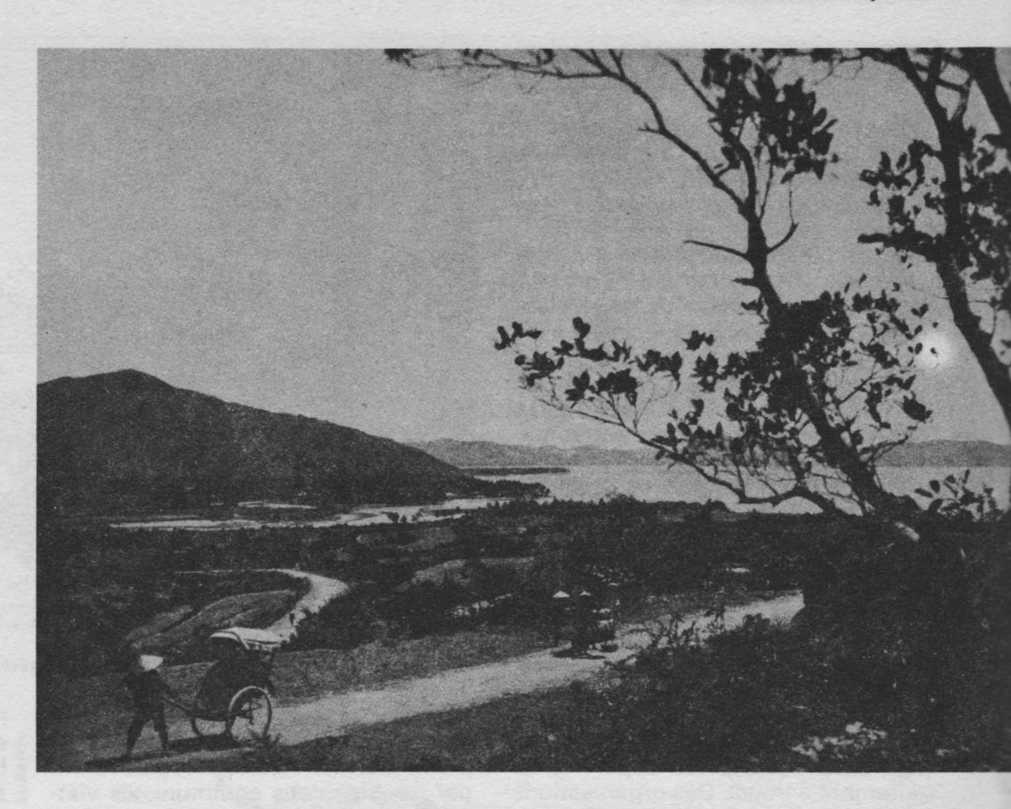
révoltes paysannes. Désavouées par la IIIe Internationale et la direction du P.C.I., elles eurent cependant un effet dissuasif sur les notables qui, par crainte, hésitèrent longtemps avant d'apporter leur collaboration aux Français.

Régime de terreur militaire et famine

Face à l'intensification des combats, les communistes pensent attirer les classes moyennes en « condamnant les actions spontanées, et les violences ». Leurs appels ne seront pas entendus.

De décembre 1930 à juin 1931, la Sûreté générale indochinoise va leur porter des coups très durs. L'un après l'autre, les Comités Provinciaux, puis le Comité Central sont décapités. Le premier secrétaire du P.C.I., Phan Tru, capturé, meurt sous les tortures. Jusqu'à Nguyen Ai Quoc (Ho Chi Minh) qui, en juin 1931, est appréhendé bien qu'il se trouve en territoire étranger, à Hong Kong. Le mouvement du Nghê-Tinh ne s'arrête pas pour autant.

Avec l'arrivée de la Légion étrangère, la répression devient « sauvage ». Abandonnés à eux-mêmes, les soldats volent, pillent, violent, tuent au petit bonheur. À la suite de la découverte du cadavre d'un légionnaire affreusement mutilé, « neuf indigènes » sont exécutés sommairement. Lors d'un procès, en 1933, un légionnaire témoigne : « Tout le monde tuait, la Garde indigène, la Légion, la Sûreté. Cette dernière savait faire parler les prisonniers par tous les moyens, même à l'aide du courant électrique (...) Pour éviter [l'encombrement des prisons] on tuait des prisonniers tous les soirs, souvent des innocents... Je me bornais à imiter



La célèbre « route mandarine », près de Nha Trang.

mes supérieurs, lesquels s'amusaient à couper des têtes même avec le simple couteau règlementaire. »

Parallèlement aux représailles militaires, le ministre de l'Intérieur de la cour de Hué met sur pied « une politique de pacification » où des corps de garde villageois seraient assistés par des mandarins chargés de contrôler les familles. Ce système devait permettre l'édification d'un « Parti des Bons Esprits » qui resta lettre morte.

Le coup fatal vient de la famine qui, à partir d'avril 1931, décime les rangs paysans. Une partie des révoltés se détournent de la lutte et n'ont qu'une préoccupation (bien légitime) trouver de quoi subsister. Les bombardements meurtriers et le retour de notables contribuent encore à les affaiblir. Nombre de ruraux se rendent et parfois livrent leurs camarades. Pour encourager les ralliements, le gouvernement distribue des « Cartes de soumission » en échange de rémission et de nourriture.

En juillet la situation est dramatique. Dans certains districts, ce sont de longues files de prisonniers, « les pieds attachés par des anneaux de fer, la peau noire collée sur les pommettes, les lèvres tirées et crevassées, les membres noueux couverts d'ulcères et de plaies... ils sont presque tous galeux, dévorés par la vermine... Leur détresse physiologique est telle qu'ils ne résistent pas à la dysenterie... ». Ceux qui ont échappé à la répression sont en sursis de mort. Voici le témoignage d'une « religieuse annamite » « La première fois que j'ai fait la distribution en juillet, j'ai eu jusqu'à 20 000 indigènes... En apercevant le camion de riz, ils se sont rués dessus. Ils montaient les uns sur les autres, ils s'écrasaient... Maintenant (en décembre 1931), il n'en vient plus que quelques milliers. Ils marchent toute la nuit, ils font quarante, cinquante kilomètres pour recevoir leur bol de riz, les femmes avec leur marmot sur la hanche... »

Les événements de Cochinchine et du Nghê-Tinh ont sérieusement ébranlé les certitudes des colons français et des privilégiés. En mai 1931, le Gouverneur général Rolin reconnaît « qu'au Nord Annam existe un courant nationaliste difficile à contenir... le déséquilibre social a pour cause le paupérisme rural ». Un mois auparavant, le chef de bataillon Garnier confiait : « Un jour viendra où les troupes seront insuffisantes pour enrayer le mouvement social... La Sûreté arrêtera les hommes, elle n'arrêtera pas les idées. »

Hervé LUXARDO

LE P.C.F. ET LA QUESTION COLONIALE

(VIIe Congrès, 1932)

« Tous les travailleurs de France doivent comprendre la portée de la lutte révolutionnaire et insurrectionnelle des peuples coloniaux. Les combats révolutionnaires en Indochine, les Soviets en Chine sont des coups directs portés à l'impérialisme français, diminuant d'autant ses possibilités d'oppression et d'agression... Chaque coup porté contre la bourgeoisie française par nos frères indochinois ou algériens est une aide directe à notre mouvement. »

Les 21 conditions de la IIIe Internationale

8e condition : **« ... Tout parti voulant appartenir à la 3e Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les menées de « ses » impérialistes aux colonies, de soutenir non en paroles, mais en faits tout mouvement d'émancipation... d'exiger que soient expulsés des colonies, les impérialistes de la métropole... de mener dans l'armée une agitation systématique contre toute oppression des peuples coloniaux ».**

Pour en savoir plus

Sur le Viet-Nam, lire l'excellent *Le Viet-Nam au XXe siècle,* de P.-R. Féray (P.U.F., 1979).

Indochine S.O.S., de A. Viollis (1933).

L'article de P. Brocheux : « L'implantation du mouvement communiste en Indochine », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine,* 1971.

Les soviets du Nghê-Tinh, de Tran Huy Lieu (1960).

La presse indochinoise de l'époque, archives nationales.

Je dois remercier tout spécialement pour son aide Mme Chantal Rageau, de la B.N.

H.L.

LE PEUPLE DANS L'ART

Dans cette rubrique, nous nous attacherons à rechercher la présence du peuple dans l'art « officiel ». Présence diversement exprimée selon les époques de l'histoire et la volonté des artistes, présence parfois anecdotique, parfois essentielle, toujours signifiante.

Il ne s'agit pas ici de critique d'art ni de savante exégèse historique ; nous voudrions simplement inciter le lecteur à porter un autre regard sur des œuvres parfois très connues.

Quand la rédaction de *Gavroche* a projeté cette rubrique, un nom est sorti de toutes les lèvres : celui des frères Le Nain. Aussi cette « première » leur est-elle consacrée.



Famille de paysans (vers 1643). *Musée du Louvre.*

Trois peintres et des paysans

Huit paysans assis autour d'un très frugal dîner, répartis avec art et innocence, de l'arrière-plan sombre à la lumière tombant de droite sur l'avant-plan. Cette scène de famille dont chaque figurant fixe l'objectif est l'œuvre la plus célèbre des frères Le Nain.

L'objectif : le mot vient tout seul. Les peintures des Le Nain, par cette pose que prend chaque sujet, l'œil fixé sur le peintre — et donc sur le spectateur — rappellent en effet ces portraits de groupes que l'on savait si bien faire au 19e siècle aux premiers temps de la photographie.

Mais on pense aussi à un autre sens du mot, tant l'artiste paraît *objectif* dans sa façon de peindre ce qu'il voit, sans emphase ni mouvement lyrique. L'artiste, ou plutôt les artistes, car ils furent trois frères, fils d'un sergent royal de Laon : Antoine (1588-1648), Louis (1593-1648) et Mathieu le benjamin, promis à une plus longue carrière (1607-1677) et qui fut peintre à la cour de Versailles. Antoine, spécialiste de la « scène de genre » [1] et des petits formats ; Louis, auquel on attribue les grands « Paysans » réalistes ; Mathieu, qui reprit la scène de genre et le portrait, plus bourgeois, voire noble, par le choix des modèles. Trois frères, trois styles ? Ne simplifions pas trop : certaines ruptures de style, à l'intérieur d'une même toile, semblent bien indiquer une très étroite collaboration. D'ailleurs les frères Le Nain tâtèrent de plusieurs genres (la grande composition religieuse ou mythologique, par exemple) et de beaucoup de formats (du minuscule 14 × 17 cm de *Benedicite* du musée de Pittsburgh, au 113 × 160 cm de la *Famille de paysans* du Louvre). Vivre de sa peinture, en ces temps difficiles, comportait au départ une certaine souplesse de l'artiste envers les modes et les commandes des amateurs — et non l'inverse comme on le voit parfois aujourd'hui. Et les frères Le Nain vécurent très bien de leur peinture, lorsqu'ils eurent quitté leur Laonnais natal pour venir chercher la réussite à Paris. Leur existence privée est peu connue. Célibataires, ils menèrent une vie unie, comme leur œuvre le montre, et on ne leur connaît pas de gros problèmes politiques, financiers, ou sentimentaux.

Pourquoi cette prédilection à peindre les paysans de leur terroir ? C'est à Louis Le Nain qu'on prête le choix de ces sujets. Sans doute puisa-t-il le goût du naturel, comme celui des éclairages contrastés, dans les théories du Caravage [2] ; sans doute aussi son origine provinciale lui fit-elle voir différemment ces paysans, « farouches, noirs, livides, et tout brûlés de soleil » décrits par la Bruyère. L'intérêt des acheteurs surprend davantage, si on excepte la qualité artistique des tableaux. Peut-être est-il l'expression d'une réelle compassion.

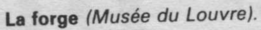
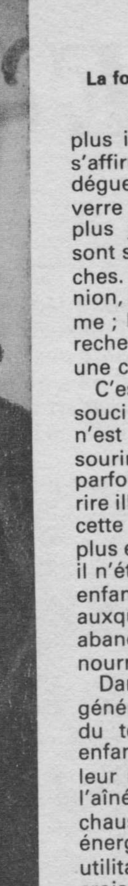
Il est vrai que les paysans de France connaissaient, dans les dernières années du règne de Louis XIII, une de ces périodes de misère, de famines et de révoltes qui jalonnent l'histoire du peuple des campagnes. Guerre interminable (la guerre de Trente ans), les récoltes saccagées, les révoltes des Croquants, des Nu-pieds, laissent des traces dans les tableaux des Le Nain, comme s'y retrouvent les joies sim-

1. Ainsi appelle-t-on en peinture la représentation de scènes tirées de la vie familière et populaire, ou de la chronique anecdotique.

2. Peintre italien (1573-1610) dont le retour au naturalisme et le puissant modelé eurent une énorme influence sur les peintres de son temps.

Paysans dans une creutte *(Petworth House, Sussex, G.B.).*



La forge *(Musée du Louvre).*

ples, certaine résignation, et un désir de vivre aussi qu'expriment bien ces personnages campés là dans des attitudes sans apprêt, dans leur humble décor quotidien. Désir de vivre, oui, et surtout de vivre enfin en paix.

La vie de famille

Même dans les *Paysans dans une creutte*[3] (tableau qui se trouve dans un musée du Sussex), l'œuvre des frères Le Nain la plus imprégnée de misère, cette volonté s'affirme. L'antre est pauvre, les vêtements déguenillés, on ne voit sur la table qu'un verre de vin et un quignon de pain. Les plus jeunes vont nu-pieds. Les épaules sont souvent affaissées, les regards farouches. Mais toute cette famille respire l'union, l'indépendance, et non le misérabilisme ; l'incertitude du lendemain, et non la recherche de la compassion. Peut-on dire une certaine fierté ?

C'est pourtant un monde grave. Outre le souci de la pose, quel tourment — si ce n'est la dureté des temps — efface le sourire de ces visages, un peu méfiants parfois ? À peine si, de temps à autre, un rire illumine un visage d'enfant — l'enfant, cette constante des œuvres des Le Nain, plus encore que les paysans. Au 17e siècle, il n'était pas rare de trouver trois à quatre enfants vivant en même temps par famille, auxquels il faut ajouter un ou deux enfants abandonnés, ou de famille urbaine, pris en nourrice.

Dans *La Forge* (musée du Louvre), trois générations racontent la vie des artisans du temps, relativement privilégiés. Les enfants, modestes comme il se doit dans leur maintien, mais proprement vêtus — l'aîné, en surcot, aide déjà le père — et chaussés ; les parents, le père à sa forge, énergique visage non sans finesse, vêture utilitaire sans ravaudage, la mère mains croisées sur le ventre dans une attitude encore familière aux femmes de nos compagnes, son visage rond excluant toute malice. Le grand-père enfin, seul assis, visage creusé par le labeur autant que par l'âge, songe au temps passé, sous le chapeau rond qui souligne sa dignité de patriarche, fort honorée en cette époque où il était rare d'atteindre la soixantaine ; mais ce « vieillard » n'a peut-être guère plus de cinquante ans... Il tient en mains un verre de vin et une bouteille qui soulignent son apanage d'« ancien ».

Vin et musique

Le vin — avec le pain, autre symbole — apparaît souvent dans l'œuvre des Le Nain. Il y figure toujours avec décence : on est loin des beuveries à la flamande de peintres comme Frans Hals ou Teniers. Il



Le retour de la fenaison.



La halte du cavalier *(Victoria and Albert Museum, Londres).*



Trois enfants avec un vieux joueur de flageolet (Institute of art de Détroit). Détail.

s'agit à coup sûr de la « piquette » tirée des vignobles qui gravissaient la moindre pente dans presque tous les terroirs villageois. Piquette cependant limitée dans sa production (qui s'effectuait sur des parcelles soustraites à la culture des céréales), et comme telle réservée le plus souvent au chef de famille.

Le vin, avec le pain — base de la nourriture dans l'ancienne France — symbolisent-ils l'omniprésence des pratiques chrétiennes dans les campagnes ?

Également présente dans beaucoup des tableaux peints par les frères Le Nain, la musique : pipeau du *Repas de paysans,* de *la Halte du cavalier,* petit violon « pochette » des *Paysans dans une creutte* ou des *Préparatifs de la danse,* flageolet des *Trois enfants avec un vieux joueur de flageolet* (Institute of art de Detroit) ; et, pourquoi pas, le tintement suggéré de l'enclume, pièce centrale de *la Forge.*

Les *Trois enfants* qui écoutent le vieux joueur de flageolet offrent un autre exemple de vêtements déguenillés (au fond plutôt rares dans toute l'œuvre, où les paysans sont en général vêtus avec simplicité mais robustesse, les enfants également, même s'ils sont souvent nu-pieds). Ces habits-là ont passé de dos en dos, de jeune frère en benjamin. Ce sont des vêtements de fabrication domestique, grossièrement taillés dans des tissus peu colorés — essentiellement de la toile écrue, ou de la futaine, parfois teinte de rouge, de bleu, de gris ou de marron : l'industrie cotonnière des « indiennes » n'a pas encore pénétré jusque-là.

Va-nu-pieds aussi, la femme et les deux gamins de *la Halte du cavalier* (Londres, musée Victoria et Albert) ; va-nu-pieds heureux apparemment, prenant le petit événement avec bonne humeur. Elle, fière de montrer son habileté à porter sur la tête la lourde jarre de lait, l'aîné des enfants régalant le voyageur d'un petit air de pipeau. Les moutons, le chien familier complètent la sérénité du tableau que ne troublent pas les lourdes nuées de l'arrière-plan : terre de gens en ont vu d'autres. Le capuchon et le chapeau sont là pour parer au pire — ce capuchon de toile blanche couvrant largement les épaules, pièce principale de l'habillement de la paysanne, comme le chapeau rond à bords le plus souvent tombants est le signe distinctif de l'homme.

On les retrouve, capuchon et chapeau, dans *le Retour de la fenaison* où trois groupes de paysans se tiennent, à des niveaux divers, devant une grange soutenue à grand renfort de poutres. Là aussi, des animaux familiers — moutons, chien, volailles — s'intercalent entre les personnages, mêlés aux gens comme on le voit encore dans les cours des petites fermes. La scène suggère une relative aisance, et une réelle sérénité. Les garçons et les filles paraissent bien jeunes ; il n'y a pas d'hommes : la guerre est-elle passée par là ? ou bien sont-ils attardés aux travaux des champs ? Chapeaux ronds pour les uns, et pour les autres le fameux capuchon, qui sertit merveilleusement le visage de la femme du premier plan. Visage halé, plein de noblesse. C'est elle qui veille sur le groupe d'enfants, jusqu'au dernier né dont elle tient la tête à l'ombre. La femme est toujours présente aussi dans les tableaux des Le Nain : paysannes, servantes, mères, le plus souvent portant toute la gravité de ces familles.

Un art tout simple

Portraitistes à la mode, les frères Le Nain ne se souciaient peut-être que de réussir d'originales « scènes de genre » : pour nous, ils sont « peintres témoins de leur temps ». Peu d'interprétation de la réalité ; le modèle vit par lui-même, le peintre mettant en scène les personnages. L'anecdote est maigre et le mouvement rare : est-ce pour mieux évoquer le rythme de la vie rurale ? ou certaine immobilité de la société paysanne, inchangée depuis tant de siècles ?



Trois enfants avec un vieux joueur de flageolet (Institute of art de Détroit). Détail.

Sans doute le peintre a-t-il cherché à mieux rendre le pittoresque par contraste avec la simplicité des attitudes — souvent un peu figées, « posant » pour l'artiste. De cette simplicité, c'est une vie émouvante qui renaît pour nous, trois siècles plus tard.

Georges POTVIN



Pour améliorer l'ordinaire des Poilus

Si les journaux féminins qui paraissent en France entre 1914 et 1918 consacrent l'essentiel de leurs articles à exalter l'effort de guerre des femmes, françaises et alliées, à soutenir le moral de leurs lectrices, et à faire connaître l'existence des nombreux « nouveaux métiers féminins » qui s'offraient à celles que les circonstances contraignaient à gagner leur vie, ils n'en abandonnent pas pour autant leurs rubriques classiques des jours de paix : mode, beauté... et *recettes culinaires ;* ils les adaptent tout bonnement aux exigences de l'heure.

Cela donne des résultats parfois curieux, comme en témoignent ces recettes trouvées dans *la Vie Féminine* — journal à tendance pourtant féministe, dirigé par Valentine Thomson, et auquel collaborait Séverine — dans les mois qui ont suivi sa reparution, en 1916.

Sous le double titre *Le coin des Gourmandes — Pour les Marraines,* et sous la signature de Prosper Montagné, paraissent en effet chaque semaine à compter du 26 février 1916 des conseils et recettes destinés aux « mamans, épouses, sœurs ou marraines (...) ingénieuses autant que bonnes », mais peut-être démunies pour trouver de nouvelles idées afin de varier le contenu des colis à envoyer au front.

Gravement, *La Vie Féminine* s'interroge :

Ne sont-ils pas superflus, ces conseils ? (...) depuis si longtemps hélas dure cette guerre (...) vous avez dû acquérir une très grande expérience en ce qui concerne la préparation des colis que vous envoyez à ceux qui vous sont chers. » (n° 1, 26-02-1916).

Mais c'est pour mieux répondre par la négative et conforter l'idée d'un journal-guide précieux pour ses lectrices :

« Il est peut-être bon nombre d'apprêts culinaires que vous ignorez, ou que vous n'osez exécuter vous-mêmes. »

Ce faisant, il témoigne d'une parfaite ignorance des conditions d'existence sur le front, ignorance qui frise le ridicule :

« Il est bien des choses, friandises ou mets solides qui, là-bas où l'ordinaire est un peu monotone, *seront accueillies avec une joie d'autant plus vive que ce sera vous, mesdames, qui tendrement les aurez préparées et qui, lorsqu'elles seront déballées dans la tranchée, évoqueront pour vos poilus la si douce table familiale. »*

Quant aux recettes proprement dites, elles ne se différencient de leurs sœurs de la grande cuisine bourgeoise que par d'infimes aménagements visant pour la plupart à accommoder les plats — légumes ou viandes — de façon à ce qu'ils arrivent intacts à destination. D'où de nombreux conseils sur la manière d'emballer les plats cuisinés : boîtes en fer blanc soudées « préférable[s] à une terrine pour les envois au front », aliments recouverts au préalable d'une couche de graisse figée...

Le choix des recettes elles-mêmes en dit long sur l'incapacité totale des rédactrices de *La Vie Féminine* à imaginer, ne fût-ce qu'un seul instant, ce que pouvait être la vie d'un soldat de Verdun : ne trouve-t-on pas dans le numéro du 11 mars 1916 cette phrase édifiante à l'usage de « celles de nos lectrices qui désireraient ajouter des légumes aux envois qu'elles font à leurs poilus » :

« Ces légumes " cuits à la maison " seront les bienvenus là-bas où une alimentation carnée trop abondante risque de fatiguer quelque peu l'estomac. »

Et dans celui du 19 mars, l'auteur, après avoir précisé que « pour pouvoir se conserver plusieurs jours, les légumes doivent être (...) presque complètement déshydratés », termine par cette réflexion involontairement savoureuse :

« Pour les consommer, il suffit, une fois réchauffés, de leur ajouter quelques cuillerées de bouillon, ou, à défaut (défaut peut-être fréquent dans la tranchée !) *quelques cuillerées d'eau chaude. »*

Encore fallait-il que l'eau chaude elle-même ne fût pas un luxe... mais cela était inconcevable pour une lectrice bourgeoise de *La Vie Féminine.*

Est-ce à cause de cette inadéquation profonde avec la réalité que la rubrique s'arrête très vite, remplacée au bout de quelques semaines par des conseils de cuisine économique ? Apprendre à cuisiner sans viande, sans sucre, avec des restes et même... des épluchures, devait préoccuper en effet davantage des maîtresses de maison aux prises avec des restrictions alimentaires toutes nouvelles pour elles, que de savoir comment s'y prendre pour envoyer sur le front potages et pâtés de pigeons...

Il reste néanmoins un mérite à ces articles : ils nous instruisent sur les mentalités d'une époque bien révolue...

Corinne BUCCAFURI

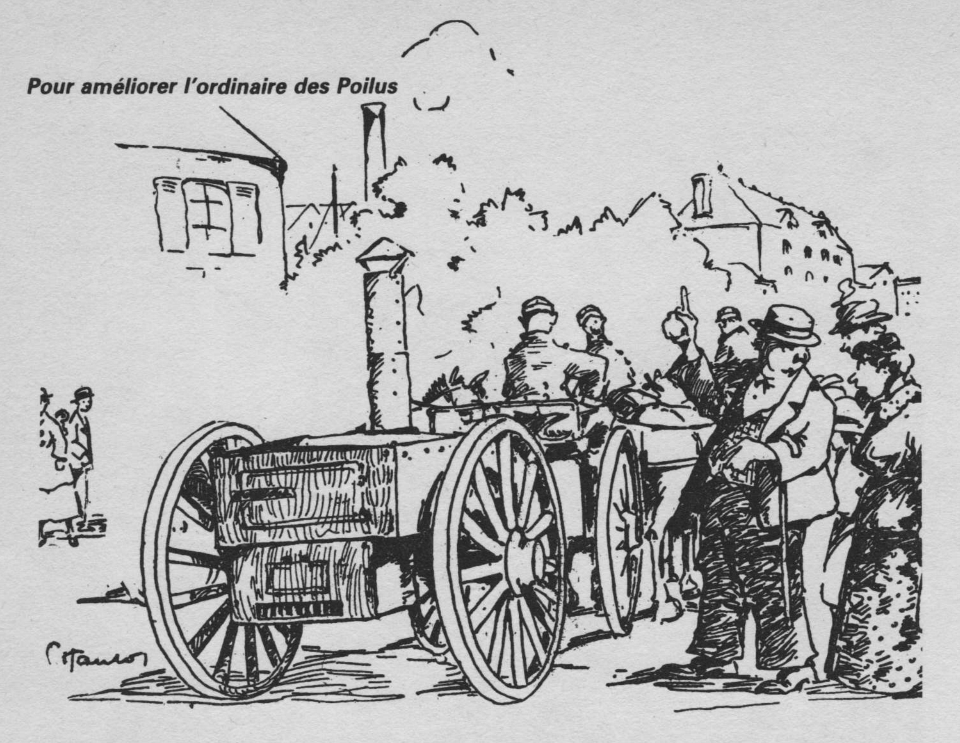
Carottes glacées

Choisissez de petites carottes rondes, dites « jardinière ». Épluchez-les correctement. Mettez-les (sans les blanchir, le blanchissage des légumes étant souvent inutile et nuisible) dans une casserole. Couvrez-les d'eau froide. Ajoutez, par 500 g de carottes, 60 à 80 g de beurre, du sel et un peu de sucre.

Faites bouillir en plein feu. Reculez la casserole sur le coin du fourneau et laissez cuire jusqu'à réduction complète du mouillement.

A ce point, les carottes étant très tendres, doivent être cuites. Si elles manquaient de cuisson, les remouiller d'eau chaude et achever de les cuire. Elles seront alors enveloppées d'une sorte de vernis qui constitue le glaçage des légumes.

Mettez ces carottes dans une terrine ou dans une boîte en métal où elles soient bien tassées. Dès qu'elles sont froides, recouvrez-



La « roulante » qui amenait le ravitaillement à proximité des tranchées. Ici, à « l'arrière », le civil de droite explique à sa voisine : « Ça ! c'est un canon anti-aéro, Madame ! » Dessin de G. Hautot paru en août 1916 dans *le Rire rouge*).

les d'une couche de beurre clarifié. Refermez la boîte lorsque le beurre est bien pris.

(N° 3, 11 mars 1916)

Épinards à l'étuvée

Épluchez et lavez avec soin 1 kg d'épinards très tendres récemment cueillis.

Mettez-les, *sans les blanchir*, dans une casserole où vous aurez fait chauffer 60 g de beurre.

Faites partir en plein feu, en remuant sans discontinuer avec une cuillère de bois pour empêcher les épinards d'attacher.

Dès que les épinards sont fondus et que leur eau de végétation monte un peu, assaisonnez de sel, de poivre et de muscade râpée ; couvrez la casserole et laissez cuire au four pendant 45 minutes, en remuant de temps en temps.

Si, après cette cuisson, il reste encore du liquide, remettez la casserole sur le feu pour le réduire, en remuant toujours.

Pour augmenter la saveur des épinards, ajoutez-leur un peu de bonne glace de viande dissoute (...). Mélangez bien sur le feu.

Mettez les épinards dans une terrine ou dans une boîte en métal (employez des boîtes vernies à l'intérieur). Tassez-les bien afin d'éviter les vides intérieurs. Laissez refroidir.

Coulez à la surface une couche de graisse de rognon de veau clarifiée épaisse de 5 à 6 mm. Lorsque cette graisse est bien prise, emballez la terrine.

Pour compléter ces légumes, pour les rendre plus savoureux, je vous conseille d'envoyer auss à vos « poilus », de temps en temps, des coulis ou jus de viande réduite, ainsi que des roux préparés.

(N° 4, 19 mars 1916)

Potage de poireau à l'orge

Croyez-bien, madame, qu'un simple « potage aux poireaux » semblera une chose merveilleuse à votre « poilu ». Ce potage, préparé par vous, ira porter là-bas, où les légumes sont rares, le souvenir parfumé du potager familial.

Étuvez doucement au beurre, et sans le laisser colorer, du blanc de poireau finement émincé. Assaisonnez d'un peu de sel.

Lorsque les poireaux sont bien fondus, saupoudrez-les (pour 250 grammes de poireaux cuits) de 4 cuillerées de crème d'orge.

Faites chauffer quelques instants ; mélangez bien.

Lorsque ce mélange est froid, façonnez-le en une ou plusieurs tablettes régulières. Trempez les tablettes dans de la graisse de rognon de veau clarifiée. Emballez une fois froid.

Votre « poilu » n'aura plus, une fois cette composition dans sa gamelle et mouillée avec de l'eau, qu'à la faire bouillir quelques instants.

(N° 5, 2 avril 1916)

Crème d'orties

Puisque cette plante n'est pas rare près des tranchées, c'est la recette, madame, que vous pourrez envoyer à votre « poilu » (!)

Faites blanchir, à l'eau bouillante salée, 500 g d'orties nouvelles bien lavées. Égouttez-les, rafraîchissez-les, prenez-les. Faites-les étuver au beurre. Assaisonnez-les de sel.

Saupoudrez-les de deux cuillerées de farine. Mouillez avec de l'eau, ou si la chose est possible, avec du lait bouilli. Faites cuire pendant 15 minutes. Au dernier moment, ajoutez un peu de beurre.

Le lait est sans doute une denrée assez rare au front. Aussi pour le suppléer, je vous conseille, madame, de mettre dans vos envois quelques boîtes de lait condensé. Avec cet appoint, les potages susdits seront plus savoureux.

(N° 6, 2 avril 1916)

Pour expédier des asperges aux poilus

1° Éplucher les asperges — non superficiellement comme on le fait trop souvent, mais en les pelant carrément — les réunir en botillons par 6 ou par 8 ; les raccourcir, c'est-à-dire supprimer toute la partie dure. (Il est inutile d'augmenter le poids des envois en expédiant des substances ligneuses aux poilus.)

LA VIE FEMININE

***La vie féminine* est née en 1914 (début de l'année). C'est une publication *Pierre Lafitte*, comme *Je sais tout, Femina, Musica, Excelsior* auquel elle serait plus particulièrement rattachée.**

Les premiers numéros ont l'aspect d'un journal grand format, sur une double page, assez austère malgré la présence de quelques photos (portraits de femmes célèbres ou événements mettant en scène des femmes).

Le sous-titre *Union littéraire, artistique, sociale* ainsi que l'absence de rubriques légères telles que mode, cuisine... confirment cette impression d'un féminisme austère, affirmé dans le courrier du n° 6 (appelé correspondance) en réponse à une lectrice :

« *La vie féminine* ne publie ni nouvelles, ni contes, ni mondanités ; paraissant à titre de supplément d'*Excelsior*, les mondanités feraient double emploi ; les questions sociales, le mouvement charitable et les actualités féminines intéressent seuls le journal. »

La guerre interrompt la parution. Elle reprend sous une nouvelle forme à partir du *26 février 1916*. Son aspect est alors très moderne : nombreuses photos (page de couverture occupée par une photo pleine page, assez rapidement en couleur, sur papier glacé ; double page centrale de photos : actualités féminines autour d'un thème comme le travail en usine par exemple) ; publicité, reportages, renseignements d'ordre pratique ou touristique ; feuilletons, mode, cuisine ; actualité féminine : « La Femme partout. »

Cette présentation « contraste avec celle des autres journaux féministes : au lieu des rébarbatives colonnes de typographie serrée, de nombreuses photos prêchent ici par l'exemple le travail féminin » (1). Il s'agit donc d'une « revue agréable qui se rapproche des magazines actuels » (2).

Comité de rédaction
Directrice : Valentine Thomson
Collaborateurs : Émile Faguet, Séverine, Tristan Bernard, J. Ernest-Charles, Magali Bismard, Henry Bataille, Jane Nemo, Michel Corday, Gabrielle Réval, Prosper Montagné, Fanny Clar...

***Quelle audience ?* Le journal est recommandé par « l'Association des Institutrices diplômées » qui regroupe des institutrices de l'enseignement privé.**

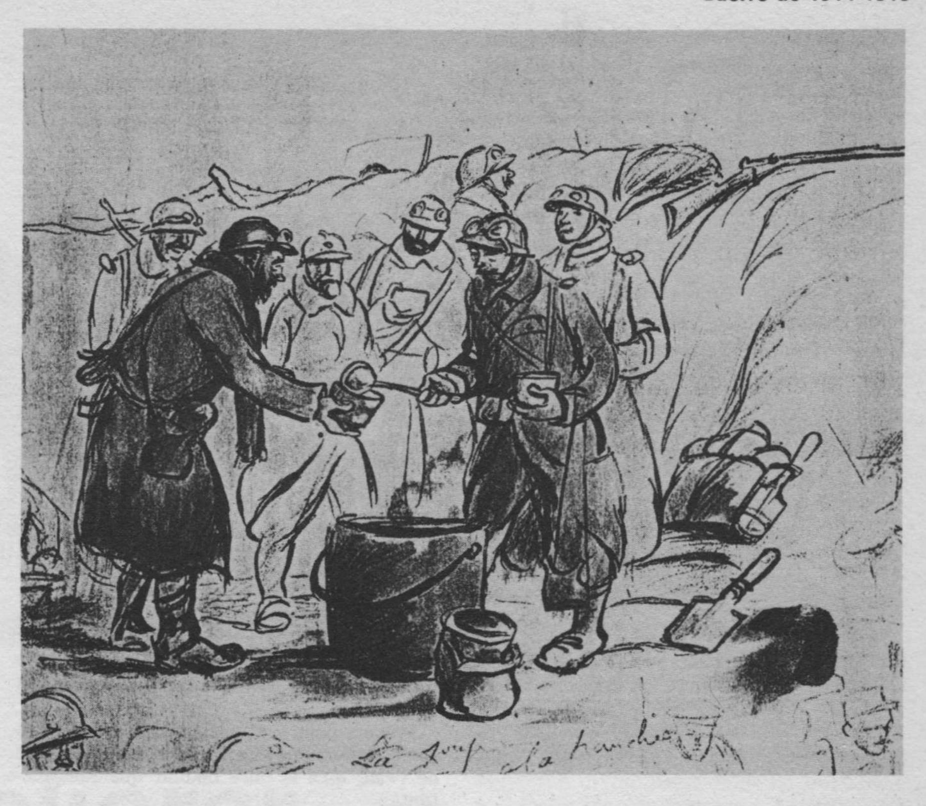
La teneur même de ses articles laisse penser qu'il s'adresse à des bourgeoises, parisiennes surtout (il n'est question que de métiers tertiaires, de problèmes de dot, de tennis, expositions...).

***L'Excelsior* est, lui, qualifié par l'Annuaire de la presse 1917 de « plus fort tirage des journaux à clientèle de luxe ». C'était sans doute cette même clientèle que visait *La vie féminine*. Son féminisme n'est nullement outré, il ne « voit dans la revendication des droits de la femme [qu'] une nécessité pour l'efficacité de son action sociale » (3).**

***La vie féminine* cesse de paraître en 1919. Les publications Pierre Lafitte — échec commercial — ont été rachetées en 1916 pour partie par Hachette et, en ce qui concerne *Excelsior*, par *le Petit Parisien*. Ce nouveau propriétaire a peut-être considéré que son supplément féminin était insuffisamment rentable.**

On peut dire d'autre part que la presse féminine de l'époque n'a que peu de points communs avec celle d'aujourd'hui et qu'elle se caractérise par une « multiplicité de petites feuilles qui naissent, vivent péniblement et disparaissent après avoir dit " leur mot ", celui de leur directrice-fondatrice » (4).

(1) (2) (3) (4) Yvonne Delatour.



Distribution de la soupe dans la tranchée (d'après un croquis de guerre de Sem)

2° Plonger les bottillons d'asperges dans une casserole d'eau bouillante salée à la proportion de 9 à 10 g de sel au litre. Laisser cuire à grands bouillons pendant 8 minutes. Égoutter les asperges.

3° Les mettre dans une sauteuse grassement beurrée. Ajouter pour un kilo d'asperges, 4 à 5 cuillerées d'eau ; assaisonner de sel. Faire partir en plein feu. Couvrir la sauteuse. Laisser cuire à l'étuvée pendant 35 à 40 minutes.

4° Égoutter les asperges ; les ranger dans une petite boîte ovale ou rectangulaire. Les arroser avec leur fond de cuisson.

Lorsqu'elles sont froides, les couvrir d'une couche de beurre clarifié. Laisser bien refroidir ce beurre.

Envelopper la boîte dans du papier sulfurisé.

N.B. Envoyer en même temps, dans une petite bouteille, une sauce vinaigrette.

(N° 7, 9 avril 1916)

Les recettes de légumes sont beaucoup plus nombreuses que celles de viandes, car « les viandes braisées ou bouillies, ragoûts divers, tout cela sans doute (...) excellent, préparé par les « cuistots » qui, nous dit-on, font merveille sur le front » (1) abondent à l'armée. Parmi ces dernières, figurent cependant les plus grands plats de la cuisine bourgeoise : la « pièce de bœuf à la mode froide », le « poulet en daube à la gelée » et la « blanquette de veau à l'ancienne », qui terminera cet article en feu d'artifice culinaire.

(1) N° 3, 11 mars 1916.



Pour les Marraines

Blanquette de veau à l'ancienne

Voici un plat, la « blanquette de veau à l'ancienne » qui, je crois, sera bien reçu au front. C'est, avec la « fricassée de poulet », dont je parlerai dans un autre article, un des apprêts les plus savoureux de la cuisine ménagère.

Ce plat, facile à préparer, peut se conserver quelques jours. Il se réchauffe facilement, mais est excellent aussi mangé froid.

Pour que ce plat arrive en bon état aux poilus, le meilleur système — en dehors bien entendu, de l'ébullition dans un récipient hermétiquement clos dont nous ne parlons pas ici — consiste à mettre la blanquette, dès qu'elle est terminée, dans une boîte en fer blanc assez large et à rebords peu élevés, puis à couler dessus, une fois qu'elle est bien refroidie, une couche de beurre clarifié. Il n'y a ensuite qu'à réchauffer la blanquette au bain-marie.

Lorsque la blanquette doit être mangée froide, le meilleur moyen pour la conserver est de la placer dans un pain rond complètement évidé en forme de croûte et tapissé intérieurement d'une couche mince de beurre. On peut aussi dresser la blanquette dans une croûte à pâté.

Recette : Détaillez en morceaux réguliers 1,500 kg de veau désossé pris dans les côtes de collet, la poitrine ou l'épaule.

Mettez ces morceaux dans une casserole ; mouillez-les avec un fonds blanc ou bouillon préparé avec les os de veau. Assaisonnez d'un peu de sel. Faites bouillir ; écumez.

Ajoutez une carotte moyenne, un oignon piqué d'un clou de girofle et un bouquet garni composé de persil, d'un peu de thym, d'un peu de laurier, d'un poireau et d'une branche de céleri. Faites cuire à petite ébullition pendant une heure et demie.

D'autre part, préparez 100 g de roux blanc (composé de beurre et de farine). Mouillez ce roux, lorsqu'il est cuit avec les 3/4 de la cuisson du veau. Mélangez cette sauce. Ajoutez dedans les épluchures de 200 g de champignons et laissez cuire pendant 20 minutes.

Égouttez les morceaux de veau. Parez-les, c'est-à-dire enlever les petits os et autres déchets. Mettez-les dans un sautoir avec 150 g de petits oignons cuits à blanc et les champignons tournés cuits au blanc. Couvrez et laissez mijoter le coin du fourneau.

Réduisez la sauce du veau en lui ajoutant durant la réduction, 2 dl de crème. Assaisonnez-la d'une pointe de muscade râpée et d'un filet de jus de citron. Passez-la à l'étamine et versez-la sur le veau.

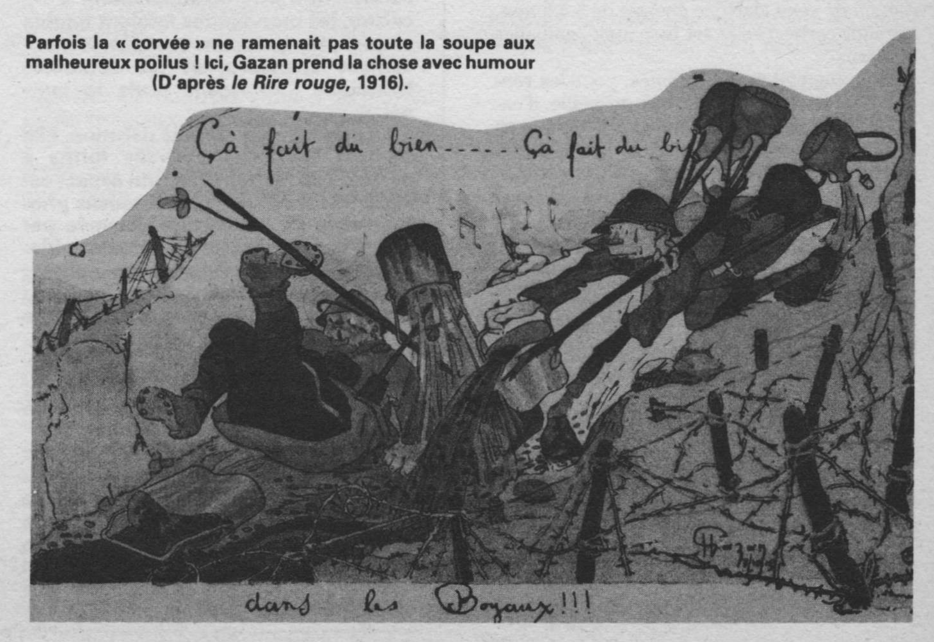
Laissez mijoter sur le coin du fourneau en évitant toute ébullition.

Nota. — À dessein, la blanquette devant être réchauffée, je n'indique pas de la lier avec des jaunes d'œufs. Si ce plat doit être mangé froid ou s'il est préparé pour être consommé de suite, il faudra compléter la liaison avec 4 ou 5 jaunes d'œufs. Dans ce cas, il convient de diminuer un peu la proportion de crème.

Remarque : On peut préparer de la même façon la « Blanquette d'agneau ». Pour cette dernière viande, il faut diminuer un peu le temps de cuisson.

Prosper MONTAGNÉ

Parfois la « corvée » ne ramenait pas toute la soupe aux malheureux poilus ! Ici, Gazan prend la chose avec humour (D'après *le Rire rouge*, 1916).





La démolition des barrières. Ici, place de l'Étoile (1860).

LES AGRANDISSEMENTS DE PARIS sous le Second Empire

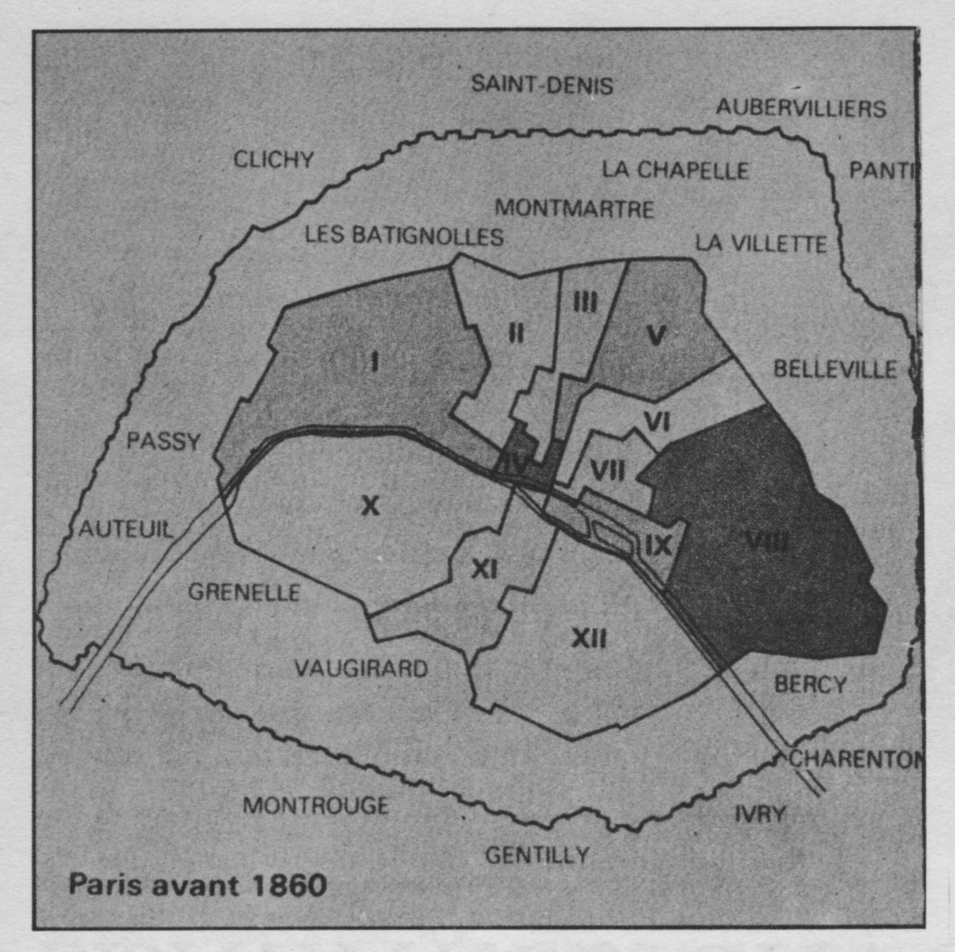
En 1800, Paris compte plus de 600 000 habitants ; un demi-siècle plus tard, sa population a doublé. Cette urbanisation rapide, non préparée, s'est accompagnée de la surpopulation de certains quartiers, de la forte hausse des loyers (de 1817 à 1829, ils passent en moyenne de 89 F à 111 F), et d'une vaste transformation de la physionomie sociale de la ville. Les plus pauvres sont progressivement exclus du centre ville et expulsés dans la banlieue qui se constitue à cette période.

D'un Empire à l'autre...

La périphérie immédiate gonfle, ainsi de 1800 à 1856 la population d'Auteuil est multipliée par 4, celle de Montmartre par 58 ! Comment contenir un si fort afflux de population ? Comment accueillir, nourrir et faire travailler tant de personnes ? Paris est physiquement limité par l'enceinte des Fermiers Généraux. « Le mur murant Paris rend Paris murmurant » [1] est édifié à partir de 1784, les travaux s'arrêtent en 1787 et sont repris en 1789. Le mur n'est pas totalement construit lorsque l'Assemblée Constituante supprime, en 1791, les droits d'octroi, qui sont rétablis le 19 février 1798. Cette ceinture de 23 kilomètres de long sur une hauteur de trois mètres trente est interrompue par soixante portes où l'on perçoit les diverses taxes sur les marchandises et les individus qui entrent dans la ville. Il reste encore aujourd'hui des vestiges de cette construction : les belles portes de la Nation, la rotonde de la Villette et celle qui orne l'entrée du parc Monceau. Elles ont été conçues par le talentueux architecte des salines d'Arc-et-Senans : Nicolas Ledoux. Avec l'édification de ce mur des Fermiers Généraux, la superficie de Paris passe de 1 103 hectares à 3 370 hectares. À proximité se développent de nombreux villages dont le seul mérite consiste pour ceux qui s'y installent à échapper aux taxes.

Ce rapide accroissement démographique de Paris bouleverse la ville, l'oblige à se moderniser, à s'équiper. Des trottoirs bordent les chaussées. L'éclairage public fait son apparition, les premiers becs de gaz sont installés en 1829 (on en dénombre 9 000 en 1848 et 32 320 à la fin du Second Empire). Les égouts récoltent les eaux usées et les évacuent vers des centres de décantation : il y a 37 kilomètres d'égouts pour tout Paris avant le règne du préfet Rambuteau, en 1833, et 8 kilomètres de plus par an à partir de cette date. On recense, alors, 1 500 bornes fontaines, contre 60 à l'entrée du siècle (l'eau courante n'existe pas et les nombreux porteurs d'eau livrent à domicile). Les gares déploient leurs immenses verrières sur l'enchevêtrement des rails métalliques et deviennent les nouveaux points forts des échanges. Ceci n'échappera pas à la perspicacité de Napoléon III qui déclarera que « les embarcadères des che-

1. Allusion au mécontentement populaire provoqué par le paiement des taxes d'octrois aux « barrières » de la ville.



En 1859, Paris comptait 12 arrondissements. La ligne ondulée est celle des fortifications de 1841.

mins de fer sont, de nos jours, les véritables barrières de Paris ».

Mais les barrières qu'évoque l'empereur ne sont plus les 60 portes d'octroi des Fermiers Généraux, car entre-temps, Paris a été doté de solides fortifications. La présence, aux portes de la capitale, des troupes russes lors de l'invasion de 1814 a créé un réel climat d'insécurité et de panique parmi les Parisiens. Thiers présente à l'Assemblée le 13 décembre 1841, un projet de nouvelles fortifications. En 1845, elles sont achevées. Elles délimitent une nouvelle zone, modifiant considérablement la forme de Paris et transforment, une fois de plus, l'espace de la région parisienne sans en changer le découpage administratif. Le département de la Seine comprend deux arrondissements, celui de Saint-Denis et celui de Sceaux, divisés en huit cantons et rassemblant quatre-vingt communes. La fortification s'étend sur 35 kilomètres avec un parapet de 6 mètres d'épaisseur, un mur d'escarpe de 3,50 m sur 10 m de hauteur, un fossé de 15 m de largeur sur 8 m de profondeur. Elle compte 94 bastions, 17 portes donnant passage aux routes nationales, 23 barrières aux routes départementales et 12 poternes aux chemins vicinaux. Seize forts s'y adjoignent.

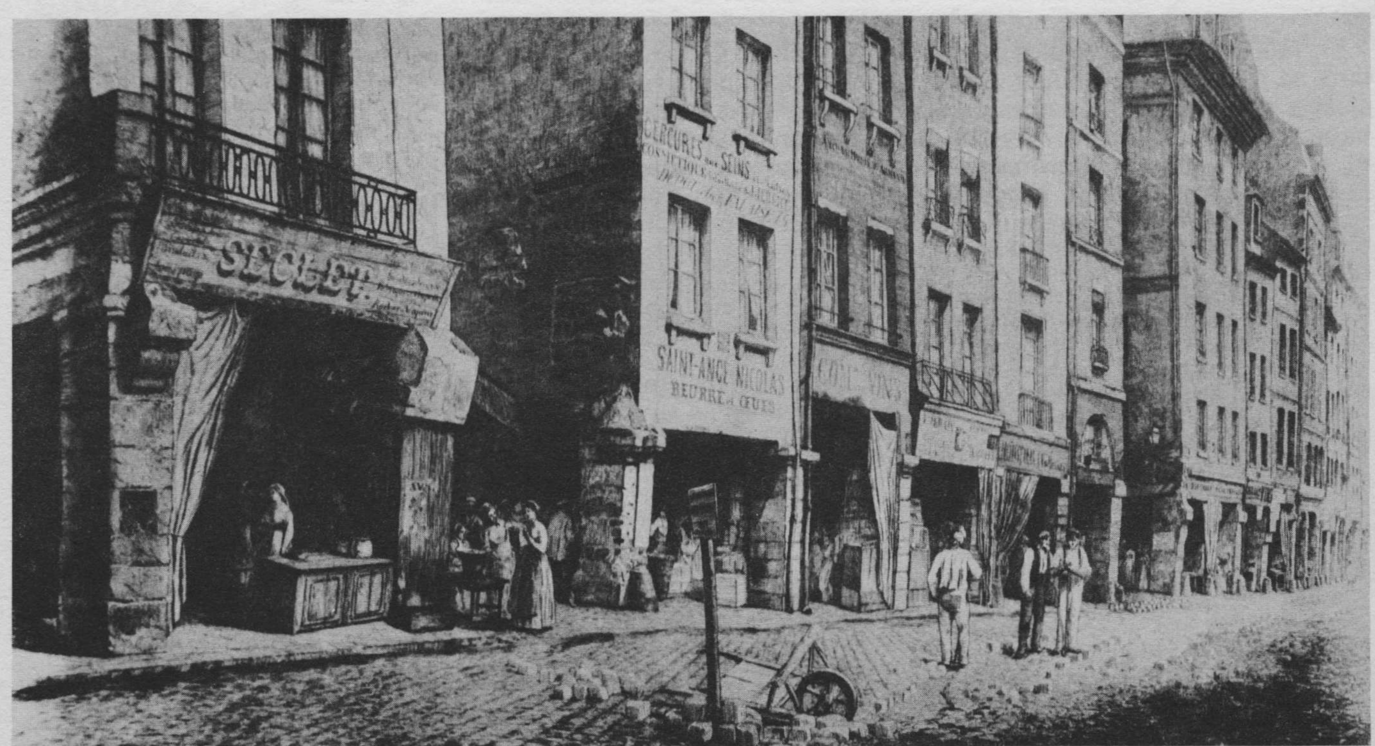
Cette nouvelle enceinte englobe 11 communes entières et en coupe 13 autres en deux. Néanmoins, les limites communales demeurent et l'octroi n'est pas déplacé. Une telle protection se révèle inefficace face à des canons qui tirent à 1 600 m vers 1850, et près de 7 km en 1870 ; mais elle est un obstacle à l'avance de l'infanterie.

De 1840 à 1859, la zone comprise entre le mur des Fermiers Généraux et la fortification Thiers voit sa population augmenter de 125 000 à plus de 350 000 personnes. L'asphyxie guette la ville. Sa proche banlieue est incapable d'absorber le trop-plein de la capitale. Charles Nodier s'interroge ainsi dans son ouvrage *Les environs de Paris* (1845) : « Où finira Paris ? Paris est un fleuve de pierres qui tend, chaque jour, à sortir de son lit... c'est un perpétuel débordement d'hôtels, de casernes, de palais, de théâtres, d'églises, d'édifices de tous genres et de monuments de toutes sortes... C'est en vain qu'on essaie de resserrer Paris dans une enceinte continue... »

La situation empire.

L'ancien Paris n'est plus à la mesure des besoins des déracinés qui quittent

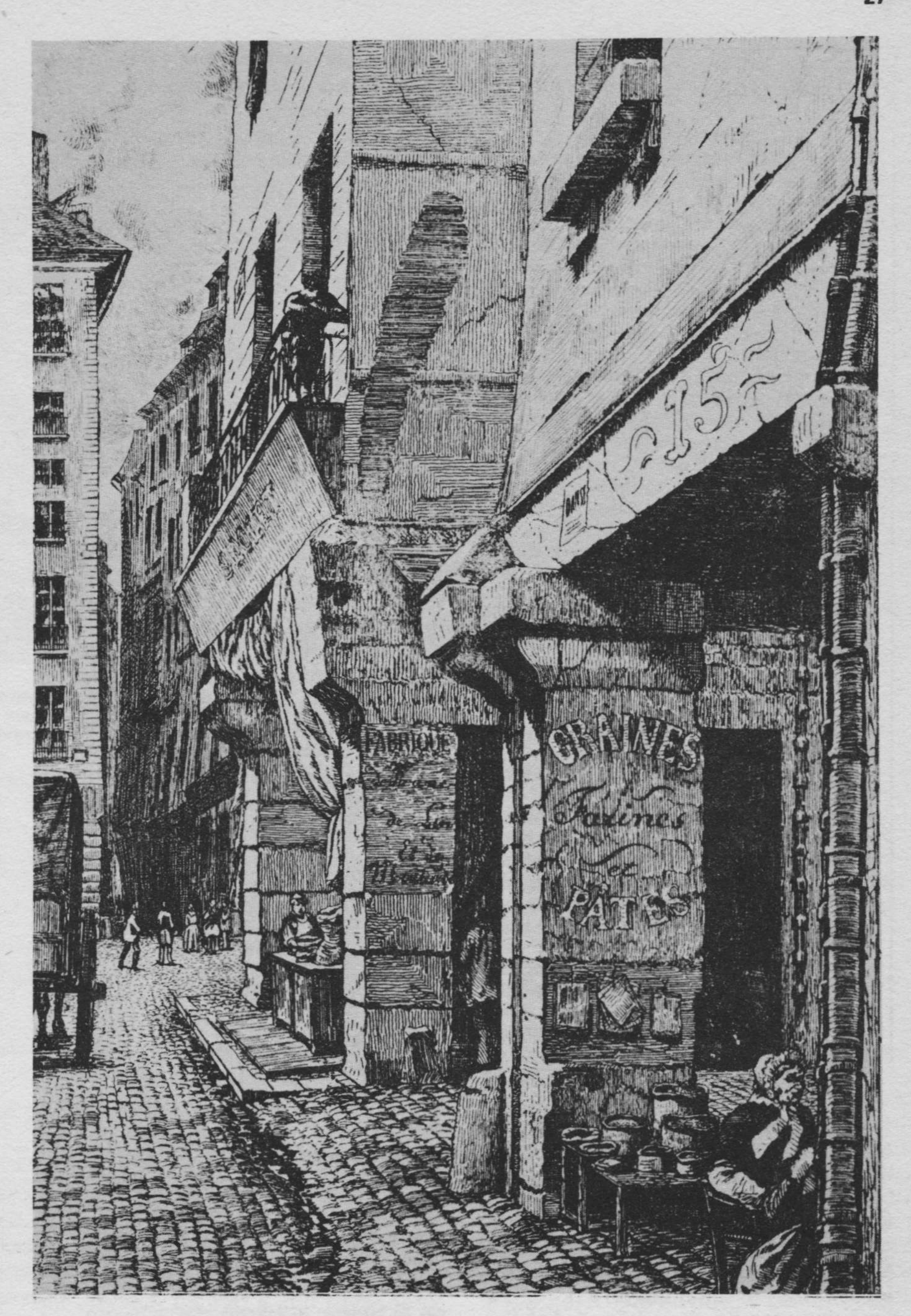
Le vieux Paris : la rue de la Tonnellerie.



la campagne dans l'espoir de trouver un travail rémunérateur à Paris. La situation peut être résumée en un mot : « crise du logement », même si l'expression n'a pas encore court. Une des solutions préconisées est de mieux répartir la population, en étendant les limites administratives de la ville. En 1811, un projet d'agrandissement avait été présenté à Napoléon Ier par le Conseil d'État. L'Empereur justifia son refus en affirmant l'argument économique suivant : « Dans une grande capitale, beaucoup de salaires sont inférieurs aux besoins immédiats des salariés, pour se loger et se nourrir ; il leur faut donc s'éloigner du centre pour échapper aux taxes urbaines et au renchérissement général, à moins d'imiter les Anglais chez qui les paroisses accordent un supplément aux ouvriers. »

Une ordonnance du 6 janvier 1819 annexe le village d'Austerlitz (à l'emplacement de la gare actuelle) qui est par conséquent détaché d'Ivry.

Le comte de Rambuteau (1781-1869), préfet de Paris de 1833 à 1848, argumente que « maintes fois, l'annexion des communes situées entre les deux enceintes fut réclamée, jamais je n'y consentis. Partout on bâtissait dans les communes circonvoisines, villages et hameaux devenaient d'importantes agglomérations, tout y était à créer, églises, écoles, marchés, fontaines ». Son refus repose principalement sur la constatation suivante : si on intègre à Paris les villages voisins, on provoque un surprix de bien des marchandises. Rambuteau fait remarquer qu'il y a 70 000 chevaux dans Paris, dont plus des deux tiers sont nourris hors-barrières, ce qui représente, pour le propriétaire — et dans une moindre mesure pour l'usager — une économie de 50 francs par tonne de fourrage. L'on mesure mieux encore l'ampleur des perturbations causées par une décision de ce type quand on sait que la majorité des transports en commun et des transports de marchandises se font avec des voitures hippomobiles... C'est en 1855 que l'ensemble des compagnies (les *Dames blanches*, les *Écossaises*, les *Montrougiennes*, les *Gazelles*, les *Diligentes*... etc.), se regroupent dans la Compagnie Générale des Omnibus.



Dans la rue de la Tonnellerie, en 1861, les grands piliers.

En 1829, le docteur Daubenton remet un rapport à l'académie de Médecine, concernant les conditions sanitaires de la ville. Une des conclusions insiste sur la trop grande concentration de la population et la nécessité de réduire cette densité, en vue d'éviter les épidémies (trois ans plus tard, éclate une épidémie de choléra).

L'amélioration des conditions de vie ne peut résulter que d'un décongestionnement de certains quartiers. Victor Hugo dans *Les Misérables*, Eugène Sue dans *Les Mystères de Paris*, rejoignent Alexandre Dumas, qui, dans *Les Mohicans de Paris*, voit le quartier Saint-Jacques comme un « dédale obscur, nauséabond, infect, squalide... ».

Des témoignages du milieu du XIXe siècle concordent avec ces descriptions romanesques. Avec force détails, ils nous présentent les rues des quartiers populaires, « bordées de maisons à 6 ou 7 étages où l'on monte par un escalier tortueux ». Les appartements s'ouvrant sur une cour intérieure, « sorte de puits sans fond », ne reçoivent jamais le jour. Bondés d'habitants — on ne compte pas moins de 150 locataires dans un des immeubles de la rue Galande —, ces maisons sont occupées par des travailleurs qui ne veulent pas se loger trop loin de leur ouvrage : balayeurs de la ville (il en existe « une colonie » dans la rue de la Parcheminerie), hommes de peine employés sur les quais ou à la Halle aux vins... Ils s'entassent alors dans des appartements très exigus, composés ordinairement d'une pièce donnant sur la rue et d'une petite cuisine éclairée par une lucarne sur la cour intérieure ou sur l'escalier. Lorsqu'arrivent les enfants, la cuisine se transforme en « dortoir ».

TAUDIS DU XIXe SIÈCLE

À Lille, « les plus pauvres habitent les caves et les greniers. Les caves n'ont aucune communication avec l'intérieur des maisons ; elles s'ouvrent sur les rues ou les cours, et l'on y descend par un escalier qui est très souvent à la fois la porte et la fenêtre... Il s'en trouvait en 1828 jusqu'à 4 687 logés dans ces caves souterraines, sans air, étroites, basses, privées de jour, où règne la malpropreté la plus dégoûtante, et où reposent sur le même grabat les parents, les enfants et quelquefois les frères et les sœurs adultes ».

NAPOLÉON III SOCIALISTE ?

« Le gouvernement a décidé qu'outre les améliorations imposées aux anciennes habitations ouvrières, de nouvelles maisons à plusieurs étages, avec des logements garnis et non garnis, pour les ouvriers célibataires comme pour les ménages, s'élèveraient à la fois dans plusieurs quartiers de Paris, sur des emplacements bien choisis, à proximité des travaux, et que ces logements seraient disposés de manière à réunir à l'économie du prix toutes les conditions désirables de salubrité, de bien-être et de moralité. Le soin d'exécuter ce projet est confié à des entrepreneurs qui se sont résolument associés aux vues de l'empereur et qui sont parfaitement à même de les réaliser. Les travaux seront faits conformément aux plans et devis arrêtés par le ministre de l'Intérieur, qui fixera le prix des loyers dans des proportions telles que les nouvelles constructions ne puissent être un objet de spéculation, et pour que cette mesure, si avantageuse aux classes ouvrières, ne soit onéreuse à personne, l'État entrera dans la dépense au moyen d'une allocation une fois payée...

Le ministre de l'Intérieur est saisi d'une proposition de capitalistes et de propriétaires qui offrent de bâtir, dans les conditions les plus favorables, des constructions séparées pour les petits rentiers, les employés peu rétribués, en un mot pour les fortunes modiques.

Paris ne doit pas profiter seul de ces avantages. Le gouvernement est résolu d'étendre ce système aux grandes villes, aux centres manufacturiers où les ouvriers sont agglomérés. »

(Placard du 14 mai 1853)

Dans son livre *Les classes dangereuses de la population* (1840), Frégier note : « Parfois la cour n'a que quatre pieds et se trouve remplie d'ordures. C'est sur elle que s'ouvrent les chambres ; les latrines crevées au sixième étage laissent tomber des matières fécales sur l'escalier qui en est inondé jusqu'au rez-de-chaussée. » Frégier est chef de bureau à la Préfecture de police, son rapport est le résultat d'une minutieuse enquête laissant peu de place à la fantaisie. Il nomme les responsables de cette dégradation du cadre de vie : les propriétaires ; ces derniers sont prêts à louer n'importe quel recoin de leur demeure, les immeubles sont agencés de manière à y faire loger le maximum de gens. L'appât du gain, le détournement des lois, l'absence de contrôle, l'inorganisation des locataires et leurs faibles revenus, constituent les éléments propices à l'enrichissement de ceux qu'on appelle les « vautours »...

En 1849, comme en 1832, le choléra frappe davantage les quartiers à forte densité, sans pour autant épargner les quartiers riches plus aérés. Ainsi le taux de mortalité est de 47 ‰ dans le quartier Saint-Marcel, de 34 ‰ dans le quartier Saint-Merri, c'est-à-dire dans des quartiers surpeuplés. L'eau « potable » et l'évacuation des eaux usées sont les principaux facteurs des épidémies, mais pas les seuls. La mauvaise construction des immeubles, le fort degré d'encombrement, concourent à leur expansion. La géographie des épidémies coïncide avec celle des insurrections de 1830, 1832, 1834, 1839 et 1848.

La ségrégation sociale s'inscrit dans l'espace urbain. Au nord-ouest et à l'ouest de Paris, ce sont les beaux quartiers, à l'est et au sud-est les quartiers populaires. Le Paris de Balzac (1830) et le Paris de Zola (1860) diffèrent par cette nouvelle distribution sociale de l'espace. Les riches s'approprient des quartiers interdits aux pauvres par le prix élevé des loyers et réciproquement les pauvres investissent des arrondissements où aucun riche n'ose pénétrer... C'est le cas du faubourg Saint-Marceau et de la rue Mouffetard « où la misère habite un peu partout ». Les ruelles environnantes, la rue Gracieuse, la rue du Pot-de-fer, la rue de l'Arbalète, sont habitées par une population misérable de journaliers, de brocanteurs, de regrattiers, de chiffonniers. Vers les 6 heures du soir, au moment où les ouvriers reviennent du travail, où les femmes en bonnet, le panier au bras, vont débattre avec les marchands des quatre saisons des prix des provisions nécessaires à leur mince dîner, c'est une « foule déguenillée » qui se presse sur les pavés.

Le Paris où aristocrates bourgeois et gens du peuple cohabitaient, occupant surtout des étages différents des mêmes immeubles — de moins en moins fortunés à mesure que l'on gravissait l'escalier — ce Paris-là est désormais révolu.

La campagne à la ville

Pour tailler à vif un nouveau Paris, il faut une « poigne de fer » et une conjoncture politique favorable. Le Second Empire trouvera l'homme de la situation en la personne du préfet de la Seine, le baron Haussmann.

Haussmann considère la banlieue comme « une ceinture compacte de faubourgs construits au hasard, couverts d'un réseau inextricable de voies publiques étroites et tortueuses, de ruelles et d'impasses où s'accumulent avec une rapidité prodigieuse des populations nomades sans lien réel avec le sol et sans surveillance efficace ».

On y trouve diverses activités : les nombreuses guinguettes installées le long des grands axes routiers ou à proximité des portes et barrières, les vastes entrepôts de Bercy, de la Villette, du Petit-Montrouge, où sont stockées les marchandises alimentant le ventre insatiable de Paris. Mais il ne faut pas oublier les carrières de Gentilly, d'Arcueil, de Belleville et de

L'HORREUR INSTINCTIVE DE LA CASERNE

Tout au long du 19e siècle, les classes populaires réclamerent le libre usage de l'espace public et montrèrent de la méfiance, sinon de l'hostilité, envers les « cités ouvrières » qui les soumettaient au contrôle des propriétaires ou des patrons.

À l'architecture « militarisée » des cités, ils préféraient l'habitat individuel. *« Le propriétaire d'un vaste terrain situé entre la rue Nationale et Jeanne d'Arc (XIIIe) conçut le dessein de le couvrir de constructions destinées à servir de logements à des ouvriers. Il éleva dans cette pensée huit grands corps de bâtiments dans lesquels il pratiqua 1 200 logements, comptant sans doute, pour attirer les locataires, sur des prix bon marché. Mais l'événement ne répondit pas à cette attente. L'horreur instinctive de la caserne détourna les ouvriers de venir s'y établir »*.

Près de 20 ans plus tard, en 1884, des ouvriers interrogés sur le logement désiré proposèrent que « les maisons soient, par exemple, divisées par groupesde cinq, dont l'une aurait une façade en pierre de taille, l'autre en briques, une troisième en moellons, *afin que rien ne pût faire croire qu'il s'agît là d'une cité ouvrière* »...



Les travaux d'Haussmann : démolition du Cirque et percement du boulevard Prince Eugène (Voltaire) en 1857.

Les adversaires de l'annexion dénoncent par la caricature le « Grand Paris ».



« Le grand Paris qui nous fait courir en tous sens »



« Arrivée de l'omnibus au terminus du nouveau Paris »

Montmartre qui fournissent en plâtre toute la région. On y trouve encore les installations métallurgiques de Grenelle, de Vaugirard, des Batignolles...

Paris en 1847 compte 342 000 ouvriers et 65 000 patrons ; en 1860, 416 000 ouvriers et 101 000 patrons. Le textile et le bâtiment sont les principaux secteurs dans lesquelles coexistent des entreprises de toutes tailles. Pour la banlieue, le panorama industriel est similaire. Promenons-nous quelques instants dans ces villages où la vie rurale n'a pas encore disparu.

Aux limites de la capitale, tout le quartier de la Maison-Blanche (proche de la place d'Italie) a conservé un aspect rural — il le gardera jusque dans les années 1880. Il n'est pas rare, pour les riverains, de voir un vol de canards sauvages s'abattre sur l'étang que formaient au fond d'une vallée assez profonde les eaux de la Bièvre. Cet étang est d'ailleurs environné de terrains vagues où vaches, moutons, chèvres paissent en liberté, comme à la campagne, sous la surveillance d'un enfant ou d'une vieille femme. Belleville (aujourd'hui dans le XXe arrondissement) est alors traversée par des rues et ruelles qui aboutissent à des vignes, à des champs ouverts de groseilliers, de lilas. « On s'y promène par des sentiers ombragés et des bords du plateau, on jouit de la vue la plus magnifique ».

À Montmartre, créé en 1790, la campagne domine. Les vignobles donnent un vin dont on dit « qui en boit pinte, en pisse quarte », en d'autres termes qui en boit près d'un litre, en « pisse » 67 ! Les nombreux moulins s'activent. Les basse-cours laissent entendre l'importance des activités agricoles à proximité de la ville. Pourtant, on trouve aussi : une fabrique de billards, quatre facteurs de pianos (dont Pleyel), un embouteilleur d'eau minérale, deux fabriques de bougies, deux entrepreneurs d'éclairage, deux fonderies, une fabrique d'huile de pied de bœuf, deux fabriques de toile cirée, trois liquoristes...

Au village voisin de Belleville, le mont chauve n'est pas encore la Butte Chaumont, aménagée en jardin public par Alphand et Barillet en 1866-67. Belleville est quand même fréquenté par les joyeux lurons, surtout lors de la fête clôturant le mardi-gras. C'est alors *la descente de la courtille ;* on boit à la santé de milord l'Arsouille ; on danse jusqu'au vertige ; la ville déborde de monde ; mais la dernière descente date de 1838, et l'on vit sur son souvenir... Belleville, en 1838, comprend une fabrique de poudrette qui emploie de 120 à 250 personnes selon les carnets de commande, quatre fabriques d'allumettes (130 personnes), une fabrique de boutons (17), une fabrique de brosses (8), une fabrique de crayons (2 personnes...).

Au fil des ans, Bercy verra les entrepôts et l'artisanat se répandre sur toute sa surface, grignotant au fur et à mesure le grand parc attenant au château. En 1818, on dénombre 50 ouvriers dans six établissements industriels (une raffinerie de sucre de canne, deux tanneries, une fonderie de suif, une forge). Trente ans plus tard, il y a 359 ouvriers travaillant dans une cristallerie, une fabrique de boulons, une fabrique de produits chimiques, une fabrique de noir animal... Mais l'activité principale est le commerce en gros des vins et eaux-de-vie, qui fait de Bercy le plus vaste marché d'Europe pour ces produits.

Évolution de la population des communes annexées

Village	1800	1831	1858
Auteuil	1 077	2 757	6270
Batignolles Monceaux	—	6 826	44 094
Montmartre	609	4 571	36 450
La Chapelle	788	2 440	33 355
La Villette	1 666	4 938	30 287
Belleville	1 684	8 109	57 699
Charonne	599	2 378	12 110
Bercy	1 035	3 935	14 439
Vaugirard	2 000	6 695	26 223
Grenelle	—	1 647	14 863

À la Villette, les trente mille habitants (ils étaient 650 un siècle plus tôt) sont principalement occupés par le port et ses tâches connexes. Dix mille bateaux y mouillent chaque année, jaugeant plus d'un million de tonnes de marchandises. Le bassin est vaste qui accueille les eaux de l'Ourcq et de la Marne. À côté du port, s'édifient des entrepôts d'orge, des raffineries de sucre, des chantiers de bois, des distilleries, des fabriques de produits chimiques et même une fabrique de plumes métalliques.

Ce n'est pas seulement la possibilité d'ouvrage qui attire la population, ce peut être le calme ambiant, la proximité de la ville et le repos possible. Par exemple, les retraités optent pour se retirer au village des Batignolles.

« Une ville industrielle, composée de 18 communes distinctes, s'est établie comme une ceinture dangereuse autour de la capitale, profitant des écoles, des hôpitaux, des théâtres, de tous les avantages de sa voisine, sans payer l'octroi, sans supporter ses charges » constate amèrement Haussmann. Il conclut qu'il est grand temps de faire cesser un tel scandale. Paris est en pleins travaux, ceux-ci butent sur une frontière inutile, abolissons-là, déplaçons la barrière de la ville, prolongeons les routes et avenues, taillons à vif dans ce territoire prêt à être remodelé !



La bonne ville de Paris et ses nouveaux enfants, dessin de Ch. Vernier.

Haussmann, « le comte de Paris-chaos » (1)

En 1853, Persigny est ministre de l'Intérieur. Fidèle compagnon de Napoléon III et pourvoyeur de fonds au moment du coup d'État de 1851, il est chargé, deux ans plus tard, de recruter le personnel politique qui doit assurer, stabiliser et faire prospérer le nouveau pouvoir. Persigny choisit Haussmann pour la préfecture de Paris, après une étude sérieuse sur l'individu. Il le sait intelligent, prétentieux et impatient, ce qui lui vaut, d'ailleurs, des ennuis avec son supérieur dans sa sous-préfecture de province.

Napoléon III et ses financiers ont besoin d'un tel homme pour mener à bien leur projet de bouleverser Paris.

Il s'agit, en effet, de transformer la capitale de façon à éviter le retour d'une possible révolution ouvrière s'appuyant sur une ville aux rues étroites, propices aux barricades et à la résistance. Mais il s'agit aussi de faire une gigantesque opération financière qui permettra aux banquiers de l'empereur de récupérer au centuple l'investissement qu'ils ont fait en finançant le coup d'État. D'autant plus que l'empereur désire faire de Paris « le rendez-vous des rois », et veut pour cela doter la capitale d'un cadre architectural digne de cette ambition...

Haussmann sera à la hauteur de sa tâche, et il n'oubliera pas d'en profiter.

De 1853 à 1865, il va abattre les tortueux quartiers populaires, construire de vastes boulevards, en un mot, embellir Paris.

Pendant cette période on démolit, à Paris, 20 000 maisons et on en reconstruit 40 000. Dans les faubourgs annexés, 5 000 bâtiments sont détruits et 30 000 édifiés.

(1) En 1856, Haussmann est fait comte de Palikao, après la victoire des troupes coloniales françaises dans cette ville de Chine.

Tout ceci s'accompagne d'emprunts faits aux grandes banques par la Ville de Paris. Ce qui a pour résultat d'apporter de substantiels bénéfices aux banquiers, mais aussi d'endetter lourdement la ville, dette camouflée par les services du préfet, ce qui amènera l'opposant républicain Jules Ferry à dénoncer les « comptes fantastiques d'Haussmann ».

De 1856 à 1859, la question de l'annexion des communes de la « ceinture » ne mobilise guère les esprits. Du 13 au 27 février 1859, une enquête d'utilité publique est ouverte auprès des habitants afin que ces derniers consignent leurs observations dans des registres qui sont déposés dans les mairies. La faible opposition vient des industriels, de ceux qui possèdent de vastes entrepôts ou occupent des espaces importants ; de ceux qui utilisent une matière première non taxée par l'octroi. L'économiste Michel Chevallier joint sa voix à ce chœur réduit de contestataires. Ainsi dans une brochure *Des intérêts de la banlieue de Paris, examen d'un projet d'annexion,* il affirme : « Un fait reconnu par tous les économistes, c'est la nécessité, dans les capitales populeuses qui tirent leur principale ressource des octrois, (de l'existence) d'une zone intermédiaire où s'effectue le libre mouvement des marchandises. » L'argument est chiffré : « Si je fabrique des produits chimiques, je paie annuellement à l'octroi de ma commune pour mon charbon, un droit fixe de 100 francs, si je suis parisien je paie 3 000 francs... » Pour éviter un tel enchérissement de la vie, il ne faut pas annexer, conclut Chevallier.

Le 11 mars, on collecte les résultats des enquêtes et le conseil municipal délibère. Le 14 mars, les conseils d'arrondissements et les conseils municipaux des communes annexées sont réunies. Sont contre l'annexion, les conseils de la Villette, de Bercy et Auteuil. Vaugirard demande le maintien durant une période de dix ans des avantages actuels.

Le 28 mars, la commission départementale délibère. Le 30 avril, le Conseil d'État adopte le projet. Le 3 mai, le corps législatif le reçoit et le discute... Le 26 mai, c'est le vote, 228 voix pour, 13 voix contre, le projet est majoritairement approuvé. Le 6 juin, le projet passe au Sénat ; l'annonce au cours de la séance de la victoire de Mac Mahon à Magenta (2) provoque l'euphorie générale et le projet est voté unanimement.

La loi est signée le 16 juin et promulguée le 3 novembre 1859. Cette dernière mesure stipule qu'à partir du 1er janvier 1860 la limite de Paris sera transférée de l'enceinte dite des fermiers généraux jusqu'au-delà des fortifications. Onze communes sont totalement absorbées : Auteuil, Batignolles-Monceau, Belleville, Bercy, Charonne, Grenelle, La Chapelle, La Villette, Montmartre, Passy, Vaugirard. Treize autres communes sont quelque peu amputées : Neuilly (les Ternes), Vincennes (Saint-Mandé), Ivry (la Gare), Gentilly (Maison-Blanche), Montrouge (le Petit-Montrouge), Le Pré Saint-Gervais, Clichy, Saint-Ouen, Aubervilliers, Pantin, Vanves, Bagnolet et Issy.

Certains journalistes ironisent et tracent un Paris aussi grand que la France. Jules Le Berquier, dans la *Revue des Deux mondes,* s'élève contre l'abus de centralisation et sur le coût de l'opération.

L'annexion coûta plus de trois cent soixante millions de francs-or de travaux, de pavage, de canalisation d'eau, de gaz, d'égouts... Jamais les recettes provoquées par l'agrandissement de la ville ne compensèrent un tel investissement. À titre de comparaison, le budget de la ville de Paris est de cinquante millions, et l'ensemble des travaux d'Haussmann dépasse les deux milliards.

La ville est réorganisée et divisée en vingt arrondissements au lieu de douze précédemment. L'expression « Je me marie à la mairie du treizième », pour dire que je vis en concubinage, n'aura plus cours...

Thierry PAQUOT

(2) Victoire péniblement acquise par les Franco-Piémontais sur les Autrichiens.

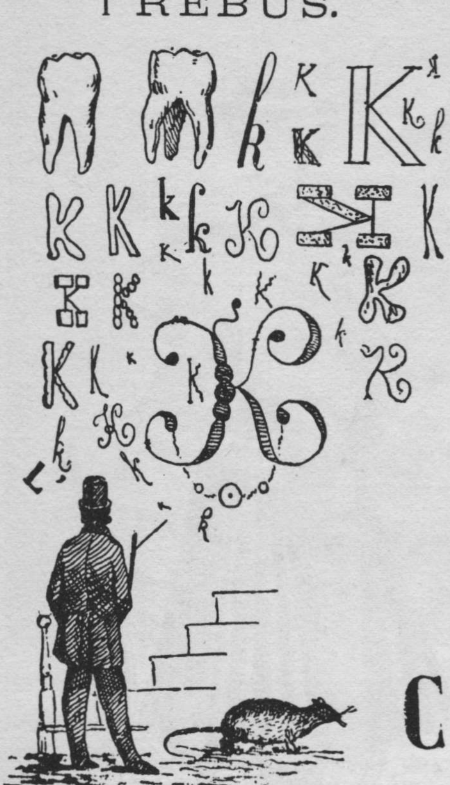


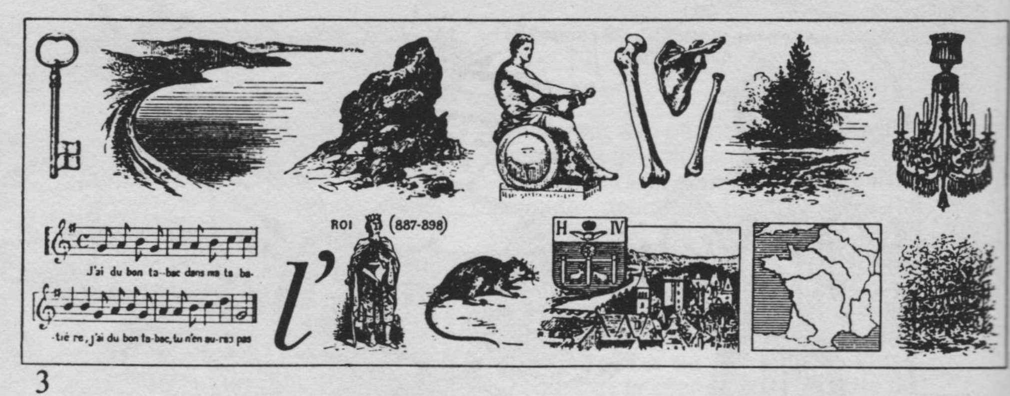


SILHOUETTES PARISIENNES. — N° 1484. — Costumes de sport d'été.

Fig. 1. Costume de gymnastique. — Fig. 2. Crocket. — Fig. 3. Tennis. — Fig. 4. Bicycle. — Fig. 5. Excursions. — Fig. 6. Amazone. — Fig. 7. Bateau. — Fig. 8. Pêche.

1 RÉBUS.





3

4 CHARADES

PAR HILARION DE JOCANDO

Aux rives de l'Oural comme aux bords de l'Adour
Mon un nous fait vieillir hélas! de jour en jour.
L'âne mange mon deux, dit-on, avec amour.
Mon entier, toison d'or, ondule dans la plaine,
Et réjouit le cœur quand la grange en est pleine.

Mon un, brave pansu, tient les bouches ouvertes.
Mon deux a des accents aigus, avec un air
Bien plus fermé; mon trois ne cause nulles pertes,
Quoique ce trois soit grec, ancêtre de notre r.
Mon quatre est votre état, plaines jaunes ou vertes,
Mon tout nous met la tête en l'air.

5 MÉTAGRAMME

PAR JEAN

L'Antille fortunée
Me vit naître... Et je meurs,
Bien courte destinée!
Victime des fumeurs.

La grâce surannée
De mes airs endormeurs
Dans les salons menée
A des regains charmeurs,

D'Apaches sillonnée,
Pirates assommeurs,
Je me vois condamnée
Aux mortelles clameurs.

2 CHARADE.

Mon *premier* est étroit et parfois dangereux,
Tantôt vous y pouvez marcher d'un pas agile,
Le passage étant sûr et même assez facile;
Mais tantôt, au contraire, il devient hasardeux;
De sa témérité l'on peut être victime,
Et périr en tombant dans le fond d'un abîme.
= Comme tout ce qu'on voit ici-bas, mon *dernier*
Eut ses beaux jours. En grande ou modeste toilette,
On le vit compagnon du gandin, du rentier,
De la fantasque et brillante lorette,
Du soldat et de l'ouvrier,
Et de la jeune et pimpante grisette,
Qui, le dimanche, avec son chapeau frais,
Sa robe neuve, un grain d'amour en tête,
L'esprit joyeux, le cœur en fête,
S'en va courir par les bois et les prés.
Il fut ainsi plus ou moins honorable;
Mais il sut faire des heureux.
Aujourd'hui, vieux, usé, sordide, misérable,
De sa détresse on détourne les yeux...
A moins qu'il n'ait bravé les feux de la bataille,
Que baïonnette, sabre, épée, obus, mitraille,
Rien n'ait pu retenir son élan généreux,
Et que de nos combats de Crimée ou d'Afrique,
Ou de la Chine ou du Mexique,
Il ne soit un reste héroïque,
Un mutilé superbe et glorieux!
= Dans mon *entier* souvent c'est en vain qu'on dispute
On ne peut se convaincre, on ne fait que s'aigrir.
L'histoire nous apprend que l'on a vu finir
Par des combats sanglants la pacifique lutte;
Qu'aux armes l'on a vu les disputeurs courir,
Et ne plus aspirer qu'à tuer ou mourir.

SÉMÉAC.

6 RÉBUS.



---

7 SPHINX.

Une mention doublement honorable sera faite en faveur des œdipes qui nous donneront la *double* signification de ce SPHINX.	△♍♀ ↠UR△PRU ♀R YR ↠UR♀E VX△XPY R♀ △♍♀ ERU♀PRU, X △♍P♀Y ♒♉♍♀ ♀XPZ R♀ ZRZR ♉♀ K♍♀ ⊙UXP♀ ER ♂♍APR. ♒♉R Ç♍♉Y EPUR ER △♍♀ R♀ZPRU? ↠XU □XUX□ZRUR PA ZPR♀Z KRX♉□♍♉↠ ER △♍♀ ↠UR△PRU : PA RYZ ZX♒♉P♀ RZ Z♍♉V♍♉UY □♍♀ZUXUPR, RZ □♍♀YZX△△R♀Z Y♍↠ ↠♍YR X △♍♀ ERU♀PRU.

8 LE JEU DES HOMONYMES

PAR J. M.

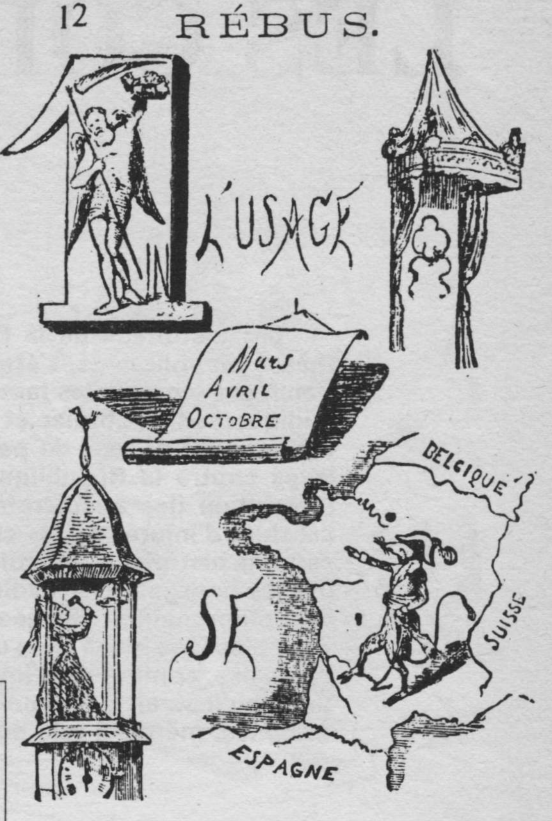
Comment l'aimez-vous ?
Sculpté — Ferme — Bon — Sans exagération.
Où le placez-vous?
Dans le cœur — A table — Dans la cathédrale — Sur le gril.
Qu'en faites-vous?
Un plat — Je le conserve précieusement — Je l'offre bonne à mes amis — Le trône d'un orateur.

9 LOGOGRIPHE

PAR JEAN

Je suis fort triste avec ma tête.
Et souvent fort gai sans ma tête.
Je te détruis avec ma tête.
Et je te nourris sans ma tête.
On me fait tous les jours sans tête,
Rien qu'une fois avec ma tête.

12 RÉBUS.



10 RÉBUS



11 CLEF DIABOLIQUE.

Problème à résoudre.

1 2 3 4 5
6 7 8 9
4 2 3 4 5
V 8 4 4 5
1 2 3 4 5
6 7 2 9 X
1 2 3 4 5

La solution de ce problème doit être :

$D^5 V^3 C D^8 V^3 L^5$

13



14 ÉNIGME

PAR J. DE R.

ecteur, prête en ce jour ton oreille à l'oracle
ui l'apporte une énigme, et d'un sourire amer
'accueille pas ces mots ; ce n'est pas un miracle :
Je fus demain et je serai hier.

15 RÉBUS.



16 OCTOGONE

PAR A. P.

(Fausses rimes).

× × ×
× × × × ×
× × × × × × ×
× × × × × × ×
× × × × × × ×
× × × × ×
× × ×

S'il est par trop étroit, menton et cou se blessent ;
Il contient un poison, prends garde, adolescent !
Fous ! ils vous logent là, ceux qui de vous s'emparent :
Elle ne laisse voir aucun jour apparent ;
Calmante potion que les potards préparent ;
Partager l'héritage entre chaque parent ;
On doit m'apercevoir, les fidèles le savent,
A l'endroit où l'on prêche en carême, en avent.

17



LES COLONNES INFERNALES

(1794)

Les historiens de la Révolution Française, qui sont en majorité favorables aux thèses républicaines, s'étendent avec complaisance sur les massacres opérés, par les Vendéens (comme les fameux « chapelets de Machecoul » de mars 1793). Ils omettent pudiquement d'étudier et surtout de faire connaître les atrocités commises par les « Bleus » au dépens du peuple vendéen. Ce n'est pas parce que ces paysans se sont levés contre la République, aidant ainsi objectivement les ennemis déclarés de la Révolution (les aristocrates et une grande partie des ecclésiastiques) qu'il faut les accabler d'injures en les chargeant de tous les maux. Cet étrange silence sert trop, à certains historiens, à justifier ce qui s'apparente à un génocide. Les politiques menées par les bourgeoisies révolutionnaires (y compris jacobine) qui aboutissaient à spolier les communautés villageoises peuvent expliquer en partie la révolte des Vendéens. Tout n'est pas blanc dans un camp et noir chez l'adversaire. L'histoire de la Révolution Française, comme de n'importe quelle autre période, n'est pas exempte de contradictions qu'il serait malhonnête de masquer. Le rôle de GAVROCHE est de les mettre en évidence, même si cela doit bousculer certaines certitudes et nous déranger.

La Rédaction

« Le général Amey fait allumer des fours, et lorsqu'ils sont bien chauffés, il y jette ies femmes et les enfants. Nous lui avont fait les représentations convenables, il nous a répondu que c'était ainsi que la république voulait faire cuire son pain. D'abord on a condamné à ce genre de mort les femmes brigandes, et nous n'avons trop rien dit ; mais aujourd'hui, les cris de ces misérables ont tant diverti les soldats de Turreau, qu'ils ont voulu continuer ces plaisirs. Les femelles des royalistes manquant, ils s'adressent aux épouses des vrais patriotes, et elles n'étaient coupables comme nous que d'adorer la nation. La veuve Pacaud, dont le mari a été tué à Châtillon par les Brigands lors de la dernière bataille, s'est vue, avec ses quatre petits enfants, jetée dans un four. Nous avons voulu interposer notre autorité, les soldats nous ont menacés du même sort ».

Ainsi parle un officier de police, Gannet, qui fut témoin pendant les premiers mois de 1794 en Vendée, des atrocités répandues par les « colonnes infernales » du général Turreau.

« Je viens d'enterrer la Vendée » (Westerman)

En 1789, la Vendée avait accueilli avec espoir les premières mesures révolutionnaires. Les paysans vendéens n'étaient pas hostiles aux idées nouvelles et, comme ailleurs, réclamaient l'abolition des privilèges, de la dîme, et adhéraient à la Déclaration des Droits de l'Homme. D'ailleurs les cahiers des doléances prouvent que leurs revendications rejoignaient l'opinion générale.

Mais la vente des biens du clergé (biens nationaux) fut l'occasion pour la bourgeoisie des villes d'arrondir son patrimoine foncier. Les petits paysans en furent en revanche écartés, car les lots proposés étaient trop onéreux pour leurs faibles ressources. De plus les paroisses se trouvèrent sans ressources pour venir en aide aux nombreux déshérités. La défiance à l'égard des villes et bourgs où se terraient les « profiteurs » allait bientôt se transformer en antagonisme.

En votant, le 12 juillet 1790, la Constitution civile du Clergé, l'Assemblée constituante allait déclencher des troubles religieux. Les Vendéens, comme les autres Français, se partagèrent entre partisans du clergé jureur (favorables à la Révolution) et partisans du clergé réfractaire (ou insermentés) qui refusait de ne plus dépendre du Pape. Des heurts violents opposèrent les deux partis.

Pour faire face à la Contre-révolution européenne et repousser l'invasion ennemie, la Convention ordonna, le 24 février 1793, la « levée des 300 000 hommes ». Les jeunes ouvriers, artisans et paysans vendéens acceptèrent de partir à l'unique conditions que les détenteurs de biens nationaux (les bourgeois) et les officiers municipaux (souvent les mêmes) en fissent autant. Or ils s'en étaient dispensés. Les Vendéens refusèrent d'obéir et se soulevèrent contre la République. Des nobles et des prêtres organisèrent alors des « Armées catholiques et royales » (les *Blancs*) qui de mars à décembre 1793 menèrent la vie dure aux armées républicaines (les *Bleus*).

Après la défaite de Savenay le 23 décembre 1793, l'armée des Vendéens est démantelée. Ses chefs les plus prestigieux ont été tués : Cathelineau, Royrand, Bonchamp, Lescure.



Lescure
un des chefs vendéens tués à Savenay.



Arrestation d'un prêtre

Peu de temps après, le général républicain Westermann, surnommé par les Vendéens « le boucher », écrit : « il n'y a plus de Vendée, citoyens républicains. Elle est sous notre sabre, libre avec ses femmes et ses enfants. Je viens de l'enterrer dans les marais et les bois de Savenay... Je n'ai pas de prisonniers à me reprocher, j'ai tout exterminé. Les routes sont semées de cadavres ! Il y en a tant que sur plusieurs endroits ils en font pyramide ». Les pertes vendéennes durant cette période sont estimées à plusieurs dizaines de milliers d'hommes, voire 100 000 comme l'annoncent certains historiens.

Les rescapés des combats croupissent dans les prisons de Nantes ou d'Angers. Quant aux insurgés restés libres, ils ne cherchent qu'à se faire oublier : ils se terrent au fond des bois, et survivent comme ils peuvent durant l'hiver 1793-1794.

Dans le Bocage et le Marais, c'est la désolation : les villages dont beaucoup ont été abandonnés sont morts, les villes sont silencieuses. Chacun se cache et attend le printemps.

Bien que la Vendée semble anéantie, on s'inquiète à la Convention. Il faut en finir : les chefs vendéens Stofflet et La Rochejaquelein réussissent quelques coups de main au début janvier. De son côté, un autre général insurgé, Charette, demeuré dans le marais, poursuit la guerre. Un jour avec 3 000 hommes, le lendemain avec quelques centaines, il organise des embuscades. Vu les faibles effectifs, débris isolés des insurgés, il eut été possible à cette époque de réduire définitivement ces quelques bandes armées disséminées sur le territoire vendéen, ou mieux de proclamer l'armistice. Cependant, les Conventionnels décident d'envoyer une armée en Vendée, pour y appliquer la politique de la Terre brûlée.

La Vendée pourtant ne représentait plus un danger militaire pour la République. La « Grande Armée Catholique et Royale » était démantelée. La région n'était plus qu'un désert humain, ses habitants se terraient. Une telle décision ne s'imposait donc pas.

Pourquoi donc cette décision de la Convention ? Était-ce l'application tardive du décret dit de « la Terre Brûlée », voté le 1er août 1793 ? La Convention y ordonnait : « Les récoltes seront coupées, les bestiaux saisis, les forêts abattues, les femmes, les enfants et les vieillards déportés. » Barère y préconisait : « C'est dans les plaies gangréneuses que le médecin porte le fer... Détruisez la Vendée et vous sauverez la Patrie. » Mais après la défaite de Savenay, était-il nécessaire de mettre en œuvre une politique aussi terrible ? La Convention aurait-elle été mal renseignée sur la réalité de la situation en Vendée ? Cela semble peu probable. Ne peut-on, au contraire, y voir le désir d'une revanche à la mesure de la peur que les « Blancs » avaient causé aux « Républicains » ? Les « bourgeois patriotes » n'espéraient-ils pas liquider définitivement toute opposition à leur mainmise économique et politique sur la région ?

« Tous seront passés au fil de la baïonnete » (Turreau)

Le 28 novembre 1793, un arrêté du Comité de Salut Public (C.S.P) nomme le général Louis-Marie Turreau de Livières général en chef de l'armée républicaine en Vendée.

Dès son arrivée à Angers, il écrit au C.S.P. pour demander une autorisation officielle de « tout tuer et de tout incendier ». Il ne recevra aucune réponse.

Cependant, le 15 janvier 1794, il réitère sa demande : « Mon intention est bien de tout incendier, de ne réserver que les points nécessaires à établir les cantonnements de notre armée propres à l'anéantissement des rebelles, mais cette grande mesure doit être prise par vous... Vous devez également prononcer d'avance sur le sort des femmes et des enfants. S'il faut les passer tous au fil de la baïonnette, je ne puis exécuter une pareille mesure sans un arrêté qui mette ma responsabilité à couvert... »

D'autre demandes furent envoyées en janvier 1794. Aucune, ne reçut de réponse...

Inquiet du silence de la Convention,



Soldats de la République en 1794, en Vendée (d'après un tableau de Maurice Orange, 1914)

Turreau adresse une nouvelle demande : « La promenade militaire que je médite sera finie le 4 ou 5 février. Je le répète, je regarde comme indispensable de brûler villes, villages et métairies, sans quoi je ne pourrais répondre d'anéantir cette horde de brigands qui semblent trouver chaque jour de nouvelles ressources. » Quelques jours plus tard devant le nouveau silence du C.S.P. il prend sur lui d'appliquer la politique de la terre brûlée. Il adresse à ses lieutenants des instructions on ne peut plus précises. Sur un front de 80 km de largeur, 12 colonnes (formées par 6 divisions de soldats) doivent parcourir la région vendéenne d'est en ouest. « On emploiera tous les moyens de découvrir les rebelles, tous seront passés au fil de la baïonnette. Les villages, métairies, bois, landes, genêts, et généralement tout ce qui peut être brûlé sera livré aux flammes. »

Le plan du général Turreau est donc simple : il ne s'agit plus de faire une guerre « normale » contre un adversaire, mais d'anéantir un ennemi que l'on ne respecte plus. Il s'agit d'une guerre civile en effet. En avril 1794, il y a près de 100 000 soldats républicains en Vendée.

Parmi les généraux commandant les colonnes républicaines, il y a désaccord sur la « méthode Turreau ».

Certains d'entre eux contestent les ordres : les généraux Boucret et Cattin, Duquesnoy et Haxo pensent en effet qu'il est inutile de poursuivre et de tuer chaque individu coupable ou seulement suspecté d'avoir participé aux combats. Ainsi Haxo, qui dirige la 2e armée, dont la mission est de capturer Charette se refuse à anéantir une population innocente. Quant aux autres, ils obéissent, prétextant que c'est la seule solution.

Marches et contre-marches

Le déferlement des « Colonnes Infernales » sur la Vendée dure quatre mois, de janvier à mai 1794.

Les colonnes traversent le pays plusieurs fois, mais seule la première marche repose sur un plan précis qui est complètement exécuté, et mène souvent au delà de ce qui est prévu. Ainsi Grignon, commandant la 2e colonne, va jusqu'à tuer des républicains : « Je sais qu'il y a des patriotes dans ce pays ; c'est égal, nous devons tout sacrifier. » Boucret, à la tête de la 3e colonne, fait un épouvantable carnage à Cholet : les femmes et les enfants, affolés par les incendies, sont massacrés, égorgés. Arrivé aux Epesses, il « met tout à feu et à sang ». La 4e colonne, dirigée par Bonnaire, semble avoir moins tué, mais par contre démolit et incendie les villages « avec une grande fureur » (Concourson, Vihiers, Cerqueux et Coron sont brûlés). La 5e colonne, commandée par Cordelier, laissera Chemillé, et Gonnard en ruines : maisons brûlées, femmes, enfants, vieillards, malades fusillés. Là aussi « royalistes » et républicains seront massacrés sans distinction.

Puis les colonnes sillonnent la région dans tous les sens. Marches et contre-marches se succèdent. Aucun plan ne les régissant, leurs déplacements deviennent anarchiques. Ainsi la colonne de Haxo effectuera des marches de 12 à 15 heures par jour. Les villes « tenues » par les royalistes sont prises par les républicains, mais dès leur départ les premiers refont surface.

De plus de petites bandes d'insurgés livrent des combats sporadiques. Ainsi la garnison républicaine de Cholet est attaquée par des royalistes dans la nuit du 7 au 8 février, sous la conduite de Stofflet. Le général Moulin se voyant encerclé préfère se suicider. Mais la ville est reprise le soir même par Cordelier arrivant à la tête d'une colonne.

Des Oradours vendéens

Les denrées alimentaires (farine, foin, blé, vin) qui échappent à l'incendie sont pillées par les soldats. Les subsistances sont ensuite envoyées aux armées sur l'arrière. Il en est de même pour les chevaux et les troupeaux ; c'est ainsi que 46 694 animaux de toutes sortes ont été sortis de Vendée, 7 207 quintaux de paille, 112 510 quintaux de grains et de subsistances. On vole aussi le fer, le plomb, le linge, les outils de travail, les ustensiles de toute espèce. En marge de ce vol « autorisé », il faut aussi considérer les pillages commis par les soldats à leur propre compte. Certains vont jusqu'à dépouiller les cadavres de l'or et des bijoux !

Les colonnes sont avant tout incendiaires. Elles transforment la Vendée, en un gigantesque brasier. Leur présence se signale par d'immenses nuages de fumée noire. Certaines communes pourront être reconstruites, d'autres, comme Coudrie, seront détruites au point de ne pouvoir se relever. Les territoires seront alors partagés entre les deux communes limitrophes de Challans et Froidfond.

À la Verrie, il y eût 83 maisons de détruites, à Cugand 114, aux Essarts 86, à St-Georges 159... Ce faisant les réserves accumulées par des paysans s'envolent en fumée et les récoltes

PAR LE FER ET PAR LE FEU

« J'ai brûlé aujourd'hui une douzaine de moulins à vent, et 3 ou 4 villages ; je compte demain brûler Vieillevigne, avant mon départ. »

« J'ai ponctuellement exécuté ton ordre de purger par le fer et par le feu tous les endroits que j'ai rencontrés sur ma route. »

Général Cordelier

« Demain, je commencerai les feux de joie, en brûlant et passant au fil de la baïonnette tout ce qui pourra se trouver au pouvoir de ma colonne. »

« Chemin faisant, mon arrière-garde a brûlé plusieurs moulins et métairies, tué hommes et femmes ; j'ai brûlé Saint-Lambert, et j'ai tué quantité d'hommes et de femmes. »

« Cela va bien ; nous en tuons plus de 100 par jour. »

Général Grignon

« J'ai brûlé et incendié toutes les maisons et égorgé tous les habitants que j'y trouvés. » (à Palluau.)

« Je partis de bonne heure pour la roche, et je brûlai et tuai tout comme la veille. »

« Pour ma part j'estime que j'ai détruit 3000 hommes, dont 2000 pris sans armes. »

Général Duquesnoy



Dans l'église du Petit-Luc reconstruite, un vitrail évoque le massacre de 563 personnes, dont 110 jeunes enfants.

saccagées. Actions qui d'ailleurs se retournent contre l'armée républicaine qui va rapidement manquer de vivres. Duval, le 6 février 1794, écrit à Turreau afin de l'informer que 2 000 tonneaux de céréales ont été brûlés. Grignon quant à lui a détruit 300 000 boisseaux de blé et 3 000 livres de laine.

Des villages entiers furent massacrés. À St-Colombin, le 10 février, 500 personnes sont exterminées. « Un ruisseau de sang coule devant l'église. » Le village est ensuite incendié et seule la cure et deux maisons restent debout. Cordelier, à Tifiauges, fait arrêter toutes les personnes qui demeurent encore au village. 98 personnes sont fusillées et les enfants sont ensuite coupés en morceaux !!! Le 28 février, les colonnes de Crouzat, de Cordelier et de Martincourt arrivent près du bourg du Grand-Luc : Charette et ses hommes y sont signalés. Le prestige du chef vendéen est tel que la panique s'empare de la 2e colonne républicaine. Surpris par Charette au Chef de Pont, les soldats s'enfuient et entraînent ceux de la 1re colonne qui les rejoignaient. En détachements, les « bleus » regagnent Legé, Charette les poursuivant. L'un des détachements passe par le Petit-Luc : les habitants se sont réfugiés dans l'église à l'annonce de l'arrivée des républicains. Le curé Voyneau s'avance pour demander la grâce de ses fidèles : on l'assassine, puis on lui « arrache le cœur et la langue ». Et c'est le massacre général à coups de baïonnette et l'incendie de l'église. Au total 563 personnes, âgées de 1 mois à 80 ans, périssent. Parmi les victimes, 110 enfants de moins de 7 ans... Ignominie du crime qui peut s'expliquer par l'esprit de vengeance de soldats en retraite et par la crainte que les villageois viennent en aide aux « bandes de Charette ».

Charette devient la bête noire des républicains : insaisissable, il est vu partout, il semble partout. Le 28 février, Huché passe par La Verrie. Arrivé à La Gaubretière, tout est anéanti. « Nos détachements travaillent par l'incendie. » Des femmes sont suspendues par le menton à des crochets de fer, puis brûlés vives, on coupe les langues et les oreilles, on empale, on assassine enfants et vieillards : 500 morts ce jour-là...

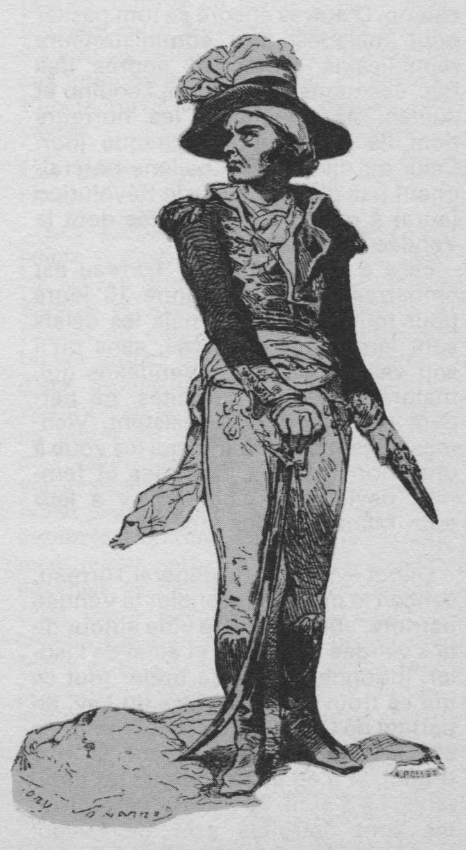
Le 8 mars, Cordelier part rejoindre Turreau vers Nantes. Sur son chemin tout est passé par le fer et le feu. Le comble de l'horreur est atteint dans un petit village nommé Le Maillon. Le général Cordelier y fait un abattoir humain. Toute la division est réunie et se livre à « un pillage méthodique (!) de la ville ». Quand tout est terminé, il ne reste que quelques maisons et l'église pour cantonner la troupe.

« La colonnne du Centre » a pour ordre de prendre Tiffauges qui, disait-on, était aux mains des royalistes. Cordelier y arrive le 6 février et y reste jusqu'au 8. Mais dès le 5, un détachement de bleus qui campe aux alentours voit s'échapper de la fumée du château de Clisson. Il s'y précipite et égorge les réfugiés qui y sont cachés, puis les jette morts ou vifs dans le puits de la cour du château.

À chaque passage dans le même lieu, les massacres sont recommencés : ainsi Cordelier passera trois fois au Loroux. Chaque fois, il tue et il brûle. À son dernier passage, le 17 mars, n'ayant plus rien d'autre à détruire, il incendie l'église ! Au total près de 500 morts (dont 114 enfants).

Les environs aussi sont râtissés à chaque fois. À La Chapelle-Basse-Mer, on dénombre 78 victimes le 10 mars, et 102 le 17 mars.

De même, la forêt de Vezins, où Stofflet s'est réfugié avec ses hommes, est envahie 14 fois en 4 mois, avec chaque fois beaucoup de morts. Mais il y a aussi des massacres de personnes isolées.



Charette
La bête noire des républicains.



Il faudra attendre février 1795 pour que la pacification soit effective.

« La Révolution aura à en rougir »

Du côté républicain, les choses se détériorent : des soldats écœurés refusent de combattre. D'autres, suivant l'exemple de leurs généraux, se mettent à piller les maisons avant de les incendier. Munis de quelques richesses, ils quittent l'armée à la première occasion : parmi ceux-là, beaucoup tombent aux mains des « blancs » et sont fusillés sur le champ. D'autres encore se font passer pour malades. Des administrateurs républicains protestent auprès des Représentants en mission, Lequino et Jullien. Ils dénoncent les horreurs dont ils sont témoins chaque jour. Ceux du district de Challans ne craignent pas d'écrire que « la Révolution (aura) à rougir des calamités dont la Vendée (est affligée) ».

Face à cette situation, Turreau est embarrassé. Il s'est donné 15 jours pour tout massacrer, mais les délais sont largement dépassés, sans qu'il soit venu à bout des Vendéens qui, malgré toutes ces atrocités, ne perdent pas courage et résistent. Victimes de tant de barbarie, qui les voue à une mort certaine, hommes et femmes deviennent « barbares » à leur tour. Même les plus modérés.

Début avril 1794, le général Turreau, conçoit le projet d'incendier la Vendée patriote, afin de faire le vide autour de la « vendée blanche » et ainsi de l'isoler. Il donne l'ordre de brûler tout ce qui se trouve sur les rives du Lay, en partant de Chantonnay (17 communes sur la rive gauche, 23 sur la rive droite), et d'en exécuter tous les habitants. Le 5 avril, 40 communes patriotes sont détruites près de Luçon. Immédiatement, les Sociétés populaires de Fontenay et des Sables adressent à la Convention des rapports dans lesquels elles s'élèvent vivement contre cette mesure. Le général Bard précise lui-même à Turreau que « ces massacres risquent de créer de nombreux ennemis ». Turreau ne change pourtant pas d'idées. Mais les généraux, prennent tous les prétextes pour ne pas participer à cette nouvelle vague de terreur. Cordelier reste à Saumur, « épuisé », dit-il, et « incapable de se battre »... Crouzat quitte son commandement sans prévenir ! Cambray demande qu'on lui accorde un congé... Qu'importe, il faut en finir et « continuer la poursuite des brigands, l'enlèvement des subsistances, fourrages et bestiaux, l'incendie des fours et moulins, avec la plus grande activité », écrit Turreau au C.S.P. Mais le 7 avril, Charette et Joly arrivent devant Challans, défendu par les « bleus » du général Boussard : 500 hommes. C'est un poste important, vu sa situation géographique et les réserves de vivres et de munitions qui y sont entreposées. L'attaque échoue, mais aucun chef royaliste n'a été capturé, et toutes les réserves alimentaires ont été pillées. Cette attaque permet de mettre à jour l'imprévoyance des généraux qui ont mal protégé la ville. On n'a même plus de quoi nourrir l'armée républicaine.

Dès la fin mars, Carpenty et Morel (commissaires principaux auprès des « colonnes infernales ») adressent un rapport à la Convention : « Il est urgent que tout ceci cesse. Turreau prétend avoir des ordres pour tout anéantir : patriotes et brigands. Il confond tout dans la même proscription. »

Face aux colonnes, il n'y a plus d'amis ou d'ennemis, tout est bon à massacre, comme à fusiller. Même des gardes nationaux, qui sont pourtant des républicains affirmés ont été fusillés.

Ces rapports sont vains. La municipalité de Luçon, le 31 mars, ouvre une information destinée à « prendre des dispositions contre le général Huché ». Celui-ci est arrêté et emmené à Rochefort. Le 28 avril, transféré à Paris, il est acquitté et reconnu innocent (!) des crimes qu'on lui impute. La Convention s'impatiente du peu de « résultat obtenus ». Elle écrit à Turreau le 11 avril : « 80 000 hommes sont avec toi, et la Vendée existe toujours... que fait notre armée ? »

Les représentants en mission Hentz et Francastel, le 21 avril, écrivent encore au Comité de Salut Public que « tous les renseigenements qui parviennent de tous les points de la Vendée sont satisfaisants »

Pendant ce temps, les colonnes continuent à parcourir le pays en tous sens et à semer la terreur. Chaque général mène sa colonne où bon lui semble. Malgré cela, Stofflet, harcelé par les généraux Dusirat et Boucret, n'a toujours pas été capturé. Les Mauges continuent à être ravagées. Quand à Dutruy, qui a remplacé Cordelier, il cherche toujours Charette, en pillant les villages traversés et en exterminant les hommes, les femmes et les enfants.

Début mai, Turreau décide de « faire le tour de la Vendée ». Face à la résistance des Vendéens, il prend la décision de les anéantir en les laissant mourir de faim tandis que deux colonnes continuent à ravager la Vendée.

Malgré ces dernières décisions, dans la nuit du 10 au 11 mai, les insurgés « blancs » ne sont qu'à une demi-lieue de Nantes : la preuve de l'incompétence de Turreau éclate. Le 13 mai, il est suspendu. Quelques jours plus tard, un courrier l'envoie « prendre le commandement de la place de Belle-Ile-en-Mer » menacée par les Anglais.

Sont suspendus également : Cordelier, Bard, Carpentier, Duval. Les autres, paradoxalement, sont maintenus à leur poste. Le commandement en chef est donné provisoirement au général Vimeux, avec le général Beaupuy comme chef d'état major. C'est Hoche, âgé de 26 ans, qui le remplacera le 21 août 1794.

À la politique de « la terre brûlée » de Turreau, le général Hoche préfèrera une « pacification », certes ferme, mais moins inhumaine.

Anne BURNEL.

Pour en savoir plus

Hervé LUXARDO : *Les Paysans — Les républiques villageoises,* éditions Aubier. 1982.

Le Peuple français : n° 5-6-7 (1979).

Le Souvenir vendéen : revue indispensable malgré son parti pris anti-républicain.



1953 UNE MOISSON À LA FOURCHE

La ferme des époux Catroux, commune de Saint-Jacques-des-Guérets (canton de Montoire, Loir) comprend une vingtaine d'hectares semés pour moitié en froment et en avoine.

Nous sommes à la mi-juillet et la récolte est superbe. De ces 20 hectares, la moissonneuse-batteuse n'aurait fait qu'une bouchée ; mais à cette époque (1953), il n'y en avait guère dans la région et même les tracteurs étaient rares.

« Au coin du champ, Robert sortit le litron. »

La moisson demandait beaucoup de personnel. En cette saison, il n'y avait jamais assez de bras et comme je connaissais bien le Catroux, je me portai volontaire pour le dernier acte : la rentrée des gerbes. A six heures, une grande animation régnait déjà dans la maison et particulièrement dans la cuisine où se pressait beaucoup de monde. Sur la cuisinière en fonte trônaient deux grands brocs contenant du café noir que Mme Catroux et sa fille versaient dans des tasses émaillées. Sur la table rectangulaire s'étalaient de grosses tranches de pain, des rillettes et du fromage, mais peu en prenaient. A cette heure-là, on ne parlait pas outre mesure, mais beaucoup d'hommes fumaient, tirant de longues bouffées de leurs cigarettes roulées. Quand chacun eût bu son café, le patron, Ernest, un homme trapu à la moustache abondante, fit le tour de la pièce et versa deux bons doigts de gnole dans les tasses qu'on lui tendait. Ainsi réconforté, on était prêt à travailler.

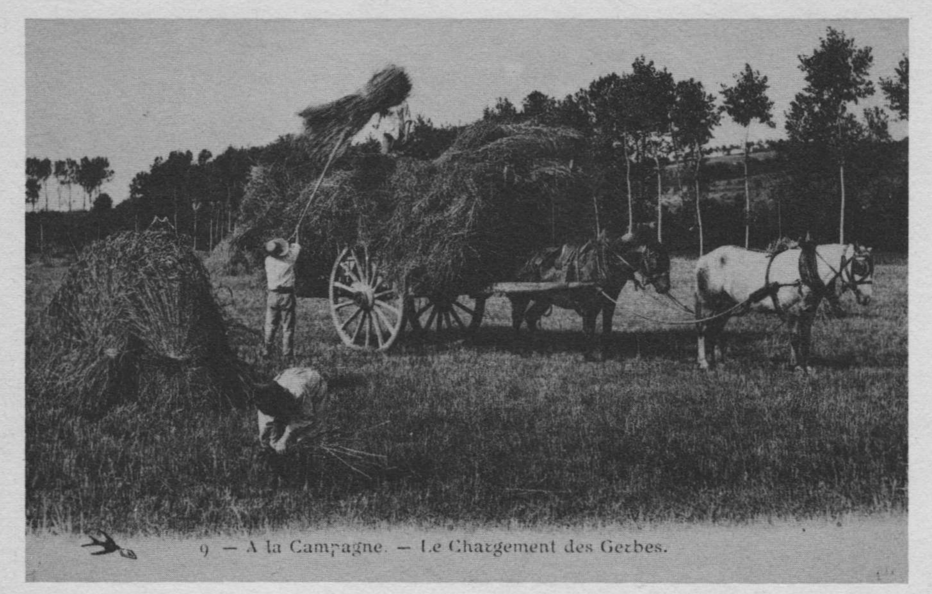
Ce matin-là trois équipes de « voitures », c'est-à-dire onze hommes, se dirigèrent vers les charrettes à deux roues qui, munies de leurs hauts échelons et écartoirs, maintiendront les gerbes tassées en hauteur. Deux hommes restèrent à la ferme. Ceux-ci devaient réceptionner les gerbes, ce qui était un travail fatigant. Je me trouvais dans l'équipe de Robert, le fils aîné, homme au visage tanné, la tête rude, coupée à coups de hache, mais par ailleurs doux, loyal et connaissant son métier sur le bout des doigts. Notre équipe était complétée par le jeune Maurice Mirault, un gai luron, qui devait bientôt partir pour le service militaire. Notre cheval, qui portait un petit chapeau de paille retenue par un ruban rouge, se dénommait « L'Ami » ; un fort cheval entier, au regard un peu mélancolique et qui hennissait parfois sans raison apparente. On m'invita à prendre une fourche. Pour le ramassage des gerbes, celle à trois dents est peu utilisée. Il en existe de toutes dimensions longues, moyennes ou courtes, plus ou moins souples, selon l'essence de bois du manche. J'en pris une grande, à ma mesure, assez souple.

Les charrettes vides, avec un litre de rouge et des verres enveloppés dans un petit linge mouillé, partaient dans trois directions différentes. Une quinzaine de minutes d'un pas modéré, nous amena à notre premier champ qui était de l'avoine. Quand le blé et l'avoine sont prêts à rentrer en même temps, c'est toujours cette dernière que l'on rentre d'abord, sa paille étant moins résistante aux intempéries. Là, au coin du champ, Robert sortit le litron et remplit nos verres.

Les douze coups de midi au clocher...

Les gerbes étaient disposées « en pointe », c'est-à-dire groupées par cinq ou six en forme de cône. Le jeune Mirault et moi passions les gerbes à Robert qui, debout dans la charrette, les tassait autour de lui. Quand un espace d'une dizaine de mètres autour de la voiture était vide, il donnait un petit cri, ou plutôt un sussurrement, et « L'Ami », connaissant parfaitement son travail avançait tout seul de la distance qu'il fallait pour que nous soyons de nouveau entourés de gerbes. Peu à peu le chargement monta entre les écartoirs. Robert devenait de plus en plus haut perché. D'un geste circulaire de la main, il signala que c'en était assez pour cette fois-ci et rangea la dernière gerbe avec précaution. Glissant le dos de la fourche le long de la paille comme pour la caresser, il disait très doucement, comme à lui-même : « da, da ». Et l'on rentrait à la ferme, le long de ces chemins de terre bordés de haies et de bosquets dans lesquels une multitude d'oiseaux chantaient.

Robert travaillait avec goût. Il pen-



sait constamment au bien-être de son cheval et nos gerbes étaient toujours parfaitement rangées dans la voiture, en bon ordre et en équilibre. Les cordes, « liures », qui les maintenaient en place étaient disposées là où il le fallait et jamais une gerbe ne tombait. Tous étaient fiers de leur travail, même si personne ne l'avouait jamais. Dès le retour à la ferme, après le verre de rouge rituel, l'avoine était déchargée dans la grange où Ernest et un journalier la recevaient, tassant les gerbes avec soin, couche large dans un sens, couche large dans l'autre, à 90°. Le reste du litre vidé, le même cycle recommençait, sans avoir oublié de reprendre une autre bouteille posée devant la porte de la cave. Vers les 9 heures, après peut-être quatre tournées, venait le « deuxième déjeuner ». Dans la cuisine, les hommes prenaient place à la longue table sur laquelle il y avait du vin, mais aussi du café, des rillettes, plusieurs gros pains ainsi que du fromage de tête et des cornichons, des terrines de pâtés, de la viande froide de la veille s'il en restait, et les fromages de la ferme — fromage blanc à l'ail et à la crème et fromage de chèvre sec. Chacun mangeait à sa faim, sans grand discours. Après une demi-heure environ de pause, les amateurs de café prenaient un doigt de goutte dans leur tasse et tous repartaient au travail, la cigarette aux lèvres.

Au fil des jours, je découvrais petit à petit combien les terres de la famille étaient fragmentées. Rien que pour le blé et l'avoine, les champs se partageaient en une quinzaine de parcelles encerclées par les terres d'autrui. Pas un seul de ces champs n'excédait deux hectares et bon nombre étaient entourés de haies épaisses parsemées de gros arbres donnant de l'ombre. Cet état de choses résultait des héritages et mariages successifs, avec ce que cela comportait de bien et de mal.

Les matinées semblaient longues. A partir de 10 heures, le soleil tapait fort, et longtemps avant midi, la chemise était trempée de sueur. Chacun savait ce qu'il avait à faire et le travail avançait bien. Le « da » de Robert semblait un soupir et au cours des haltes, on buvait plutôt deux verres qu'un. Les douze coups de midi au clocher restaient un véritable soulagement. C'était le grand moment de la journée. Les équipes, puis les hommes de la grange, entraient tour à tour dans la cuisine et la plupart du personnel s'asseyait le dos à la table quelques minutes, le temps que la patronne, sa fille et une voisine nous servent un vin blanc frais sorti de la cave qui sentait bon le terroir. Quand Geneviève annonça que le repas était prêt, personne n'attendit son reste.

Une sourde fatigue

Après la soupe, une soupe au vermicelle, suivait le « grand service » : trois viandes servies ensemble, une à chaque extrémité de la table et une au milieu, de la poule au pot, un rôti de bon bœuf, du pot-au-feu presque toujours. Une fois, un dernier jour de moisson, j'ai même vu arriver sur la table un jambon entier fumant. A cet instant, la fatigue semble s'évanouir, des rires, des plaisanteries fusent. Il y a ausi d'énormes plats de pommes de terre, des haricots blancs, des légumes verts. La consommation de pain est prodigieuse, celle du vin également, généralement du vin bouché dont les « cadavres » jonchent la table par dizaines à la fin du repas. Venaient ensuite la salade, toujours un peu relevée, du fromage et généralement une crème brûlée, servie avec des petits gâteaux achetés pour la circonstance en ville. Le traditionnel café, servi dans les verres, arrosé d'un marc ou d'un calvados, était suivi d'un « somme » d'une petite heure. On s'en allait « dormir son midi », dans un coin de grange. Le rappel au travail se faisait vers 14 h 30 ou un peu plus tard.

La moisson à l'ancienne donnait bien des joies secrètes, d'authentiques satisfactions, mais c'était un travail ardu, et vers les cinq heures du soir, la journée commençait à paraître interminable. A cette heure, le soleil ne semblait pas encore avoir perdu une once de sa force et c'était avec satisfaction que l'on retrouvait, à un retour des champs, près de la cave, des tartines de rillettes, des cornichons et même un bol de petits oignons épluchés. Ce repos de quelques minutes semblait très apprécié ; les forces revenaient et tous repartaient avec courage. Puis, vers les 6 heures, au début de « la fraîche », tout le monde gagnait son second souffle. Les deux dernières heures de la journée étaient aussi fructueuses que les premières de la matinée et bien qu'on ressentît une sourde fatigue dans tous les membres, chacun éprouvait ce sentiment de bien-être, de bonheur qu'accompagne la fin d'une journée bien remplie. La fatigue aidant, chacun s'assoupissait plus ou moins sur la table et peu mangeaient. Les hommes parlaient des événements de la journée : d'un guêpier qu'une voiture avait accroché sans trop de mal, des éperviers ou « émouchets » qui passaient la journée à chasser dans la plaine, des lièvres, des faisans vus, des lapins qui pullulaient autour de la mare à Loyau. La jument « Rosie » qui avait trébuché en fin de journée, boitillait un peu. Il faudra la soigner cette nuit. Quelques-uns enfourchaient leur bicyclette et rentraient chez eux soigner leur potager tant qu'il faisait clair, d'autres mangeaient un peu, sans grande convic-



tion et tardaient à fumer une dernière cigarette, à boire un dernier verre. Moins d'une heure après le retour des champs, la ferme s'assoupissait tandis que les femmes qui avaient eu une journée exténuante aussi, commençaient déjà à s'affairer autour du « manger » du lendemain.

Trois grosses meules rondes

Ainsi passaient les jours. A la fin du troisième, une grande partie de la récolte était engrangée jusqu'à la charpente. Le lendemain, il fallait attaquer le blé et commencer la première meule. Sur les premières gerbes, rangées en cercles concentriques, l'épi vers le centre, se construisait le trognon de la meule, dont le diamètre grandissait légèrement au fur et à mesure que l'on gagnait de la hauteur. A la ferme, au fil des heures, la meule montait. Pour la circonstance, ce matin-là, une femme nous aida. C'était Nina, la polonaise, une réfugiée de la guerre 14-18. En 1953, la cinquantaine passée, bâtie comme une armoire à glace, elle passait pour la personne la plus forte de la commune. Le travail le plus dur revenait à la Polonaise. Debout sur sa plateforme, inlassablement, heure après heure, elle projetait avec précision ses gerbes aux pieds des deux hommes du haut, jurant ses grands dieux que ces vauriens d'hommes, ces nains boiteux, ne savaient pas travailler proprement et de plus dormaient à leur poste. Sa faculté de restauration était tout aussi grande que sa forme physique et on disait en riant qu'elle faisait la disette autour d'elle. Les jours suivants, trois grosses meules rondes virent le jour, mais pour chacune, la partie la plus haute, le « chapeau » fut laissé inachevé. La finition, le « bouclage » de la meule relevait d'un spécialiste.

« L'homme qui savait tout faire »

Quand nous fûmes sûrs qu'il ne restait plus qu'une courte journée de travail, Catroux alla chercher Maurice Beaubrun, l'homme qui savait tout faire comme il faut. Il arriva assez tard dans la matinée, mais au déjeuner, il avait déjà terminé le charpentage de la première meule. La fin de la moisson s'annonçait. Après un repas particulièrement copieux et animé, Maurice coiffa la deuxième meule avec les gerbes de la première charretée qui rentrait et qui ne retournerait plus aux champs. A ce moment précis, il était clair pour tous les hommes présents que le calcul, établi au préalable, de la dimension des meules, de leur contenance totale par rapport au volume de la moisson avait été d'une rigueur extraordinaire. Il restait un grand chapeau à faire, il restait tout juste une demi-charretée à charger, juste de quoi pour le finir. Le grand moment arrivait. « L'Ami » allait effectuer ce dernier voyage. Harnaché, avec son collier d'apparat, bleu, pointu, décoré de longs poils noirs et de clochettes, il avait fière allure. Les dernières



La Moisson

gerbes étaient au loin, mais tous les moissonneurs, la fourche sur l'épaule, nous accompagnèrent. Arrivés au champ, ils chargèrent ensemble la voiture, dirigée, comme c'était la tradition, par le patron. Puis, comme une garde d'honneur, les hommes entourèrent la voiture chargée des dernières gerbes.

A la ferme, les femmes, quelques voisins et badauds nous accueillirent au milieu des cris et des applaudissements. La voiture s'arrêta près de la dernière meule. Maurice était déjà à son poste : au sommet. Pendant un moment, il regarda notre faible chargement, puis tout à coup il commanda : « envoyez ! » Terminer une meule circulaire, la protéger contre la pluie, n'est pas une mince affaire. Monter la partie basse et moyenne du « toit », arranger les gerbes extérieures dans le sens vertical, pour que la pluie s'écoule sans pénétrer, tout en diminuant au fur et à mesure la circonférence du toit même, n'est pas trop difficile pour les initiés. Mais faire le sommet, la crête, le chapeau reste une autre paire de manches.

En maniant les dernières gerbes, le « chapeautier » se trouve, forcément, à l'extérieur du toit de la meule. Il lui faut s'agripper avec ses jambes et une main à une pente d'au moins 40 %, tandis qu'avec sa main libre, il bourre, pour ainsi dire, l'intérieur d'un tube qui va en diminuant et dont la paroi est son maintien. Or, Maurice Beaubrun était un homme rablé et notamment bossu. Là-haut, tournant autour de la crête avec des petits sauts dont l'impulsion venait des genoux, il ressemblait curieusement à un singe. Comme toujours ses mouvements étaient rapides, mais sûrs, on ne craignait pas pour lui. Quand le diamètre extérieur du toit fut réduit à environ cinquante centimètres, il passa autour de la paroi un cercle de fer d'une demi-pièce de vin et continua de dresser et bourrer sa paille — il n'était plus question de gerbes entières — jusqu'à ce qu'il puisse entourer son toit d'un cercle d'un petit « quartant » ou quart de pièce. Puis, prenant la paille par grosses poignées, la pliant en deux si besoin était, il acheva finalement sa pointe. Fabriquant une tresse de paille, il la lia autour de ce sommet et en même temps, planta dedans le mince bâton qu'il avait avec lui et qui lui avait servi parfois de piton. Il fit le tour du sommet comme pour contrôler son œuvre, puis sortit de sa poche un petit tissu tricolore qu'il attacha au bâton. C'est alors que Nina, avec une extrême précision, lui lança, à la main, un bouquet de fleurs que Mme Catroux avait cueilli. Il le lia au bâton avec un ruban bleu, puis, de ses yeux pétillants derrière ses lunettes, avec son grand sourire, nous regarda pour la première fois et leva son poing droit dans un rapide salut. La dernière meule était chapeautée selon la tradition et tout le monde criait sa joie.

Baisers, rires et paroles

S'agrippant à la paille sous les applaudissements, les cris, les jurons de toutes sortes, Maurice glissa avec beaucoup de précaution jusqu'au bas du toit. De là, il se laissa tomber jusqu'à la plateforme où Nina le reçut dans ses bras. Avec un gros rire, elle lui planta un baiser sur le front et tous deux descendirent l'échelle qui avait été apposée là pour la circonstance.

Autour des meules, rires et paroles s'entremêlaient. Par petits groupes, les moissonneurs regagnaient la cour de ferme proche. A l'ombre, une table chargée de rilletes, de petits gâteaux et d'un nombre impressionnant de verres avait été dressée. Il y avait du vin bouché blanc ou rouge que chacun dégustait bruyamment. Badauds et voisins ne restèrent pas bien longtemps. Une heure après, la cour fut rendue aux familiers de la ferme.

La moisson bel et bien terminée, d'autres tâches non moins importantes attendaient la famille Catroux et la vie reprenait son cours.

Adey HORTON — Juin 1979

(Récit adapté par Gérard FERRAND)

Histoire et Traditions Populaires du Bas-Vendômois
(N° 1, 1er semestre 1980)

LUTTES SYNDICALES AUX ÉTATS-UNIS

LA BATAILLE DE HOMESTEAD

Après la guerre de Sécession des années 1860-65 aux États-Unis, l'abolition de l'esclavage sur les plantations du Sud est acquise. Durant les décennies qui suivent, l'industrialisation des États du Nord se poursuit à un rythme vertigineux grâce aux avancées techniques de la révolution industrielle, mais surtout, en raison de la surexploitation d'une main-d'œuvre corvéable travaillant généralement douze heures par jour, sept jours par semaine. Tandis qu'une poignée de millionnaires, tels Rockefeller, Morgan et Carnegie, règnent sur des empires industriels et financiers, les ouvriers qualifiés s'organisent en syndicats. Voici le récit d'un de ces grands combats de la fin du XIXe siècle. Il se déroule dans un petit bourg, non loin de Pittsburgh, en Pennsylvanie.

Devant l'aciérie de Homestead, à l'aube d'une journée d'été, en 1892, s'affrontent la branche locale du Syndicat de l'American Federation of Labor (AFL) et le Trust Carnegie.

« Pas de syndicalistes dans l'aciérie ! »

Dans la nuit du 5 juillet 1892, 300 pinkertons [1] à la solde du Trust Carnegie se cachent au fond des cales de deux immenses barges. Ils se dirigent dans la pénombre vers les quais de l'aciérie de Homestead. Le directeur de l'entreprise, Henry Clay Frick, les avait embauchés afin de briser la grève des 800 ouvriers qualifiés affiliés au syndicat AFL. Les 3 000 autres ouvriers de l'aciérie, étant des immigrés récents, venus de l'Europe centrale, n'ayant pas les qualifications requises pour adhérer au syndicat, ne font pas grève, mais soutiennent leurs camarades.

Coiffés d'un chapeau rabattu, vêtus d'une chemise à boutons métalliques, d'un pantalon bleu foncé rayé sur les côtés, ces milices patronales se recrutaient parmi les chômeurs, les anciens combattants de la guerre de Sécession, les policiers ou les délinquants, transformés en briseurs de grève.

Tandis que les barges s'approchaient de l'aciérie de Homestead, les ouvriers s'apprêtaient à les recevoir. Mais ils ne pouvaient pas savoir que leur sort avait déjà été décidé au mois d'avril 1892, lorsque le grand patron Andrew Carnegie avait laissé des instructions à Henry Clay Frick à la veille de son départ en congé annuel vers son Écosse natale. Les instructions étaient claires : « *Étant donné que la grande majorité de nos employés n'appartiennent pas au syndicat, nous avons décidé que la minorité doit se plier à la majorité.* L'aciérie ne doit pas abriter de syndicalistes. »

1. Membres d'une milice privée engagée par les patrons (l'agence Pinkerton, fondée par le célèbre détective).

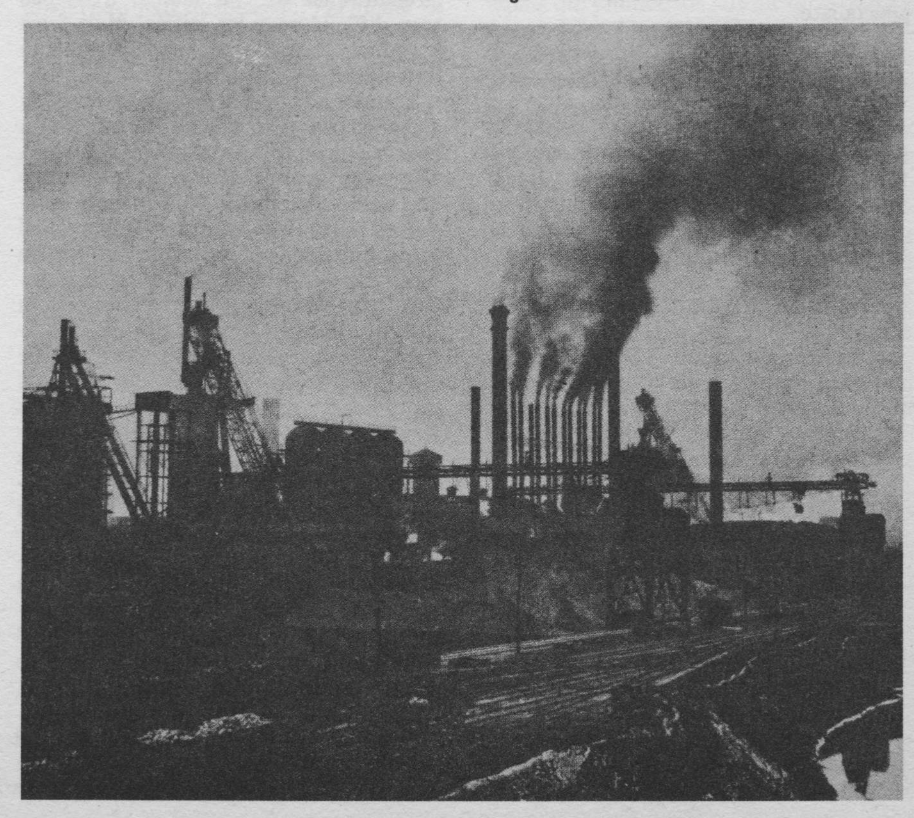
La direction avait mal accepté l'accord conclu trois années auparavant et qui devait expirer le 30 juin. Les syndicalistes y avaient gagné la journée de huit heures, ainsi que des salaires variant de 35 à 70 dollars par semaine. L'accord conclu ne concernait pas les ouvriers non-syndiqués, si bien que les ouvriers non-qualifiés de l'aciérie de Homestead devaient toujours travailler douze heures par jour, sept jours par semaine, six mois pendant la journée, six mois la nuit. Ils ne gagnaient que 14 cents de l'heure, ce qui leur faisait environ 10 dollars par semaine.

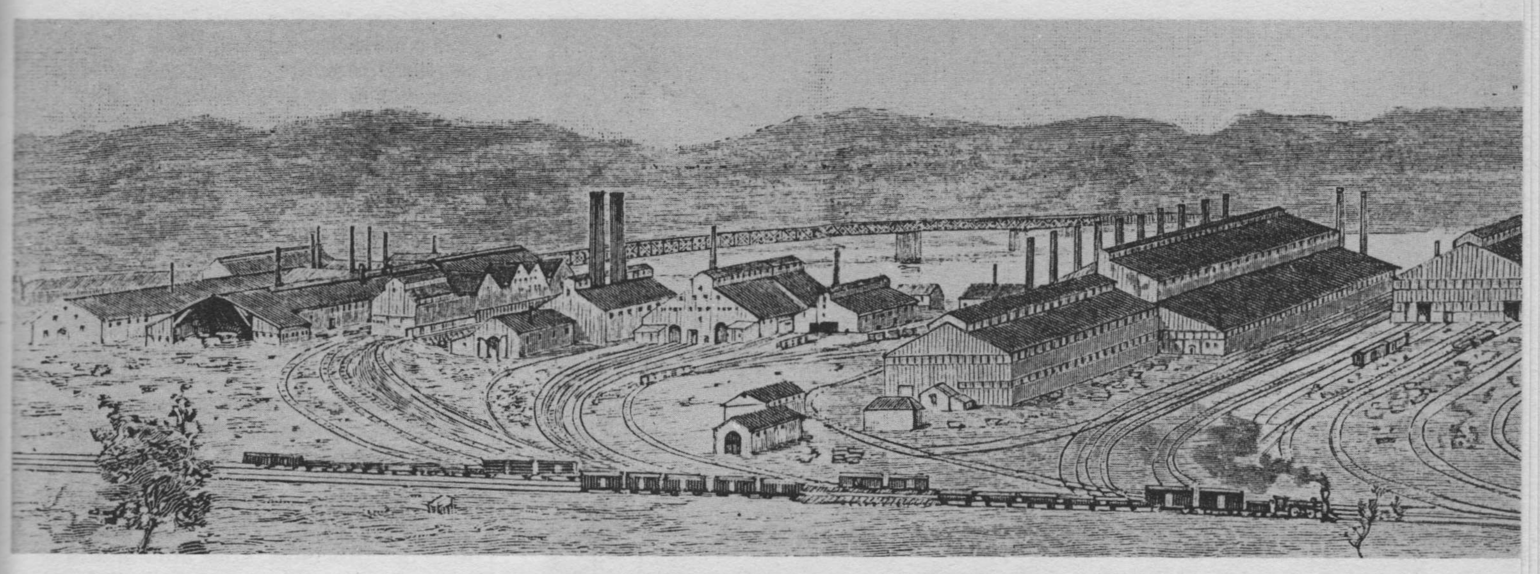
À l'expiration du contrat, Frick voulait revenir à la situation antérieure : la journée de douze heures pour tous, ainsi qu'une réduction des salaires. Il s'agissait de garantir la rentabilité des capitaux face à la concurrence des autres aciéries non syndicalisées de la région, où les coûts de production étaient moindres. Il insistait pour que le syndicat accepte ses conditions avant le 24 juin. Entre-temps, il avait fait construire autour de l'aciérie un mur long de 5 km, surmonté de fils de fer barbelés. Il avait pris également contact avec l'agence Pinkerton.

Le 23 juin, Frick rencontra les syndicalistes. Le syndicat avait l'intention de demander une augmentation de salaires, mais Frick annonça une réduction, en raison de la concurrence. À la fin de la journée, Frick avait concédé un maximum de 23 dollars par tonne, au lieu des 22 qu'il avait initialement prévus. Les syndicalistes étaient prêts à descendre à 24, par rapport au prix en vigueur de 25. Ce désaccord devait servir de prétexte pour rompre les négociations.

Le 28 juin, Frick fermait deux ate-

Les aciéries de Pittsburgh à la fin du siècle.





Vue générale des aciéries de Homestead *(d'après un dessin de l'époque).*

liers importants de l'aciérie : la fabrication des plaques de blindage et le haut-fourneau. Des centaines d'ouvriers se retrouvaient lock-outés.

« Treize heures d'affrontement avec les milices privées »

La nuit du 5 juillet 1892, tous les ouvriers syndiqués et non-syndiqués, qualifiés et non-qualifiés, américains-nés et immigrés, se rassemblèrent devant la « forteresse Frick » et votèrent la grève. La foule en colère pendit l'effigie du patron et celle du contremaître, à la lueur des lampes, aux cris de « justice ! ». En riposte, le licenciement des grévistes fut aussitôt annoncé.

À l'aube du 6 juillet 1892, le piquet de grève attendait de pied ferme les « pinkertons ». La foule menaçante essaya sans succès de les convaincre de faire demi-tour.

Dans la mêlée qui s'ensuivit, des coups de feu claquèrent.

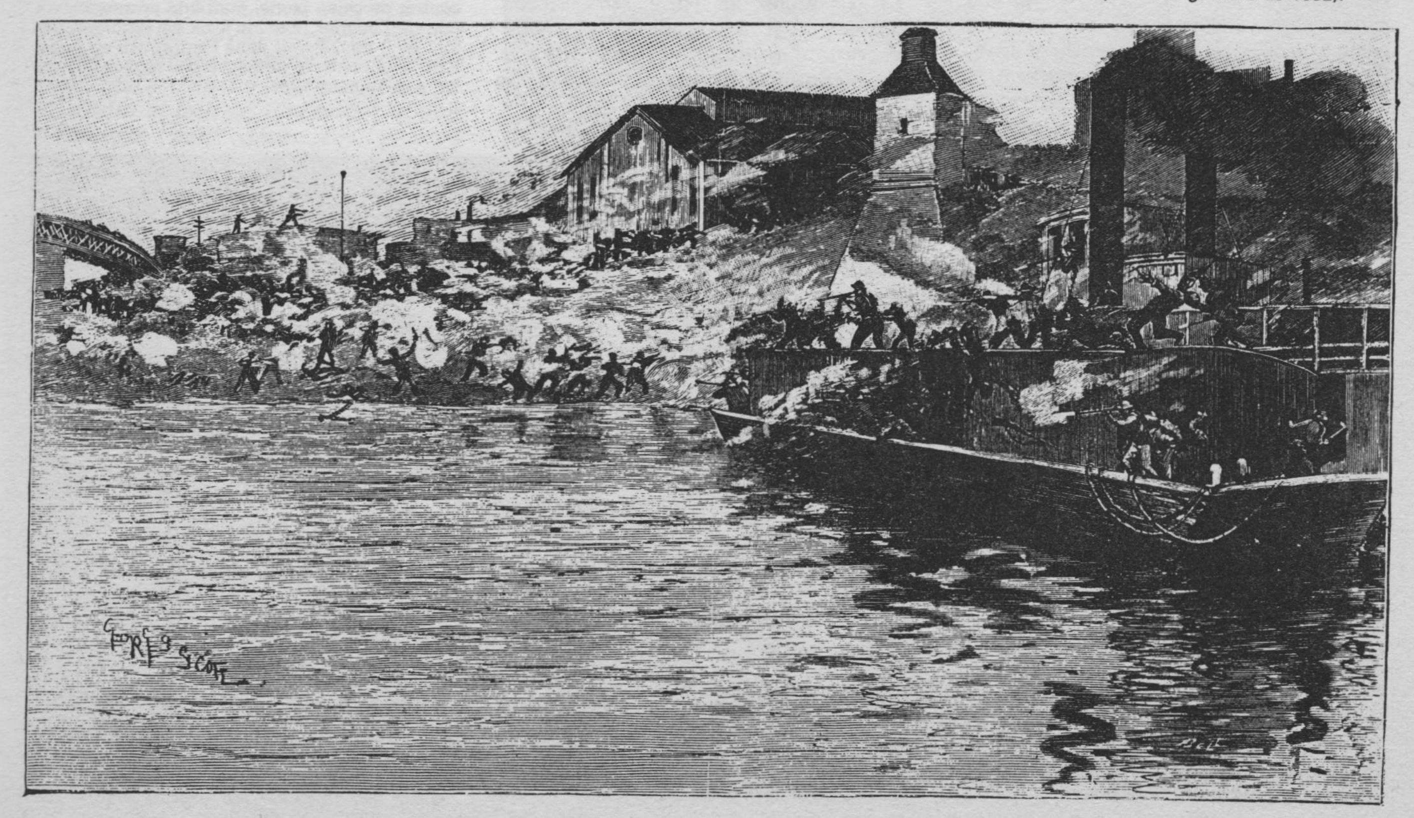
La bataille dura treize heures. Chaque fois que les « pinkertons » essayaient de débarquer, ils étaient repoussés par les ouvriers. Coups de fusils, de revolvers, volées de pierres et cris stridents remplirent l'air, du petit matin jusqu'à la fin de l'après-midi. Le sang coula des deux côtés avant que, s'avouant vaincus, les « pinkertons » hissent le drapeau blanc.

Les ouvriers avaient gagné une première bataille, mais à quel prix ! Officiellement, on dénombrait plus de soixante blessés et seize morts : sept « pinkertons » et neuf grévistes.

Alors que les « pinkertons » traversaient Homestead, désarmés par les grévistes auxquels ils s'étaient rendus, la foule en colère déborda le service d'ordre syndical. Hommes, femmes et enfants se jetèrent sur les prisonniers, les insultant et les rouant de coups. Dans l'opinion publique, les avis étaient ainsi partagés ; tandis qu'un pasteur protestant de Boston exultait : « *Les ouvriers ont rencontré et vaincu les mercenaires du Capital, et nous remercions Dieu pour leur victoire* », le *New York Times* du lendemain publiait dans son éditorial « Effusion de sang à Homestead » : « *Aucun État ne peut permettre à ses citoyens de se rendre justice eux-mêmes... seraient-ils en état de légitime défense.* »

Quant au patronat, le directeur des

L'assaut des « Pinkertons » (à droite, sur la barge) est repoussé par les ouvriers, sur la rive au fond *(d'après une gravure de 1892).*



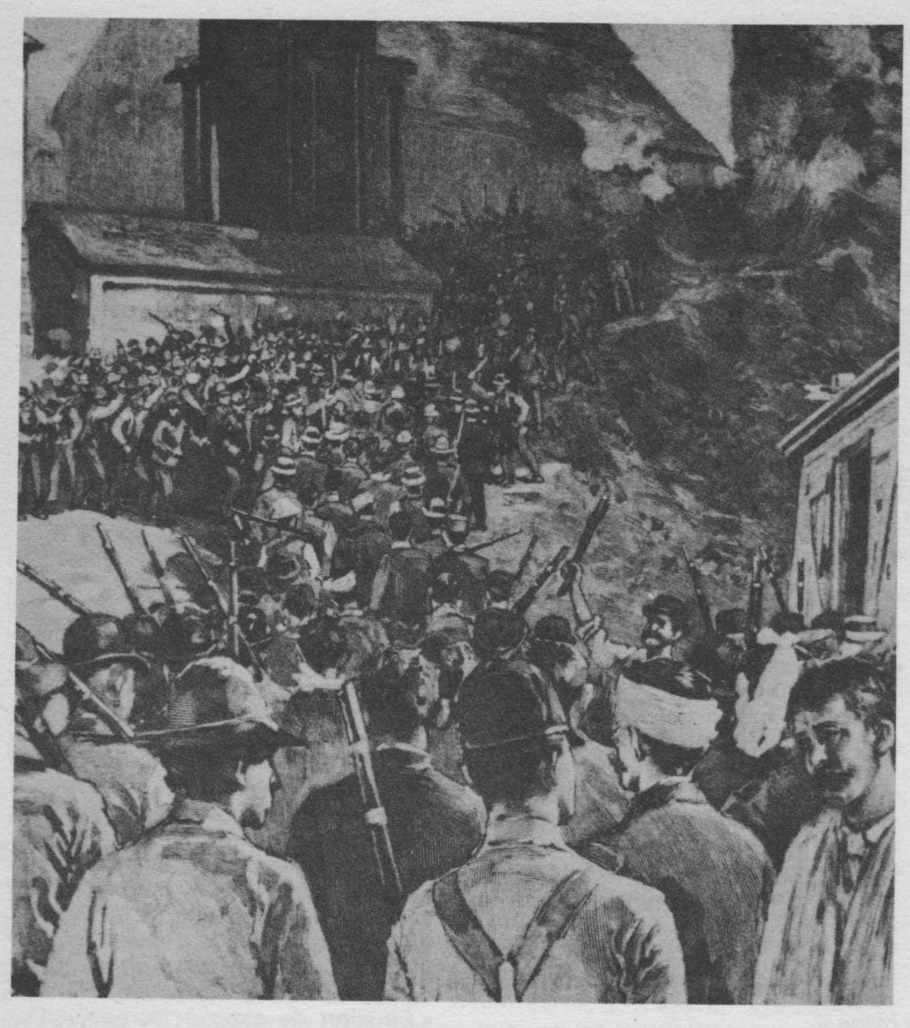


Illustration d'un artiste américain sur la bataille de Homestead.

aciéries, Frick, déclara à la presse : « *Cette émeute tranche définitivement une question, à savoir que l'aciérie de Homestead ne reconnaîtra jamais plus aucun syndicat.* » À l'annonce de cette menace, le monde syndical américain manifesta son soutien aux grévistes lock-outés. Des centaines de télégrammes de soutien furent expédiés. À Pittsburgh, on demanda au conseil municipal de rejeter un don de la fondation Carnegie, destiné à construire une bibliothèque publique, puisque le million de dollars ainsi offert serait taché du sang des ouvriers de Homestead.

À Washington, les sénateurs dénoncèrent l'emploi des milices privées armées, mais au siège du gouvernement de l'État de Pennsylvanie, le gouverneur Robert E. Pattison décida qu'il fallait à tout prix rétablir l'ordre. Le 10 juillet, il envoya 8 000 hommes de la garde nationale.

« Que l'Italie est belle ! » (Carnegie)

L'occupation de Homestead par la garde nationale dura cinq mois, au cours desquels Frick remit l'aciérie en marche à l'aide des « scabs » (les jaunes), dont la garde nationale protégeait le travail.

Le 16 juillet, le *New York Times* décrivait ainsi la situation : « *La ville est complètement investie... il n'y a pas un centimètre carré qui ne soit pas protégé par l'artillerie ou l'infanterie. Sur la colline donnant sur l'aciérie, il y a un poste de garde à partir duquel les sentinelles et les éclaireurs font leurs patrouilles. Chaque soldat porte un fusil chargé. Autour de leurs mains, ils portent des « poings américains ». Aujourd'hui, des hommes n'appartenant pas au syndicat ont pénétrés subrepticement à l'intérieur de l'aciérie, deux par deux, sous la protection des soldats. Le soir, les tireurs d'élite sont postés juste au-dessus des logements des ouvriers immigrés les plus compromis...* »

Au début de l'état de siège, il n'y avait qu'une centaine de jaunes dans l'aciérie. Ils avaient été embauchés parmi des chômeurs non-syndicalistes et avaient été obligés de signer des « yellow dog contracts » [1]. Pour briser l'unité des grévistes, Frick afficha une notice disant qu'il accepterait d'embaucher les ouvriers qui en feraient la demande avant le 21 juillet. Mais les grévistes tenaient toujours ferme. D'autres grèves de solidarité éclatèrent parmi les autres aciéries du Trust Carnegie : une semaine de grève à Duquesne, quatre mois à Beaver Falls. Ce qui n'empêcha pas les jaunes d'affluer à Homestead, puisqu'il y en eut presque 2 000. Les grévistes furent expulsés de leurs logements de fonction. Les recours en justice, très coûteux, n'aboutirent pas.

Un événement inattendu détourna l'attention de l'opinion publique. Le 23 juillet, un anarchiste, Alexander Berkman, tenta d'assassiner le directeur Frick. Il surgit dans son bureau, tira deux coups de feu et le poignarda avec une lime. La presse se déchaîna, assimilant syndicalisme et « terroris-

1. Un « yellow dog contract » (littéralement un contrat de chien jaune) était une promesse exigée de l'ouvrier pour qu'il ne se syndique pas tant qu'il travaillerait dans l'entreprise en question. Ces contrats demeurèrent légaux jusque dans les années 1930.



Ouvriers de Homestead en 1892 : le plus souvent, immigrés de fraîche date.

« Papa a été tué par les hommes de Pinkerton »
Homestead, Pennsylvanie (1892)

Il n'y a pas très longtemps dans une ville de Pennsylvanie
Les hommes firent grève pour s'opposer à une réduction de paye
Leur employeur millionnaire, par un geste philanthropique,
Les a lock-outés de l'aciérie, jusqu'à ce qu'ils obéissent, affamés,
Ils combattaient pour le droit de vivre là où leur travail était si dur
Mais avant la tombée de la nuit, certains furent abattus,
Or, ce sort triste et amer endeuille les cœurs en pleurs,
Que Dieu leur vienne en secours pour surmonter ce coup dur.

Refrain
Que Dieu les aide ce soir à l'heure de leur malheur
En prières pour celui qu'ils ne reverront plus
Écoute les plaintes mornes des pauvres orphelins
« Papa a été tué par les hommes de Pinkerton ».

Vous, les politiciens bavards, qui vantez les crédos de la propriété
Partez à Homestead et taisez les larmes des orphelins
En protégeant le riche, vous encouragez son avarice,
Tandis que ses ouvriers, c'est comme des bêtes qu'ils meurent
La liberté de la cité écossaise [1] *au lointain*
Est assurée au millionnaire mondain
Mais alors qu'en Amérique libre ses droits sont protégés
Ses ouvriers n'ont que la liberté de crever.

Refrain
Que Dieu les aide ce soir...

1. Carnegie et Pinkerton sont d'origine écossaise.

me ». Le 25 juillet, l'éditorial du *New York Times,* « Travail et Anarchie », soutenait : « ... *quoique les grévistes de Homestead ne puissent en aucun cas être tenu responsables de l'acte commis par un anarchiste irresponsable (Berkman), ils avaient tout de même encouragé indirectement certaines conceptions anarchistes dont un tel acte est souvent la conséquence... Lorsqu'ils s'étaient heurtés à la milice de Pinkerton, tirant pour empêcher le débarquement, ils avaient donné un exemple de violence (!) contraire à la loi. ... Il ne s'agit pas de savoir si les revendications étaient justes, ou bien si l'entreprise avait eu raison de recourir à la milice, mais au contraire, il faut se demander si une entreprise peut gérer ses affaires librement et si la liberté des travailleurs non grévistes était respectée. Autrement dit, si (...) les droits individuels garantis par la loi seraient respectés.* »

Le directeur convalescent tira parti du soutien que lui apportait la presse. Frick redoubla ses avertissements au syndicat, déclarant publiquement qu'il ne le reconnaîtrait jamais, quoi qu'il advienne.

Pendant ce temps, l'AFL avait collecté 11 000 dollars pour secourir les grévistes. Un syndicat concurrent, les « Knights of Labor » (Chevaliers du Travail), distribuait des tracts et envoyait les bénéfices des « piqueniques »de solidarité, organisés au profit des habitants de Homestead. Des commerçants de Pittsburgh fournient nourriture et vêtements gratis. Les Églises protestantes étaient divisées.

À l'approche de l'hiver, 300 grévistes avaient accepté les conditions de Frick ; les autres n'en pouvaient plus. Après cinq mois de grève, les ouvriers immigrés non-qualifiés décidèrent de reprendre le travail. Quelques jours plus tard, les syndicalistes abandonnèrent la lutte. Le 20 novembre 1892, la grève brisée, l'état de siège fut levé.

Le lendemain, Frick envoya à Carnegie un télégramme dans lequel il rendait compte de sa victoire : « GRÈVE OFFICIELLEMENT TERMINÉE HIER. NOTRE VICTOIRE DÉSORMAIS COMPLÈTE ET ASSEZ SATISFAISANTE. NE PENSONS PLUS VOIR DE TELS PROBLÈMES SE REPRODUIRE. NOUS AVIONS À DONNER UNE LEÇON À NOS EMPLOYÉS ET NOUS LEUR EN AVONS DONNÉ UNE QU'ILS N'OUBLIERONT JAMAIS. »

De sa résidence italienne, Carnegie répondit : « FÉLICITATIONS À TOUS. LA VIE REPREND DE NOUVEAU. QUE L'ITALIE EST BELLE ! »

Tandis que l'aciérie de Homestead était remise en marche, Frick faisait ses comptes. En dépit de la grève, il comptabilisa 4 millions de dollars de bénéfices nets. Des espions de l'agence de Pinkerton travaillaient désormais en permanence dans l'enceinte de l'aciérie. La journée de douze heures, sept jours par semaine, était réinstaurée. Les tarifs horaires étaient réduits, le syndicat interdit. Tout ouvrier soupçonné de syndicalisme était licencié sur-le-champ. La plupart des grévistes ne retrouvèrent jamais leurs emplois — ni à Homestead, ni ailleurs. Ils furent inscrits sur



L'hebdomadaire *Puck* dénonce ici l'influence des « vrais patrons du Sénat » : les trusts.

RÉVOLUTION INDUSTRIELLE ET SELF MADE MEN

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'Amérique agricole et rurale devient l'Amérique industrielle et urbaine. De 1876 à 1898, les exportations des produits manufacturés et agro-alimentaires vers l'Europe augmentent à un rythme soutenu jusqu'à ce qu'ils dépassent le niveau des importations. L'essor industriel des grandes villes du Nord est favorisé par l'abondance des matières premières, l'accès facile aux moyens de transports fluvial et ferroviaire, la proximité des ressources hydro-électriques, ainsi que la possibilité d'embaucher de la main-d'œuvre à bon marché constamment renouvelée par l'arrivée massive des immigrés européens. De 1880 à 1890, il y a effectivement 5 millions d'immigrés (pour 50 millions d'habitants environ), qui arrivent d'Europe centrale et méridionale, ce qui représente un accroissement de la population immigrée de 43 % pendant la décennie en question. À partir de 1893, la balance commerciale des États-Unis vis-à-vis de l'Europe présente un solde positif.

En ce qui concerne l'acier et le fer, la production quadruple au cours du dernier quart du XIXe siècle. Le principal bénéficiaire de ce boom spectaculaire est l'homme d'affaires écossais Andrew Carnegie. Sa famille s'était installée à Pittsburgh, où il fit tous les métiers : garçon de bobinoir, coursier, opérateur télégraphiste, puis superviseur de chemin de fer. Au cours de la guerre civile, il est chargé de l'organisation du télégraphe militaire pour les troupes du Nord. Il parvient à s'immiscer dans le monde des affaires par le biais des achats en bourse. À partir de 1873, il développe ses aciéries grâce aux tarifs protectionnistes en vigueur, et au monopole qu'il détient sur les matières premières locales. Il fera fortune pendant les années quatre-vingt-dix, produisant 25 à 30 % de l'acier américain.

En 1901, il cède son entreprise à l'U.S. Steel du banquier J.P. Morgan pour 250 millions de dollars, (soit environ 1,5 milliard de francs-or), pour se consacrer entièrement au mécénat.

Pendant l'année précédent la grève de Homestead, cette aciérie de Carnegie produisit à peu près 4 millions de dollars de bénéfices nets. Néanmoins, de telles fortunes ne sont pas rares : 71 % de la richesse américaine sont détenus par 9 % des Américains en 1893, selon le bureau de recensement fédéral.

la liste noire. Le syndicat perdit la moitié de ses adhérents.

D'autres aciéries suivirent l'exemple de Carnegie et refusèrent de négocier avec le syndicat. La mécanisation des aciéries, des techniques modernes permirent au Trust de remplacer les ouvriers qualifiés par des non-qualifiés, moins chers, donc plus rentables. Lorsque quelques années plus tard, Charles M. Schwab accéda à la direction des aciéries Carnegie, il confia : « *Depuis ce jour-là* (la fin de la grève de Homestead), *je n'ai jamais toléré de syndicat dans mes aciéries. Nous formons nos propres syndicats. Nous organisons des groupes de 300 hommes et leurs représentants se réunissent chaque semaine... Nous discutons avec eux, mais nous ne votons jamais. Je ne me mettrais jamais dans une position où les travailleurs donneraient des ordres à la direction.* »

Les grévistes avaient perdu la bataille de Homestead ; 60 % des ouvriers, qualifiés ou non, quittèrent leurs misérables taudis. Et pourtant, ils avaient fait une expérience d'une valeur inestimable qui allait marquer l'histoire des luttes syndicales à travers les États-Unis. Eugène V. Debs, fondateur du syndicat Industrial Workers of the World (IWW) [1] en 1905, tira une leçon des événements, écrivant qu'« *elle* (la bataille de Homestead) *avait permis de rendre solidaires les ouvriers et qu'elle devait éveiller tous les travailleurs américains au sens des dangers dont ils étaient menacés* ». En fondant l'IWW, il se proposait de réunir, dans une même organisation, les ouvriers qualifiés et non qualifiés, citoyens et immigrés, afin « d'abattre le capital ».

L'éditorialiste du *New York Times* tira la même conclusion : « *Le Capital détient toujours un avantage énorme sur le Travail... le Capital peut compenser ses pertes en augmentant la productivité, tandis que le Travail souffre de la concurrence... Le Capital n'a pas à craindre que d'autres le remplacent. Jusqu'à ce que le Travail devienne plus organisé et solidaire, il ne pourra vaincre.* » De semblables réactions furent exprimés à travers le pays et jusqu'au Congrès de Washington, où le sénateur démocrate Palmer prédit : « *la société devrait fixer des limites convenables à la liberté d'action des employeurs* » et « *les organisations syndicales devraient recevoir la même protection que celle fournie au Capital* ».

Il faudra encore plus de trente ans pour que le droit syndical soit reconnu. Le « Wagner Act » de 1935, appuyé par le président démocrate Roosevelt, reconnaîtra enfin les droits syndicaux aux travailleurs.

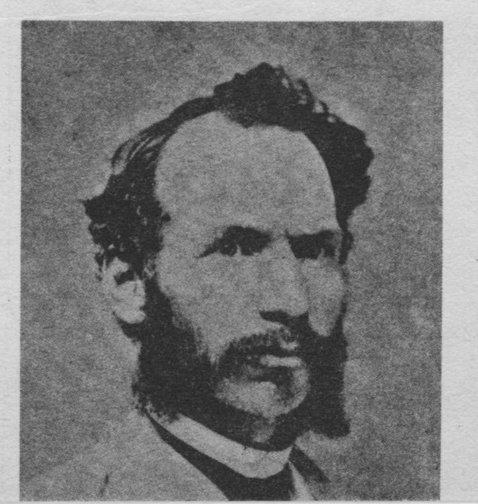
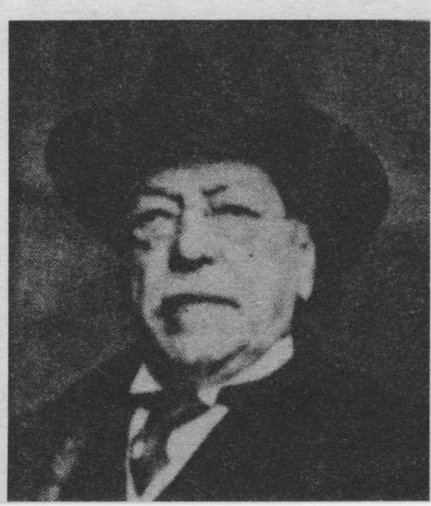
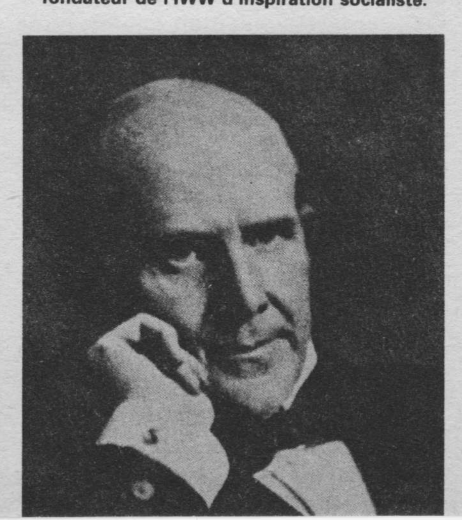
Susan ASH

1. Syndicat le plus radical, prônant la lutte des classes. Debs était l'un des fondateurs du parti socialiste américain. Il fut condamné à 10 ans de prison pour antimilitarisme.

LES SYNDICATS AMÉRICAINS

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, les syndicats aux États-Unis n'avaient aucun statut légal. Ils étaient assimilés à des « conspirations criminelles relevant du droit commun ». En 1842, les cordonniers de Boston avaient été condamnés par les tribunaux, parce qu'ils avaient voulu faire reconnaître le syndicat de la fabrique par leur employeur. Ce n'est qu'à partir de 1866 que les syndicats s'organisent à découvert. La première revendication du National Labor Union, fondé par William Sylvis en 1866 (affilié à la Première Internationale), fut la journée de huit heures. En 1877, les grandes grèves des cheminots aboutissent à une insurrection qu'on surnomma « la petite Commune de Paris », mais l'intervention de la Garde Nationale de Pennsylvanie mit fin à deux jours d'émeutes. En 1878, le premier syndicat national s'organisa par industrie. Ce sont les Knights of Labor (Chevaliers du Travail) d'inspiration libertaire.

L'American Federation of Labor (AFL) fut fondée en 1886. Elle se développa parmi les corps de métiers, puisqu'elle insistait sur l'autonomie de chaque section locale. Elle exigeait une cotisation de chacun de ses membres pour financer les grèves. Les syndicats de la métallurgie représentaient ainsi 24 000 ouvriers qualifiés en 1891 et ils comptaient parmi les plus puissantes de l'AFL. Ils n'acceptèrent des ouvriers non-qualifiés qu'en 1919.

Syndicalistes américains.
A gauche, **William Sylvis, qui fonda en 1866 la première Union.** *Au centre,* **Samuel Gompers, dirigeant de la puissante AFL, réservée aux ouvriers qualifiés.** *A droite,* **Eugene V. Debs, fondateur de l'IWW d'inspiration socialiste.**

Quand le S.T.O. * pesait sur les Français

Le 16 avril 1942, Pierre Laval revient au pouvoir, soutenu dans ses ambitions politiques par l'ambassadeur du Reich en France, Otto Abetz, ainsi que par un certain nombre de collaborationnistes notoires.

Doriot, notamment, avait fait campagne pour ce retour, espérant sans doute un poste ministériel. Laval avait reçu le titre nouveau de « chef de gouvernement de l'État français » qui lui assurait la direction effective de la politique intérieure et extérieure. Outre le goût du pouvoir, Pierre Laval avait la certitude qu'il était le seul à savoir défendre efficacement les intérêts de la France : la France, pensait-il au printemps 1942, ne pouvait attendre son salut que d'une relance de la collaboration d'État à État avec l'Allemagne. Il n'hésita pas à déclarer, le 22 juin : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne parce que, sans elle, le bolchévisme s'installerait partout. La France ne peut rester passive ou indifférente devant l'immensité des sacrifices que l'Allemagne consent pour édifier une Europe dans laquelle nous devons prendre place. » Laval était alors certain de la victoire finale de l'Allemagne. C'est lui qui proposa la main-d'œuvre dont l'Allemagne avait tant besoin ; sans doute s'agissait-il aussi d'« intégrer », dans la légalité française, les exigences de Fritz Sauckel. Celui-ci avait été désigné par Hitler pour planifier le recrutement de la main-d'œuvre étrangère ; il s'en acquitta de telle façon qu'on devait le surnommer « le négrier de l'Europe ».

Le 12 mai 1942, Laval écrivait à Ribbentrop, ministre allemand des Affaires étrangères :

« L'Allemagne a mobilisé, en vue de la plus grande bataille de l'histoire, les éléments les plus jeunes et les plus actifs de son peuple ; elle a, par conséquent, besoin d'hommes. Je comprends ces nécessités et je suis prêt à mettre mon aide à votre disposition. » C'est ainsi que Pierre Laval crée la « Relève » : à grand renfort de propagande, par la radio, par affiches, on invite les travailleurs français à partir en Allemagne. On leur vante les mérites de la lutte contre le « judéo-bolchévisme », on leur présente leur départ comme un geste de solidarité : l'État français a demandé à l'Allemagne la restitution d'un prisonnier de guerre pour chaque travailleur ; les autorités allemandes acceptent le principe de ce marché, mais en l'aggravant : il faudra trois travailleurs pour libérer un prisonnier.



Pétain et Laval : le temps de la collaboration

Les autorités allemandes n'étant pas pressées, c'est seulement au mois d'août 1942 qu'est rapatrié un premier convoi de prisonniers libérés au titre de la Relève. Mais les autorités ont beau se féliciter et la propagande s'activer, trop peu de volontaires se présentent. On estime qu'en juin 1942, il n'y a en Allemagne que 70 000 volontaires français et qu'ils ne sont plus que 43 000 en septembre. Dès l'été et en dépit des termes de la première exigence (un apport « unique ») de 250 000 travailleurs, Fritz Sauckel entreprend une nouvelle « action ». On procède en zone nord à des rafles, à des réquisitions autoritaires, voire à des fermetures inopinées d'usines. Et Pierre Laval, entêté dans sa stratégie de collaboration, promulgue le 4 septembre 1942, sa loi sur « l'utilisation et l'orientation de la main-d'œuvre » qui mobilise en puissance tous les hommes de 18 à 50 ans, ainsi que les femmes célibataires de 21 à 35 ans, dans « l'intérêt supérieur de la nation ».

Cependant, à partir de l'automne 1942, le vent de la victoire commence à tourner : Rommel perd la bataille d'El Alamein, en Égypte et doit battre en retraite le 2 novembre. Les Anglo-Saxons réussissent leur débarquement en Afrique du nord française. Le 2 février 1943, la Wehrmacht subit la défaite déterminante de Stalingrad. Pour l'Allemagne, le temps du « Blitz krieg » est révolu, et c'est maintenant la « guerre totale » que le Reich entend bien gagner en exploitant encore davantage les pays conquis ou soumis. C'est ainsi que Fritz Sauckel réclame de la France, de façon de plus

La relève, ou : « la grande illusion »



1. service du Travail obligatoire.

ÉTAT FRANÇAIS

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
INTERMINISTÉRIEL
A LA MAIN-D'ŒUVRE

PARIS, le 23 Août 1943.

RÈGLES

concernant les départs en Allemagne des jeunes gens nés en 1922 - 1921 - 1920 et 1919/4
(c'est-à-dire nés entre le 1er Octobre 1919 et le 31 Décembre 1922)
(classes 1942 - 1941 - 1940 et 1939/4).

Les jeunes gens residant en France et qui sont nés entre le 1er Octobre 1919 et le 31 Décembre 1922 **doivent tous partir travailler en Allemagne.**

Ceux d'entre eux qui séjournent en France **sont "réfractaires"**, à moins qu'ils ne soient titulaires :

- **d'une exemption** ou **d'un sursis**

* * *

Pour vous permettre de vérifier si les jeunes gens appartenant à ces classes sont dans **une situation régulière** et sont en possession, jointes à leur carte de travail, de pièces justificatives valables, **vous aurez à opérer comme suit :**

POUR UN JEUNE	REPORTEZ VOUS
NÉ EN 1922 appartenant à la classe 1942	Pour les exemptions : **Tableau A, cas 1 à 8.** Pour les sursis : **Tableau C.**
NÉ EN 1921 - 1920 ou 1919 - (4e Trim.) appartenant aux classes 1941 - 1940 - 1939/4.	Pour les exemptions : **Tableau A, cas 1 à 8. et Tableau B, cas 9 à 18.** Pour les sursis : **Tableau C.**

EXEMPTIONS

A - La vérification des pièces d'identité du jeune homme interrogé apporte la preuve qu'il est né en 1922, 1921, 1920 ou 1919 4e trimestre
(classes 1942, 1941, 1940 ou 1939/4).

S'IL PRÉTEND ÊTRE	IL DOIT PRÉSENTER
1° — Inapte physique lors de la dernière visite médicale. peut être classé dans une des 2 catégories suivantes :	Sa carte de travail : portant le motif de l'inaptitude authentifié par un timbre humide.
C 4 : Inapte au travail en Allemagne mais apte au travail en France.	
D zéro : Inapte définitif.	
2° — Alsacien-Lorrain	
a) né de parents Alsaciens-Lorrains et devenu français par l'effet du Traité de Versailles.	Soit un certificat ou extrait du jugement de réintégration des parents
b) ayant un lien par le sol avec l'Alsace-Lorraine et né dans les départements suivants : Moselle - Bas-Rhin - Haut-Rhin.	Soit un certificat de notoriété établi par le juge de paix ; Soit un certificat d'expulsion
3° — Originaire d'Algérie ou des Colonies françaises.	
a) Sujet français originaire d'Algérie	Une carte d'identité d'indigène d'Algérie.
b) Sujet français originaire d'une Colonie francaise.	Une carte d'identité délivrée par le Secrétariat d'Etat aux Colonies.
c) Citoyen français, né en Algérie ou à la Colonie, dont le père ou la mère n'est pas d'origine européenne	Soit une carte d'identité. Soit un extrait de naissance. Soit un certificat de métis.
4° — Prisonnier de guerre.	
a) Interné en dehors du territoire français.	Soit un certificat de libération. Soit un congé de captivité.
b) interné en France pendant plus de six mois.	— d° —
Civ interné dans les mêmes conditions que les militaires.	Un certificat de libération.
5° — Ancien combattant de la Légion des Volontaires Français.	Une carte de membre titulaire de l'Association des anciens combattants de la Légion des Volontaires Français.

en plus impérieuse, davantage encore de main-d'œuvre et, cette fois, sans la contrepartie de la libération de prisonniers. L'armée allemande occupe alors l'ensemble du territoire français, depuis novembre 1942, pour s'opposer à un débarquement allié en Méditerranée. Ce qui restait de l'armée d'armistice est démobilisé. Les Allemands tentent un coup de main sur Toulon.

L'État français subsiste encore, mais uniquement parce qu'Hitler estime cette survie profitable au Reich. Pierre Laval continue à marchander avec l'Allemagne. Pour couvrir de son autorité la déportation des travailleurs et sauvegarder des apparences de souveraineté de l'État français, il crée le 16 février 1943 le S.T.O.

Tous les hommes nés entre le 1er janvier 1920 et le 31 décembre 1922 doivent obligatoirement partir pour l'Allemagne. Le gouvernement de Vichy parle encore de « solidarité » pour justifier cette déportation : il s'agit cette fois d'une solidarité nécessaire entre toutes les catégories de Français ; la Relève n'avait concerné que les ouvriers ; pour le S.T.O., seules quelques catégories de travailleurs en sont exemptées, comme les mineurs, les policiers, les cheminots, les pompiers... Mais cette mesure sera un grave échec pour Vichy et Sauckel. Le gouvernement de Vichy perdra une partie de ses derniers partisans : la bourgeoisie collaborationniste s'indigne de ce qu'on puisse envoyer ses enfants en Allemagne ; la hiérarchie catholique qui avait, dans l'ensemble, soutenu le maréchal Pétain, s'indigne à la fois des rafles de juifs et du S.T.O. : ainsi, le cardinal Liénart déclare-t-il, le 21 mars 1943, qu'un catholique, en conscience, peut ne pas partir pour l'Allemagne. À l'automne 1943, la Résistance réussit à organiser les maquis : un nombre grandissant de requis au titre du S.T.O. préférera le maquis au départ en Allemagne. Fritz Sauckel lancera de nouvelles « actions », c'est-à-dire annoncera de nouvelles exigences ; mais les 4e et 5e « actions » rapporteront à peine 80 000 hommes, malgré la chasse active aux réfractaires que la Milice, par ses traîtrises, rend efficace.

Devant cet échec relatif, le nouveau ministre de l'Armement du Reich, Speer, s'efforça d'infléchir la politique d'exploitation de l'Europe allemande. À partir de l'automne 1943, le ministre français Bichelonne lui propose un plan pour intégrer l'économie française dans une « économie de guerre européenne ».

Pour pouvoir augmenter la rentabilité et la productivité, il s'agit de transférer le moins de main-d'œuvre possible, mais d'exiger d'un bon nombre d'entreprises de travailler à raison de 80 % de leur potentiel pour le Reich (ce qu'on appela les « Speer Betriebe »). On estime que 580 000 salariés, à l'automne 1943, 770 000 en 1944 travaillaient dans la « Speer Betriebe ».

650 000 Français environ ont été des déportés du travail. Une petite dizaine de milliers d'hommes choisit de demeurer en Allemagne après la guerre. 60 000 d'entre eux durent être soignés pour tuberculose après la guerre. Enfin, 35 000 périrent en Allemagne.

Éliane FOURNIAIRE

Le témoignage d'un déporté du travail

« En 1942, j'avais 21 ans. J'habitais la zone nord qu'occupaient depuis 2 ans les Allemands. Je travaillais comme menuisier dans une petite entreprise de Nanterre, dans la proche banlieue de Paris. En juillet, j'avais épousé celle qui devait rester ma compagne. En décembre, mon patron m'annonça qu'il m'avait choisi, ainsi que deux autres ouvriers de son entreprise, pour aller travailler en Allemagne. Il cédait ainsi à la requête des autorités d'occupation.

« L'Allemagne nazie manquait de main-d'œuvre, la guerre ayant vidé le pays d'une grande part de sa population active et l'Europe, vassalisée, devait être exploitée par le vainqueur. Le Reich utilisait déjà des « travailleurs volontaires », mais leur nombre était très insuffisant. Aussi Hitler avait-il fait appel à un planificateur général pour le recrutement de la main-d'œuvre. Son rôle consistait à faire venir en Allemagne le plus grand nombre possible de

S'IL PRÉTEND ÊTRE	IL DOIT PRÉSENTER
6° — Ancien militaire ou jeune ayant effectué plus de deux ans de service Militaire ou de Chantiers de Jeunesse. (Le temps passé dans ces 2 formations peut se cumuler).	Soit un livret militaire ou un état signalétique et des services et la Fiche de démobilisation. Soit un certificat de libération des Chantiers.
7° — Volontairement rapatrié de Syrie ou du Liban après l'armistice de Saint-Jean-d'Acre ou rapatrié de Tunisie.	Un certificat de rapatriement délivré soit par l'office des États du Levant soit par l'office de Tunisie.
8° — Juif. (Loi du 2 Juin 1941 remplaçant la loi du 3 Octobre 1940).	Ses cartes d'identité et d'alimentation portant la mention "Juif"

B - Les cas d'exemption valables pour les jeunes gens nés en 1922 (Classe 1942) son énumérés jusqu'à ce paragraphe 8, ci-dessus inclus.

A partir de ce paragraphe 9, ci-dessous, les cas d'exemption concernent seulement les jeunes gens nés en 1921-20-19 (4e tr.) (Classes 1941-40-39 4e trimestre).

Ils ne sont donc pas applicables aux jeunes gens nés en 1922 (Classe 1942).

S'IL PRÉTEND ÊTRE	IL DOIT PRÉSENTER
9° — Agriculteur :	
a) Agriculteur.	Un certificat du Maire **attesté par** le Syndic Communal.
b) Artisan rural.	— d° —
c) Forestier.	Un certificat de l'employeur attesté par le Conservateur des Eaux et Forêts.
d) Employé dans une entreprise de battage.	Un certificat du Maire attesté par l'Ingénieur du Génie Rural.
e) Employé dans une industrie intéressant l'Agriculture.	Un certificat de l'employeur attesté par le Directeur Départemental du Ravitaillement.
10° — Soutien de famille (un seul enfant peut être exempté) dont le père est : — mort pour la France, — aveugle de guerre ou mutilé (article 10 de la loi du 31 Mars 1919), — prisonnier de guerre (actuellement)	Une attestation du Maire, certifiant qu'il est soutien de famille et suivant le cas : — un acte de décès du père, — une copie certifiée conforme du titre de pension du père, — une attestation du Secrétariat Départemental au Reclassement des Prisonniers.
11° — Maintenu en activité de service dans :	
a) la Gendarmerie et la Garde.	Une pièce d'identité militaire et un certificat de présence au corps.

S'IL PRÉTEND ÊTRE	IL DOIT PRÉSENTER
b) l'Armée de Terre, de Mer ou de l'Air	Une pièce d'identité militaire et certificat de présence au corps
c) les Corps civilisés de l'Armée de Terre, de Mer et de l'Air.	— d° —
d) les formations militaires de la défense anti-aérienne.	d°
e) les Travailleurs du génie.	— d° —
f) les Sapeurs-pompiers de Paris, de Lyon et de Marseille	— d° —
12° — Des Formation des services météorologiques.	Un certificat du Directeur de l'Office National Météorologique.
13° — De la Police d'État.	Une carte d'identité de la Police
14° — Du Contrôle économique	Soit une commission d'emploi. Soit une attestation du Directeur local.
15° — Des Gardes titulaires des communications.	Une carte d'identité de son Administration
16° — Du Personnel de surveillance des établissements pénitentiaires et des institutions publique d'éducation surveillée.	— d° —
17° — Mineur du fond d'une mine de combustible (sont assimilés les mineurs des mines de fer et de bauxite).	Un contrat d'embauche et les bulletins de paie à partir du 21 Juillet 1943.
18° — Technicien ou spécialiste de recherche et de production d'hydrocarbure.	— d° —

C — SURSIS

Si un jeune homme né en 1922, 1921, 1920 ou 1919 (4e trimestre) (appartenant à une des classes 1942, 1941, 1940, 1939 4) **se prétend titulaire d'un sursis : il doit présenter une des 4 pièces suivantes revêtue d'une signature autographe.**

1° - Soit une **"carte d'identité speciale"** mentionnant son affectation provisoire et **signée du Général DAUDIN,** Directeur du Cabinet du Commissaire Général à la Main-d'Œuvre.

2° Soit une **attestation** portant la signature autographe du **Commissaire Général à la Main-d'Œuvre** ou d'un **Préfet Régional.**

3° Soit une **carte de travail** sur laquelle est portée la **mention** "sursis valable jusqu'au........ ou sursis prolongé jusqu'au........", avec la signature d'un **Directeur Départemental du Commissariat Général Interministériel à la Main-d'Œuvre.** (C'est le cas notamment des jeunes gens en sursis dans les Entreprises d'intérêt Allemand).

4° Soit une **carte de travail** portant l'indication : **"l'intéressé est inapte médical temporaire** catégorie D 5) jusqu'au........", avec signature d'un **Directeur Départemental du Commissariat Général Interministériel à la Main-d'Œuvre.**

travailleurs. Fritz Sauckel fut nommé à ce poste. Ce nazi fut surnommé, par la suite, le « négrier de l'Europe ». La France n'échappa en aucune façon à l'exploitation par l'Allemagne nazie ; l'existence d'un État français dirigé par le maréchal Pétain ne fut jamais une protection contre les exigences du vainqueur. Au printemps 1942, Fritz Sauckel exigea de l'État français un « apport unique de 250 000 hommes », dont 150 000 ouvriers qualifiés. Cette exigence, loin de soulever des réticences chez les hommes de Vichy fut, au contraire, satisfaite par leurs bons soins et tout particulièrement par ceux de Pierre Laval, chef du gouvernement, qui était un des plus fervents partisans de « la collaboration avec l'Allemagne.

« C'est ainsi que je partis, le 14 décembre 1942, pour un an, me dirent les autorités, avec la promesse d'une permission au bout de 6 mois. Je revins en France au mois de mai 1945 (!) sans avoir jamais eu de permission. Pouvais-je ne pas partir ? Je haïssais les nazis et toute ma sympathie allait alors à l'URSS. Mais, quand je reçus l'ordre de partir, je n'avais qu'un délai de 3 jours. Où me cacher ? Pas de maquis à Nanterre ! Je n'avais ni famille, ni ami à la campagne. Comment être sûr qu'en ne répondant pas à cette réquisition, on ne s'en prendrait pas à ma jeune femme, à ma famille ? Le jour même de mon départ, c'est la police française qui vint s'assurer, à mon domicile, que j'étais bien parti. Et la vie quotidienne était si difficile : les cartes de ravitaillement permettaient tout juste de ne pas mourir de faim. Si je ne répondais pas à l'ordre reçu, comment pourrais-je survivre en n'ayant plus d'identité ? Mon entourage était si modeste, si démuni : je n'en pouvais attendre aucun secours. Je partis donc, la mort dans l'âme, plein de haine à l'égard de mon patron qui m'avait désigné aux Allemands et qui voyait, par ailleurs, ses affaires prospérer grâce aux commandes de l'occupant.

« C'est à Aix-la-Chapelle que je fus « accueilli » ainsi que mes compagnons d'infortune mais je ne cessai, par la suite, d'être envoyé de ville en ville, à travers toute l'Allemagne. L'organisation à laquelle nous dûmes nous plier était tout à fait militaire : on nous fit revêtir un uniforme brun de l'armée allemande, on nous donna un numéro de matricule, on nous regroupa en compagnies qu'encadraient des sous-officiers allemands.

« Toutes ces apparences d'intégration à l'armée ennemie firent que nous inspirâmes, dans un premier temps, quelques réactions de méfiance à nos compatriotes, les prisonniers de guerre. Mais ils comprirent vite à quelle exploitation nous étions soumis, d'autant que nous eûmes souvent l'occasion de nous retrouver sur les chantiers. Et nos conditions de vie étaient fort comparables. Les camps dont lesquels nous étions hébergés se composaient de simples baraques de planches ; les " chambres " comptaient 30 lits. La faim nous tenaillait : les rations étaient de misère, basées sur des potages clairs dans lesquels nageaient quelques soupçons de lard. Le midi, sur les chantiers, on ne nous distribuait rien à manger. Pendant quelques temps, nous reçûmes de France quelques colis que nous partagions mais, dès 1943, tout lien fut coupé avec le pays ; les lettres n'arrivaient plus. Aucune loi internationale ne protégeait cette nouvelle catégorie de victimes de guerre qu'étaient les " requis ". Nous étions affamés au point de profiter des alertes aériennes pour voler, au péril de notre vie, de la nourriture dans le voisinage.

« Les journées de travail étaient longues : de 11 à 12 heures en moyenne, plus encore vers la fin de la guerre, avec l'obligation de travailler le dimanche, et, bien sûr, sans la moindre rétribution, autre que quelques marks d'argent de poche. La discipline à laquelle nous étions soumis était implacable : extinction des feux à 22 heures, lever à 5 heures avec l'appel obligatoire. Un de mes compagnons de chambrée fut envoyé en camp de concentration pour un simple mouvement d'humeur contre les Allemands ; même punition pour deux camarades de ma compagnie qui avaient tenté de fuir et avaient été rattrapés à la gare. Dans ces conditions, nous adoptions tous une attitude de résistance passive ; nous simulions ne pas comprendre les ordres, nous nous appliquions à commettre des maladresses dans le travail. Tout était bon pour rendre le travail le plus inefficace possible. J'avais été affecté dans un groupe chargé du déblaiement des villes bombardées. Les bombardements alliés étaient devenus quotidiens. Aussitôt l'alerte passée, on nous envoyait les premiers sur les champs de ruines et, sous la menace des armes, il nous fallait passer partout malgré les bombes à retardement. À mesure que le temps passait, nous étions de plus en plus persuadés que nous mourrions en Allemagne et, de résignation, nous ne descendions même plus aux abris pendant les alertes.

« Pour la plupart d'entre nous, les « déportés du travail », la libération ne vint que tardivement. J'avais appris le



Ces prisonniers permissionnaires vont reprendre le train pour l'Allemagne, cette fois comme travailleurs « libres »

débarquement grâce à un petit poste à galène que nous avions fabriqué et dissimulé efficacement. Mais les Allemands nous gardaient étroitement et comptaient sans doute nous utiliser comme otages. Dans les derniers moments de la guerre, on nous entraîna en direction de la Bohême-Moravie, tandis que les Alliés avançaient à l'Est et à l'Ouest et prenaient l'Allemagne en étau. Je fus libéré, avec mes compagnons, par des Soviétiques : nous étions dans un état si pitoyable qu'un officier nous envoya " de sa part " chez l'habitant, pour manger enfin ! Les Soviétiques nous proposèrent le rapatriement par Odessa, mais notre impatience de revoir la France était telle que je préférai, avec mes compagnons, reprendre la route vers l'Ouest à travers le pays ravagé. Nous rencontrâmes cette fois les Américains qui se chargèrent de notre rapatriement. On était en mai 1945. Il nous fallut encore, au passage de la frontière, répondre à un interrogatoire pénible destiné à rechercher les " volontaires "... »

La résistance au S.T.O. dans l'Indre

À Chateauroux, sur le boulevard St-Denis, les dortoirs de l'École Normale d'Institutrices dominent la voie ferrée. Si vous parlez aux institutrices, élèves-maîtresses sous l'occupation, de leurs nuits de l'hiver 1942-1943, elles vous diront peut-être certains souvenirs : des trains de nuits arrêtés sur les voies toutes proches, des policiers, et des éclats de voix jaillissant des compartiments avant le départ des convois. « Oh ! ces cris répétés et sourds, chargés de haine, ces " Laval au poteau ! " arrachés à tant de souffrances... » *(Témoignage de Mme Ridand).* C'étaient les premiers départs pour le « Service de Travail Obligatoire ».

« Je souhaite la victoire de l'Allemagne... »

L'Allemagne en guerre avait, dès 1941, cherché à recruter de la main-d'œuvre volontaire tant dans la zone occupée que dans la « zone libre ». mais ces tentatives avaient dans l'ensemble échoué.

Dans l'Indre, on connaît une dizaine de cas de volontaires pour le travail en Allemagne qui furent inculpés en 1945, à leur retour, et ne furent d'ailleurs pas tous condamnés. À Chateauroux, en « zone libre », la vitrine du bureau de recrutement allemand avait été brisée dans la nuit du 2 au 3 avril 1942 par l'avocat Renauvin, créateur des groupes francs du mouvement de résistance Combat, accompagné par un commerçant, Pierre Geynet. Cet incident avait été beaucoup commenté en ville. En conséquence, les occupants allemands et le gouvernement collaborationniste de Vichy durent recourir à des mesures plus contraignantes, dites « opérations de relève ». On les appelaiit couramment « actions Sauckel » du nom du ministre allemand responsable des problèmes de main-d'œuvre, mais elles pourraient également être intitulées « actions Laval » car, aux yeux de l'opinion publique, le Président du Conseil français Pierre Laval en était le créateur. Il en était également le propagandiste depuis son discours du 22 juin 1942. Après quelques départs sur un rythme assez lent en août 1942 et la mise en scène du retour de quelques prisonniers, le gouvernement de Vichy élabora quatre textes. La loi du 4 septembre 1942 visait les hommes de 18 à 50 ans et les femmes de 21 à 35 ans en vue de leur emploi « dans l'intérêt supérieur de la nation ». Elle toucha surtout les spécialistes de certains métiers (c'était en même temps la violation flagrante de l'article 3 de la Convention d'Armistice qui reconnaissait au gouvernement de Vichy le droit d'administrer tout le pays). La loi du 16 février 1943 créa véritablement le « service de travail obligatoire ». La 3e action de « relève » commença en avril 1943 par diverses circulaires. Les convocations et les visites médicales des jeunes gens appartenant aux classes concernées se prolongèrent jus-

qu'au mois d'octobre de la même année. (Sauckel avait exigé, dès janvier 1943, 500 000 ouvriers en plus.) Enfin, de nouvelles et rigoureuses exigences des occupants déterminèrent la 4e « action de relève », marquée par les sévères dispositions des lois du 1er février 1944 qui aggravaient considérablement les sanctions des insoumis et créaient les « commissions de peignage » (Sauckel voulait réquisitionner un million d'homme).

Dans l'Indre, ainsi que dans tous les départements, les administrations, y compris la police, furent mobilisées pour obtenir le maximum d'efficacité. De plus, une administration nouvelle connut un développement foudroyant : le Commissariat à la main-d'œuvre, avec ses services rattachés au gouvernement, à la région et au département.

Les services régionaux de Limoges comme les bureaux départementaux à Chateauroux ne manquèrent pas d'entrer en liaison directe avec l'administration allemande dès l'occupation de la « zone libre », le 11 novembre 1942.

Les ouvriers ne partiront que contraints...

Jusqu'à l'automne 1942, il ne s'agissait apparemment que de convaincre les ouvriers qualifiés. La presse joua dans cette campagne un rôle important ; quant aux appels radiodiffusés, ils touchèrent à peine le quart de la population — moins encore dans les cantons ruraux, car les récepteurs radios étaient relativement rares. Au cours du mois d'octobre 1942, le journal *le Département,* le seul quotidien important de l'Indre, publiait chaque jour en première page un article consacré à la « relève » : interview ou appel des ministres Lagardelle, Bichelonne, ou Laval ; extraits de conférences à Vichy de F. Chasseigne, député d'Issoudun et chargé de mission au ministère du Travail ; rappel des avantages pécuniers ou des garanties offertes par l'administration allemande contre les risques sociaux et les risques de guerre ; déclaration solennelle du Conseil des Ministres : « L'heure presse ! » ; interventions de la « légion des combattants » et création de « comités d'Action pour la relève » ou encore de « comités sociaux » en faveur des travailleurs en Allemagne. Certains jours, comme le 20 octobre, ce sont deux colonnes entières qui sont consacrées à ce sujet, repris dans les pages intérieures. On fait témoigner des prisonniers « libérés » ou « rapatriés ». On évoque avec complaisance les départs d'ouvriers de telle usine, d'un groupe de cheminots, et les convois qui ont quitté Bordeaux, Clermont-Ferrand ou Marseille. Mais, détail apparemment paradoxal, on est plus que discret sur les départs locaux : c'est ainsi que le 15 octobre, un train constitué à Agen et à Toulouse fut complété par les travailleurs de Limoges et de Chateauroux. La presse n'en fit pas de grand titre... Pourtant, le Commissariat à la main-d'œuvre déclencha une intense activité dont il ne fit guère état publiquement.

Deux délégués à la propagande parcoururent les usines en compagnie du Directeur de l'Office de placement et d'un Inspecteur de la main-d'œuvre en Allemagne. Le 6 octobre, à 10 h 30, ils étaient à l'usine SAPROLIP d'Issoudun, puis à Chateauroux, à la Carrosserie du Centre, aux Ets Citroën. Le lendemain, ce fut au Blanc : l'usine Chichery, puis l'usine Ridoire où, sur 76 ouvriers, 37 répondaient aux conditions posées par la loi du 4 septembre. À Argenton, au « Bouchage moderne », les ouvriers « écoutèrent attentivement les orateurs sans aucune réaction ». Par contre, à Chateauroux, à l'usine Debard, quelques « hou, hou ! » furent lancés lorsque fut prononcé le nom de Laval. À l'usine Guinard, où le directeur avait fait cesser le travail à l'heure prévue et demandait aux ouvriers de se rassembler pour écouter les orateurs, aucun travailleur ne se dérangea et les propagandistes quittèrent l'usine sans avoir fait leur conférence. On pensa que ce « mauvais esprit » était l'œuvre de quelques « communistes » qu'il fallait s'employer à détecter.

C'est pourquoi un observateur a pu écrire : « La propagande par la presse, affiches et conférences, afin de décider les ouvriers à partir en Allemagne a manqué son but et les mesures prises par le gouvernement sont impopulaires. » On pourrait ajouter impopulaires aussi bien dans le patronat que chez les ouvriers. Une preuve chiffrée en est fournie par la SNCASO [1] à Déols : sur 1 000 ouvriers environ, dont 128 spécialistes, onze travailleurs furent désignés par la direction, un fut reconnu malade, un exempté, deux ne se présentèrent pas, et 7 refusèrent de partir, parmi lesquels il est vrai 4 furent remplacés par des volontaires, qu'animait peut-être l'esprit de solidarité. Et pourtant les travailleurs de la S.N.C.A.S.O. furent jalousés par ceux des autres entreprises. Un argument fut avancé, rappelant que la « drôle de guerre »

1. La S.N.C.A.S.O. société des Constructions Aéronautique du Sud-Ouest, appelée avant la guerre usine Bloch, ayant appartenu ensuite à M. Dassault avant d'être nationalisée.

Une affiche pour la « Relève »



Affiche pour le 1er Mai : Philippe Pétain et le monde du travail



Affiche de propagande pour le recrutement des travailleurs français

de 1939 n'était pas oubliée ; plus que la crainte des bombardements des villes allemandes par les Alliés, les plus violentes critiques concernèrent les « affectés spéciaux » exemptés des combats de 1939-1940. À la S.N.C.A.S.O., ou à la S.N.C.F., ils le demeuraient pour la relève. Un groupe d'ouvriers de la « Carrosserie du Centre », anciens combattants de 39-40, légionnaires [2] et réputés « biens pensants », n'acceptaient de partir qu'après les affectés spéciaux, menaçant même de manifester à la Préfecture. Il faut se souvenir aussi que sur 246 000 habitants au début de la guerre, l'Indre ne comptait guère plus d'un cinquième de population urbaine, les ouvriers n'en formant qu'une fraction plus réduite encore. Ainsi cette première action de « Relève » n'a pas trop fortement touché l'ensemble du département, mais seulement les deux villes d'importance notable : Chateauroux et Issoudun et aussi, dans une plus faible mesure, Le Blanc et Argenton. À Chateauroux, quelques incidents éclatèrent. Le 31 juillet 1942, un train spécial venu de Limoges transportant 210 volontaires s'arrêta en gare de Chateauroux pour y embarquer dans la soirée seize travailleurs qui, à cette date, étaient véritablement des volontaires et non pas des requis. Les partants furent pris à parti par quatre jeunes soldats du « Deuxième Dragon ». Quelques manifestations collectives eurent lieu dans les entreprises. La plus importante fut une grève d'une heure, le 13 octobre, aux usines Guinard de Chateauroux. Elle motiva une sévère mise en garde de Laval que publièrent les journaux. Les services de la main-d'œuvre purent conclure à la fin d'octobre 1942 sur le refus quasi-général de signer les contrats d'engagement, tandis qu'un haut fonctionnaire observait : « Si le discours émouvant et sincère du Président Laval a trouvé des échos dans certaines classes de la société : bourgeoisie, commerçants, une partie de la classe paysanne, il n'est pas arrivé à toucher le monde ouvrier. » Enfin, l'administration constata : « Les ouvriers ne partiront que contraints. Dans ce cas, on peut s'attendre à des incidents. Mais le département n'est pas assez industriel pour que cette situation entraîne des troubles graves. »

D'ailleurs, le journal *Le Département* du 20 octobre avouait implicitement que le sort des ouvriers français en Allemagne n'était pas aussi satisfaisant que voulait le dire la propagande. En effet, il évoqua le « besoin de discipline » et de « sanctions exceptionnelles » dans les centres d'hébergement où étaient accueillis les travailleurs français.

2. La « Légion des Combattants », organisme para-militaire de Vichy qui groupait les anciens combattants.

3. Par la fixation de la Ligne de Démarcation une partie de l'Indre-et-Loir, l'arrondissement de Loches surtout, était rattachée à la préfecture de Chateauroux.

L'ALLEMAGNE HITLÉRIENNE :
« Une impression d'enthousiasme et d'ordre » **(SEPT. 43)**

À son retour. M. Chasseigne * nous a fait part de ses impressions de voyage :

« Tout d'abord, nous dit-il, il convient de préciser le double but de notre voyage : primo, nous documenter sur la vie allemande et principalement sur la vie du travail, ensuite, à étudier les conditions de vie et de travail des Français. Le moral allemand est solide.

« Une certaine partie de l'opinion semble croire que les Allemands sont sur les genoux. J'ai pu constater de visu qu'il n'en était rien : C'était à Breslau, où nous avons assisté aux championnats d'athlétisme de la Jeunesse Hitlérienne où participaient dix mille sélectionnés de 14 à 20 ans, en présence de cinquante mille spectateurs. Il s'en dégageait une impression de force et de santé, d'enthousiasme et d'ordre (...)

(...) Et, pour terminer, M. Chasseigne propose une solution pour remédier à ces déficiences. Rendre autonome la vie en commun des Français. Hélas ! Regrette-t-il, nos jeunes manquent pour cela de discipline et de cohésion. Des hommes d'expérience, mûris par la vie, des anciens prisonniers par exemple, pourraient jouer là un rôle d'organisation de grande importance.

* Chasseigne, ex-député du « Front populaire » et chargé de mission par Vichy.

Un certain nombre de défaillants. »

Au début de l'année 1943, les réactions hostiles de l'opinion publique se manifestèrent avec plus de force. Deux départs eurent lieu dans les premiers jours de janvier. Les trains formés à Toulouse ou à Limoges arrivèrent vers minuit à Chateauroux. Les convois, dont les déplacements étaient entourés d'une grande discrétion, stationnèrent sur une voie écartée, peu éclairée, encadrés par un important cordon de gendarmes et de gardes. Bien qu'il y eut un soldat pour chaque homme, on ne put étouffer les protestations. Le premier convoi devait emmener quelques travailleurs de l'Indre-et-Loire [3], mais surtout de l'Indre :43 volontaires et 100 requis. Les volontaires furent exacts au rendez-vous, mais on ne dénombra que 64 présents parmi les requis. Le lendemain, les autorités attendaient 16 volontaires et 71 requis, sur lesquels 14 seulement se présentèrent. Cette forte proportion d'absents amena le préfet à signer, dès le 14 janvier, 84 arrêtés d'internement. Les mois suivants, plusieurs convois passèrent : 6 en février, 14 en mars, 4 en avril et un en mai. Les nombreux départs du mois de mars étaient la conséquence de la loi du 16 février 1943 qui étendait le S.T.O. à toute la population et concernait donc la majorité rurale du département.

Les autorités craignaient une réaction populaire. C'est ainsi que le 15 mars, un train arriva en gare de Chateauroux à 4 h 25 du matin, avec 6 heures de retard, et certains profitèrent de ce court arrêt pour effacer les « inscriptions séditieuses sur les wagons ». Venant de l'Indre, 60 ouvriers y furent embarqués avec 15 autres qui arrivaient du Cher. Au moment du départ s'élevèrent des cris : « À bas Laval ! », et *l'Internationale* résonna. Le service d'ordre était assuré par 30 gardiens, 12 gendarmes et des inspecteurs de la Sûreté. La cour de la gare était barrée par un cordon d'agents et seuls étaient autorisés à passer les voyageurs qui allaient embarquer.

Dans les journaux locaux au format réduit, même si la censure ne laissait passer que peu d'informations relatives aux réquisitions de main-d'œuvre, le temps de la propagande était terminé. Ainsi, le 13 mai 1943, fut annoncée la constitution d'une « Amicale des Parents et Amis des Ouvriers français travaillant en Allemagne. » Elle était composée de personnalités représentant divers organismes telle que la Croix-Rouge, les Anciens des Chantiers de Jeunesse (4), ainsi que de notables comme le Chanoine Philippou et un pasteur protestant. Cette association préparait l'envoi de colis de vivres destinés aux travailleurs par l'intermédiaire du Secours National. Ainsi encore, le 21 septembre 1943, *le Département* annonça un spectacle gratuit donné à « L'Appolo » en faveur des familles des ouvriers travaillant en Allemagne. Mais le 29 septembre, il s'agissait d'une intervention de l'ex-député Chassaigne, devenu secrétaire d'État au travail. Il revenait d'une visite en Allemagne et traça un tableau idyllique de la vie des ouvriers français. Cette description était si « Merveilleuse » qu'elle ne pouvait que susciter la méfiance. De même, le Préfet observa à propos du discours de Laval en juin 1943 : « Les paroles du Président se heurtent toujours au sceptiscime de la masse, toujours ancrée dans sa croyance à une victoire prochaine des Alliés. » Il ajoute : « Les départs au titre du service du travail obligatoire ont repris dans des proportions notables. Ces prélèvements de main-d'œuvre touchent maintenant les populations rurales... S'il y a à déplorer un certain nombre de défaillants, on peut dire que les défaillances sont toutes individuelles et n'obéissent à aucun mouvement concerté... L'opinion publique reste toujours manifestement hostile au départ en Allemagne... »

Plusieurs indications chiffrées confirment cette opinion du Préfet. Le 11 juin 1943, 396 hommes furent convoqués, 98 se présentèrent à la visite médicale obligatoire, une dizaine furent reconnus inaptes, si bien que 86 seulement partirent, soit

(4)Fondés pendant l'été 1940, ils regroupent les jeunes dans des chantiers forestiers. À partir de 1941, ils font office de service militaire (9 mois). « L'éducation morale » est l'un des buts de ces chantiers. En 1943 ils sont soumis au S.T.O.

Le Maréchal visitant un chantier de jeunesse

moins du quart ! Dans ces conditions, on comprend que la police surveille très attentivement les différents lieux publics comme la salle des pas perdus de la gare de Chateauroux. Les fiches de déportés et internés de la Résistance montrent des cas nombreux de « refractaires » arrêtés lors de leur passage à la gare.

L'échec des premiers maquis

C'est au cours de l'été de 1943 que fut créé par les M.U.R. (5) « un service maquis ». Son but était de contacter les réfractaires pour les aider « à se camoufler » en leur fournissant des adresses, des conseils, et éventuellement des faux papiers. Le dirigeant de ce « service maquis » de l'Indre fut, à partir de juillet 1943, le capitaine Perdriset, responsable de l'officielle « Association Départementale pour l'Emploi des Jeunes ». Il recevait chaque jour des requis désireux d'éviter leur départ. Ces derniers étaient envoyés par un agent de liaison nommé « Limoges » qui restait en quelque sorte à l'affût toute la journée dans les couloirs du Centre Social de Chateauroux. Ce « Service Maquis » fut désorganisé quand, en janvier 1944, la Gestapo arrêta Perdriset et son adjoint Mercier.

D'autre part, au cours de l'été 1943, plusieurs responsables de l'« Armée Secrète » (6) des M.U.R. : l'instituteur d'Obterre Jean Delolez (pseudo « Charlemagne ») et André Plateaux organisèrent le premier maquis susceptible de recevoir et d'abriter des réfractaires venus de loin. Ce groupement de jeunes hommes presque sans armes se réfugia dans les régions boisées, aux confins de l'Indre et de l'Indre-et-Loire, proches de la petite localité de Saint-Flovier. Ils étaient une quinzaine, rassemblés et ravitaillés depuis plusieurs mois, lorsqu'une expédition pour récupérer du matériel et des couvertures au camp militaire de Perrusson attira l'attention de la gendarmerie de Loches qui intervint. Elle ratissa les bois et arrêta tout le monde. Remis par la gendarmerie aux autorités d'occupation, ils furent déportés et plusieurs ne revinrent pas. Cet échec amena les responsables de la Résistance dans l'Indre à abandonner provisoirement l'organisation de maquis. Les réfractaires furent surtout répartis comme travailleurs agricoles chez des paysans sympathisants. Ceux-ci, recensés par la Résistance, furent invités chaque fois que cela était possible a des séances clandestines d'entraînement militaires en vue de constituer, au jour « J », les « Corps Francs de la Libération ».

À l'opposé, la peur du S.T.O. amena certains jeunes à s'enrôler dans la Milice (7) du gouvernement de Vichy. Dans le département de l'Indre, la « Statistique de la Répression à la Libération » met en évidence qu'une quarantaine des jeunes des classes 1942/43 s'inscrivirent à la Milice pour éviter le S.T.O. Nombre d'entre eux cherchèrent ensuite à éluder les conséquences de leurs engagements. Par contre certains jeunes ruraux, isolés dans la campagne, surpris par la convocation du S.T.O., se présentèrent sans méfiance au bureau de la main-d'œuvre et se trouvèrent immédiatement inclus dans les convois en instance de départ. En octobre 1943, un rapport évaluait les diverses ponctions sur la population du département :

Pour la Relève et l'Organisation Todt : 3 000

Pour les usines « Rüstung » : 2 100 (8)

Pour les usines prioritaires : 2 500

Prisonniers de guerre : 9 500

Le document se termine par ces lignes : « En tout, 17 100 habitants en pleine capacité de production. » Ce rapport destiné aux autorités de Vichy tend manifestement à amplifier la situation difficile du département, ne serait-ce que pour éviter des réquisitions plus dures. Les chiffres sont visiblement arrondis à la centaine supérieure et, si les usines « Rüstung » sont bien des usines situées en Allemagne, celles que le document intitule « usines prioritaires » sont en réalité des usines du département. Sous le vocable allemand « S Betrieb », ou sous la dénomination française « usines prioritaires », on a classé des usines, ateliers ou chantiers dont la production intéresse les Allemands et dont souvent le clas-

Organisation Todt :
Un rapport du 1er juin 1944 indique les résultats atteints par le département de l'Indre :
« Organisation Todt, Bordeaux et Cherbourg, contingent atteint :
— Chantier de la Wehrmacht à Amiens imposés 279 — partis 13 — à fournir 266
— Auxiliaires de voierie Todt à Langeais et à La Flèche imposés 115 — partis 24 — à fournir 91
— Travailleurs étrangers (Calais-Hazebrouk) imposés 506 — partis 416 — à fournir 90
— Classe 1942/43 imposés 100 — partis 13 — à fournir 87
— Allemagne (commissions de peignage) imposés 458 — partis 182 — à fournir 276.
Le 13 juin 1944 une semaine après le débarquement, un 2e rapport reprend exactement les mêmes chiffres mais à la dernière ligne on lit : « Allemagne par commission de peignage — imposés 2 290 — partis 186 — à fournir 2 104 » c'est l'aveu d'une inefficacité totale.

(5) Mouvements Unis de Résistance.
(6) Créée par Frenay, directeur de *Combat* en 1942, elle avait pour fonction de créer des cadres. Elle comprit 3 secteurs : le renseignement, la propagande et « l'action immédiate ». Elle permit de noyauter les administrations : NAP (noyautage des administrations publiques).

(7) Le 31 janvier 1943 le Service d'Ordre Légionnaire devient la milice française. Commandée par J. Darnand, elle est placée sous l'autorité de Laval chef du Gouvernement. En janvier 1944, elle est étendue à la zone Nord.
(8) Chantiers allemands en France principalement pour la construction du Mur de l'Atlantique.

sement dans cette catégorie permet aux travailleurs d'éviter le départ en Allemagne. Dans l'Indre, plus de 70 entreprises furent ainsi classées ; la S.N.C.S.O. était la première, puisqu'elle fabriquait des pièces d'aéronautique, mais il y eu aussi des ateliers de chaudronnerie, fonderie, mégisserie et encore une quinzaine de chantiers de récupération (vieux métaux, chiffons, etc) dont certains même étaient peu importants avec seulement 1 ou 2 employés.

« Les commissions de peignage »

Au printemps 1944 commença la quatrième et la plus rude des « actions Sauckel ». Les « commissions de peignage » furent mises en place pour trier de façon draconienne la main-d'œuvre déclarée par les entreprises ou les services communaux. Leur activité, plus spectaculaire que les dispositions précédentes, ne fut pas beaucoup plus efficace. En sont responsables le freinage des services médicaux (certificat de complaisance), certaines actions des responsables patronaux cherchant à conserver leur main-d'œuvre, l'aide des organismes de la Résistance et, enfin, l'aptitude des requis à se débrouiller seuls.

Par ailleurs, les positions réciproques des agents de la répression et des réfractaires s'étaient durcies. Si l'arrestation des jeunes du maquis de Saint-Flovier s'était faite à peu près sans violence, il n'en fut pas de même le 1er février 1944 dans la forêt de La Vernusse, près de Vatan. Le journal *le Département* rapporte dans son numéro du 3 février la rencontre d'un gendarme et d'un « individu inconnu » : le gendarme interpella le jeune homme et lui demanda ses papiers. Le réfractaire, fouillant ses poches, sortit un revolver. Une lutte confuse s'engagea, un coup de feu claqua. Deux résistants accourus aidèrent le premier à transporter le gendarme blessé dans une cabane de bois où il fut découvert le lendemain. Conduit à Issoudun, il y fut opéré, mais il était trop tard : il mourut de sa blessure le 2 février au soir.

C'est aussi en février qu'afin de rendre sans doute plus efficace les réquisitions, les services préfectoraux prescrivirent que les « défaillants » soient non pas arrêtés, mais « astreints à résider au Centre d'accueil de Chateauroux » d'où partaient directement les convois pour l'Allemagne.

Après la Libération, les services municipaux de chaque commune dressèrent plusieurs listes qui permettent d'avoir une idée de l'ampleur des réquisitions de main-d'œuvres dans le département : une liste de requis effectivement partis en Allemagne, et aussi celle des réfractaires déclarés. Pour l'ensemble du département, il y eut à peu près 3 100 départs en Allemagne depuis le 1er début des diverses opérations jusqu'à la Libération. En réalité, ce chiffre ne comprend pas les affectations en France, en particulier à l'organisation Todt ; par contre, il inclut avec certitude les nos de plusieurs déportés politiques conduits en camp de concentration et que les maires ont confondus avec des requis du S.T.O. Enfin, on y voit figuurer également les noms d'un certain nombre de travailleurs volontaires qui furent l'année suivante condamnés par les Cours de justice et les Chambres civiques. Pour ces raisons, le chiffre de 3 100 départs parait un peu trop élevé. Quand on sait, par ailleurs, que l'Office départemental des Anciens Combattants a reçu, à ce jour, 1 331 demandes au titre de « personne contrainte au travail obligatoire », et même si l'on pense que tous les requis n'ont pas présenté une telle demande, on peut admettre que des départs en Allemagne pour le S.T.O. peuvent être évalués raisonnablement entre 2 000 et 3 000 personnes.

Quant aux réfractaires, l'office départemental des Anciens Combattants a reçu actuellement *(en 1979)* 793 demandes, et les diverses sources de la préfecture nous fournissent aussi environ 800 noms. En outre, l'Indre fut une sorte de zone de refuge pour des réfractaires venus de régions industrielles proches et même éloignées.

De 1941 à 1944, le département de l'Indre a subi une ponction de main-d'œuvre qu'on peut évaluer à 1 % environ de la population totale (9). Les conséquences, aussi bien psychologiques dans l'opinion publique que pratiques dans la vie quotidienne, ont été importantes. Elles expriment une certaine désaffection vis-à-vis du régime de Vichy. Face aux actions des occupants pour obtenir le maximum de main-d'œuvre contribuant à leur effort de guerre, actions relayées plus ou moins efficacement par toute l'administration, on peut dire que ce département aura connu peu de manifestations publiques ou violentes, mais une activité clandestine pour faire échec aux mesures de réquisition. Sur les 3 100 départs, 155 noms portent la mention « rentré », qui concerne des jeunes revenus d'Allemagne en permission et qui ne sont pas repartis. Il semble d'ailleurs que l'administration allemande ait plus ou moins senti ces résistances, car les requis de l'Indre ont été affectés en majorité à des régions extérieures, assez éloignées vers l'Est de l'Allemagne : la zone des Sudètes, dans l'ancienne Tchécoslovaquie, la Silésie, ou encore, en Autriche.

P. NICAULT

(9) Pour la France entière les réquisitions de main-d'œuvre ont été aussi importantes que dans les pays où il n'y avait plus de gouvernement « autochtone ». De janvier à août 1944, 38 000 hommes partirent sur le millions réclamés par Sauckel.

L'ATTAQUE DU CAMP DE PERRUSSON

Le dimanche 5 septembre 1943, 6 individus armés de 2 mitraillettes et de 2 pistolets ont attaqué le camp de PERRUSSON (Indre-et-Loire).

Le camp de PERRUSSON, ex-camp du 32e R.I. situé à 4 km au sud de LOCHES sur la route nationale n° 143 est occupé actuellement par la 2e section de Guet. Celle-ci ne possède aucune arme. Le 5 septembre 1943, vers 1 h 30 environ, 6 individus armés, dont 2 ex-caporaux déserteurs de la section de Guet depuis le 28 août se présentent au poste de police et sous la menace des armes enferment les hommes de garde et la sentinelle dans le poste. Pendant que l'un des individus, armé d'une mitraillette, monte la garde devant le poste, les autres se rendent dans le camp et toujours sous la menace des armes obligent le reste du personnel, 2 sous-officiers, une quinzaine d'hommes à les suivre jusqu'au poste où ils les enferment avec leur camarades. Après cela, ils se rendent au magasin, prennent tout ce qui s'y trouve, vivres et habillement, ils chargent sur un camion remisé au camp et essayent de s'enfuir avec. Le camion ne veut pas partir. Ils essayent alors de le pousser, mais malgré plusieurs tentatives, ils ne peuvent le mettre en route.

Vers 6 heures, voyant leurs efforts vains, les malfaiteurs, après avoir coupé les fils téléphoniques, quittent le camp, emportent 5 capotes, 1 marmite faitout, 7 kg de chocolat, 13 kg de graisse.

Ayant réussi à sortir du local où ils étaient enfermés, les militaires de la Section du Guet, alertent leur lieutenant qui prévient la Gendarmerie. La direction de fuite et les moyens de transport des malfaiteurs sont inconnus. Toutes les brigades de la section et les brigades limitrophes sont alertées, le signalement des individus est diffusé.

GENDARMERIE NATIONALE, le 8 septembre 1943)

Sources :
Enquêtes menées par le Comité d'Histoire de la 2e Guerre mondiale — Témoignages — Dossiers de M. Plateaux.

Pour en savoir plus :
O. Paxton: La France de Vichy (Le Seuil).



LA MODE POUR NOS CHERS PETITS

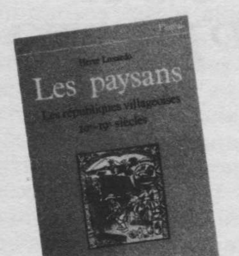






Les gravures, ainsi que celles de la page 31, sont extraites du journal de mode *Le Coquet*, été 1896.

Les Editions Floréal vous proposent la sélection suivante :



Dans la collection FLOREAL, éditions AUBIER.

LES PAYSANS : LES REPUBLIQUES VILLAGEOISES 10è - 19è siècles par Hervé LUXARDO.

L'Histoire des 40.000 communautés rurales dont le rôle fut, en France, essentiel lors des Grandes Jacqueries ou dans la vie de tous les jours. 250 pages illustrées. Prix : 50F.



ENFANTS TROUVES ENFANTS OUVRIERS 17è - 19è siècle par Jean SANDRIN.

Du 17è au 18è siècle la misère oblige bien souvent les classes pauvres à abandonnner chaque année des milliers d'enfants. Au 19è siècle, à l'époque du capitalisme triomphant, nombreux sont les enfants des familles ouvrières à venir grossir la main-d'œuvre industrielle. A la "Belle Epoque" on en comptera encore plus de 10.000 travaillant la nuit. 250 pages illustrées. Prix : 50F.



LES LOUPS EN FRANCE. légendes et réalité par C.C. et G. RAGACHE.

De la louve romaíne aux modernes "jeunes loups" du Petit Chaperon Rouge à la Bête du Gévaudan, vingt siècles d'histoire vécue, de légendes et de folklore. 250 pages illustrées. Prix :48F.



Dans "les dossiers d'histoire populaire" Editions FLOREAL.

LUTTES OUVRIERES. Prix 25F.
LES ANNEES MUNICHOISES 1938-1940 par G. RAGACHE. Prix : 36F.
COURRIERES - 1906 - 1100 morts - par H. LUXARDO, C.C. RAGACHE et J. SANDRIN - Prix : 25F.

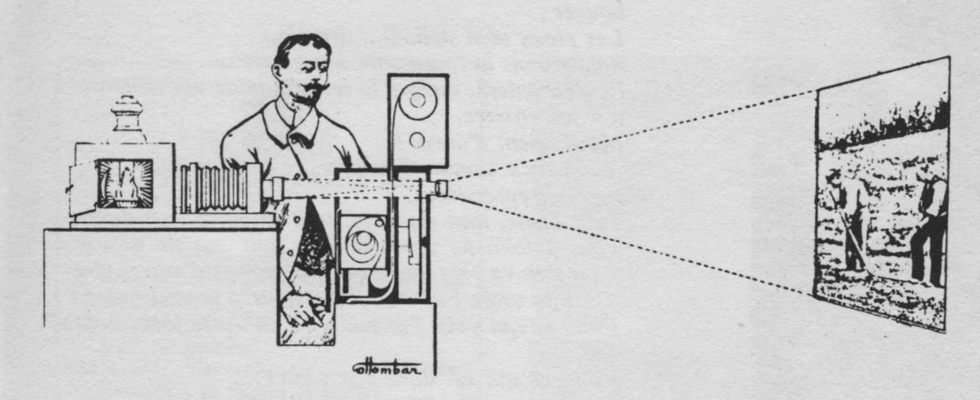
Bulletin d'abonnement.
Veuillez m'abonner à 6 numéros de GAVROCHE à partir du N° [1] [2]*
au prix de 90F. Soutien 100F. [3] [4]

NOM ______________________ Prénom ______________________
Profession ______________________ Adresse ______________________
__________ Code Postal ⊔⊔⊔⊔⊔ Ville ______________________
Adresser bulletin et titre de paiement à : Editions FLOREAL
BP 872. 27008 EVREUX CEDEX
* barrer les mentions inutiles.

BON DE COMMANDE
- ☐ LES PAYSANS (50F.)
- ☐ ENFANTS TROUVES (50F.)
- ☐ LES LOUPS EN FRANCE (48F.)
- ☐ LUTTES OUVRIERES (25F.)
- ☐ LES ANNEES MUNICHOISES (36F.)
- ☐ COURRIERES (25F.)

NOM ______________________ Prénom ______________________
Profession ______________________ Adresse ______________________
__________ Code Postal ⊔⊔⊔⊔⊔ Ville ______________________
Adresser bulletin et titre de paiement à Editions FLOREAL
BP 872. 27008 EVREUX CEDEX

AU CINÉMA



Reds

Film de Warren Beatty, avec Warren Beaty, Diane Keaton, Jack Nicholson, Maureen Stapleton.

Le succès populaire et l'estime professionnelle (Oscars à Hollywood) sont venus récompenser un film dont la réussite était loin d'être certaine. A travers les personnages de John Reed (J.R.) et de sa comagne Louise Bryant, Reds fait revivre la gauche intellectuelle américaine de 1913 à 1920. Ce milieu, peu nombreux, est traversé d'espoirs fulgurants et de désenchantements profonds. En 1917, la Révolution russe soulève l'enthousiasme des peuples et... de J.R., qui se rend deux fois en Russie. Il y meurt en 1920, à 33 ans, après avoir consacrè un ouvrage passionné à la Révolution (1).

Ce film est un immense paradoxe, comme la vie de J.R. John Reed est issu de la haute-bourgeoisie de la Côte Ouest, plus exactement de Portland (Orégon). Après des études à « l'aristocratique » université de Harvard, il plonge dans la révolution mexicaine, puis dans la révolution russe. Avide de succès et de réussite, il perd cependant toutes ses chances en prenant le parti des Bolcheviks. Dernier paradoxe, ce film à très gros budget — 42 millions de dollars (2)— est produit par la Paramount, contrôlée par la multinationale pétrolière Gulf and Western Company. !

Le risque était grand de faire de John Reed un héros à la conquête de l'Est, un « play-boy de la Révolution » ou un Malraux à l'américaine. D'autant plus que le réalisateur est aussi l'acteur principal incarnant John Reed. Or, habilement, le scénario insiste sur d'autres personnages, autour de deux ressorts essentiels : l'amour et la passion politique. Ensuite, le fil narratif est interrompu à plusieurs reprises par des interviews de gens qui ont connu John Reed.

Greenwich Village

L'histoire d'amour entre John Reed et Louise Bryant sert de point de repère. Louise Bryant est jouée de manière très attachante par Diane Keaton, qui lui donne tendresse ou agressivité. Elle suit avec crainte le parcours de John. Sans partager ses enthousiasmes et son engagement politiques, elle représente les courants féministes américains de son temps.

Le couple vit à Greenwich Village (à New York), lieu de rencontre et de « révolte » des intellectuels de gauche. John, collaborateur du journal *Masses,* se trouve au cœur des courants qui animent ce quartier d'avant-garde (3).

L'industrialisation fulgurante et sauvage qui se développe aux U.S.A. n'est pas tendre avec les travailleurs. En plus des structures syndicales existantes, ces intellectuels de Greenwich Village veulent se faire les porteurs des revendications ouvrières. Le Président républicain Théodore Roosevelt appela ces jeunes bourgeois « turbulents » des *Muckrackers,* expression vulgaire qui peut se traduire par « fouille-merde ».

Leur engagement est réel puisqu'ils ont des contacts avec le monde du travail et de la politique. John Reed est membre du seul syndicat favorable à la lutte des classes l'Industrial Workers of the World (I.W.W.), depuis 1912. Pour cette raison, il est très critique à l'égard de l'American Federation of Labor (A.F.L.), à qui il reproche son « élitisme » et ses ambiguïtés. Si le Parti Socialiste a ses préférences, ses contacts sont nombreux avec l'anarchiste Emma Goldmann, interprétée avec force par Maureen Stapleton. C'est l'œil critique sur ce qui se passe aux U.S.A., mais aussi sur la

(1) John Reed, *« 10 jours qui ébranlèrent le monde ».*
(2) 252 millions de francs.

(3) Courants nombreux et variés : le marxisme, l'anarchisme, mais aussi le contrôle des naissances, l'amour libre, le freudisme, le féminisme, la nouvelle poésie, etc.





John Reed (J.R.)

Voici le grand jour nouveau que des vents clairs ont purifié
Pour ouvrir de grands horizons :
Les murs sont pleins de force et cependant prêts à bouger ;
Les pieux sont debout... dressés...
Raidis dans la tourmente des passions
Ils s'ébranlent, malgré la terre humide accueillante qui les enserre.
Mouvement d'envol !...
Audacieux comme l'aurore...
Essor irrépressible...
Tout brille, tout est clair, tout exige et tout donne :
Tout a faim de vivre et n'en finit pas de désirer...
Tout s'en va vers une mort qui promet d'autres vies...
Voilà la vraie Foi... le seul espoir... le vrai voyage :
Voilà ce qui vous fait mal... là gît votre force contenue.
Voilà ce qui est dans vos cœurs !...
Et dans vos vies, une éclatante liberté !...
Ecoutez le chant audacieux de l'espace !
La Foi vous donnera des ailes !
Déjouez les forces malignes,
Ignorez-les souverainement,
Pour ne suivre que la loi de vos cœurs.

Révolution Russe où elle voit très tôt l'emprise croissante des bolcheviks sur le pouvoir des Soviets. Elle fera siennes les revendications des marins de Cronstadt qui, en 1921, se soulèvent et instaurent une « commune révolutionnaire ». Ces derniers réclamaient des « soviets libres », une « troisième révolution », « tout le pain et toute la production aux producteurs », et vilipendiaient la « Commissiocratie ».

La Révolution Russe d'octobre 1917 est accueillie avec enthousiasme par John Reed. Il s'était déjà rendu en Russie en 1915, car, à l'image de la gauche intellectuelle américaine, il idéalise ce pays. A ses yeux, c'est une sorte de société « primitive, spontanée, romantique et libre » (4).

« 10 jours qui ébranlèrent le monde »

Entre 1917 et 1920, John Reed fait la connaissance de certains chefs bolcheviks. Cela lui attire les tracasseries de l'ambassade des U.S.A., qui le considère comme un « agent de liaison ». Le film se développe, alors, selon deux axes, le déroulement de la Révolution et ses répercussions aux U.S.A. La gauche américaine, comme les gauches européennes, accouche douloureusement d'un Parti Communiste. John Reed aurait cependant préféré que les communistes restent dans le même parti que les socialistes.

« La civilisation russe fascine les gens parceq'uelle est la façon de vivre la plus agréable, la plus libre. Les idées russes sont les plus drôles qui soient, la pensée russe est la plus éprise de liberté, l'art russe le plus exubérant... » (John Reed, Lettre à Fred Bursch).

A Petrograd, puis à moscou, John Reed a conscience de vivre un moment « historique ». Il plonge avec passion au milieu des mouvements populaires (réunions ou manifestations de rue), croyant enfin trouver le contact avec le peuple. Accueilli et acclamé comme le représentant de la gauche américaine, il fréquente surtout Trotsky et Lénine.

Le film consacre de longs passages au Second Congrès de l'Internationale Communiste (1920), au cours duquel Reed affronte les bolcheviks. La querelle porte sur les syndicats. Les bolcheviks ne souhaitent pas la création de syndicats communistes dans les autres pays, mais au contraire que les communistes réintègrent les syndicats existants. Or, John Reed n'a aucune intention de remettre les pieds à l'A.F.L., jugée à son goût trop réformiste. La position, inébranlable, des bolcheviks le déçoit profondément.

La fin du film, à l'allure de « western sibérien », appuie sur quelques désillusions de John Reed. Il a l'impression d'être un otage, utilisé à des fins de propagande intérieure. Un voyage dans les régions musulmanes confirme cette crainte.

Le film est construit de telle sorte que l'action amoureuse l'emporte sur l'action politique. L'engagement politique de John Reed est une entrave à une vie sentimentale heureuse, à tel point que, pendant les longues absences de J.R., Louise retourne vers son ancien amant, O'Neil. La Russie des années 1917-1920, c'est la Révolution, mais aussi une séparation de plus en plus douloureuse avec « l'ancien monde », jusqu'au point de non-retour.

Jean-Gabriel FICHAU.

SOLUTIONS DES JEUX

Page 32

1. RÉBUS : Dents - Un grand nombre de K - L'homme est en bas - Rat - cé. (*Dans un grand nombre de cas, l'homme est embarrassé*).
2. CHARADE : Col - Loque (*Colloque*).
3. RÉBUS : Clef - Baie - Rocher - Mars - Os - Ile - Lustre - Air - l'Eudes - Rat - Pau - France - Haie (*Kléber, Hoche et Marceau illustrèrent le drapeau français*).
4. CHARADES : Mois - Son (*Moisson*).
A - É - Rau - Planes (*Aéroplane*).
5. MÉTAGRAMME : *Havane - Pavane - Savane.*
6. RÉBUS : Sept paons dans lit - Verres sur toue - Queue - l'Abel - 16 ons - Haie - Après scié (*C'est pendant l'hiver surtout que la belle saison est appréciée*).
7. SPHINX : Le *sphinx* doit se lire ainsi :

Mon premier ne se prend jamais en mon dernier,
À moins qu'on n'ait en tête un bon grain de folie.
Que vous dire de mon entier ?
Par caractère il tient beaucoup de mon premier :
Il est taquin et toujours contrarie,
Et constamment s'oppose à mon dernier.

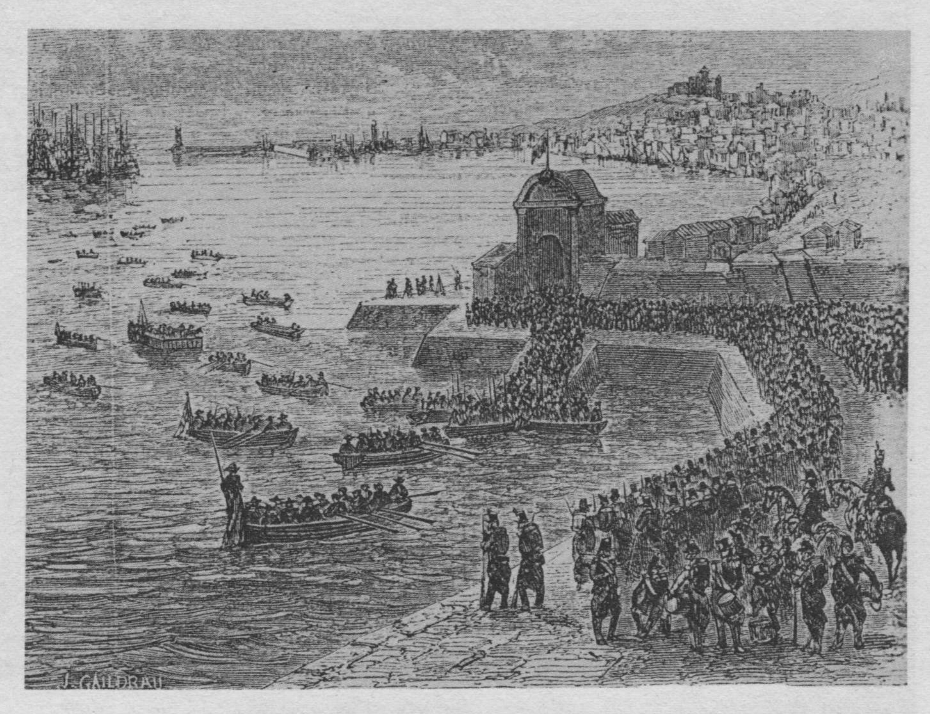
C'est donc une charade dont le mot est **MALGRÉ**.

8. HOMONYMES : *Cher - Chair - Chaire - Chère.*
9. LOGOGRIPHE : *Trépas - Repas.*
10. RÉBUS : *L'enfant change de caractère en grandissant.*
11. CLEF DIABOLIQUE : le mot est *Réciprocité* et les mots de la grille : *J'aime qu'on m'aime comme j'aime quand j'aime.*
12. RÉBUS : Dans 1, temps fort, proche in - L'usage - Dais - Mois - Sonneuse mécanique - Se - Rat général en France (*Dans un temps fort prochain, l'usage des moissonneuses mécaniques sera général en France*).
13. RÉBUS : En fer, maie - Dents - Ali - Ze - Verre - Singe - Étau - Rixe - R - Sous thym - Compte - Re - 16 ares - Unau - Pie - Nid - Atre - Luth (*Enfermé dans Alise, Vercingétorix soutint contre César une opiniâtre lutte*).
14. ÉNIGME : *Ajourd'hui.*
15. RÉBUS : Après un bon, dix nez - La fin manque (*Après un bon dîner, la faim manque*).

PANORAMA DE 1832

1832
RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

4 janvier : Complot des « tours de Notre-Dame ».
10 janvier : Procès de la société des amis du peuple.
22 janvier : Fermeture du temple Saint-simonien de la rue Taitbout.
2 février : Complot de la rue des Prouvaires.
23 février : Occupation de la ville d'Ancône (Italie) par nos troupes.
26 février : Premier concert parisien de Chopin.
4 mars : Mort de Champollion.
11 mars : Émeutes de Grenoble.
22 mars : Mort de Gœthe.
26 mars : Première victime du choléra officiellement reconnue.
31 mars : Vidocq est appelé à la direction de la Sûreté.
1er avril : Soulèvement des chiffonniers et des boueurs.
3 avril : Inauguration de la ligne de chemin de fer Lyon-Givors.
28 avril : Débarquement près de Marseille de la Duchesse de Berry.
13 mai : Mort de Cuvier.
16 mai : Mort de Casimir Périer.
28 mai : Manifeste de l'opposition.
30 mai : Mort en duel à 21 ans du mathématicien républicain Évariste Galois.
1er juin : Publication du N° 1 du Phalanstère.
5 juin : Enterrement du général Lamarque et soulèvement populaire.
6 juin : Résistance de la dernière barricade du cloître Saint-Merry.
18 juin : L'insurgé Geoffroy condamné à mort.
22 juillet : mort à Vienne du Duc de Reichstadt.
25 juillet : Procès des conjurés de la « rue des Prouvaires ».
28 juillet : Massacre des étudiants sur le pont d'Arcole.
15 août : Les doctrines de Lamennais condamnées par Grégoire XVI.
24 août : Jugement des « 22 » insurgés de Saint-Merry.
27 août : Procès des Saint-simoniens.
11 octobre : Formation du nouveau ministère (Soult).
24 octobre : Abd-el-Kader nommé Sultan en Algérie.
7 novembre : La duchesse de Berry est incarcérée à la citadelle de Blaye.
15 novembre : Vidocq doit démissionner de la Sûreté.
19 novembre : Attentat du Pont-Royal.
22 novembre : Victor Hugo présente « le Roi s'amuse » au Théâtre-français.
9 décembre : Première présentation de la « Symphonie fantastique », de Berlioz.
15 décembre : Dissolution de la société des Amis du Peuple.



La prise d'Ancône (23 février).

Dix-huit mois après « les trois glorieuses »

Le 1er janvier 1832, le bureau de bienfaisance du 12e arrondissement de Paris (1) fait publier cette circulaire : « 24 000 personnes inscrites sur nos contrôles manquent de pain et de vêtements. Beaucoup sollicitent quelques bottes de paille pour se coucher… »

Cela se passe 18 mois après la Révolution de 1830. Une partie de la population est mécontente de la Monarchie de juillet.

L'ancien personnel politique révolutionnaire, partisan d'une république modérée dirigée par les notables, incarné par Lafayette, a la nostalgie de 1789. La grande révolution enthousiasme la jeunesse des écoles.

Certains bonapartistes gardent le souvenir vibrant de l'empereur. Les Royalistes légitimistes (Carlistes) entretiennent la haine de Louis-Philippe. Seuls les bourgeois sont satisfaits.

Le pouvoir ballotte la crédulité publique entre la « terreur » républicaine et le joug de l'Empire.

Cette monarchie « citoyenne » ne vit que sur les us et coutumes de la légitimité. La révolution de juillet n'a pas apporté le suffrage universel. Le roi des Français règne en gouvernant et sa liste civile atteint cette année-là 12 millions (100 fois plus que le président des États-Unis).

La magistrature n'a pas changé (200 procès politiques ont déjà eu lieu en 18 mois). Le budget a doublé, l'assiette des impôts, les codes, les monopoles, l'armée et l'Église sont tels qu'ils étaient sous la précédente monarchie. Cette nouvelle monarchie de la poignée de main (gantée) et de l'accolade, fait une place plus importante à la Bourse, aux banques… à la puissance de l'argent. Le banquier Casimir Périer dirige le gouvernement depuis le 13 mars 1831. Les alliances subsistent avec les princes absolus. « Ainsi l'on remet à présent le peuple à son ancienne place, et on le foule aux pieds comme auparavant », écrit Heine dans sa chronique du 28 décembre 1831 ; il ajoute le 19 janvier : « Il est fâcheux qu'il [le roi] fasse arracher tous les arbres de la liberté et les dépouille de leur beau feuillage pour les équarrir en poutres destinées à étayer la maison d'Orléans chancelante. »

La misère s'accroît, les prix augmentent, le chômage s'étend. Les Canuts se soulèvent à Lyon et de nombreuses émeutes ont lieu à Paris.

Le complot des tours de Notre-Dame (4 janvier)

Le 4 janvier, vers 5 heures du soir, le bourdon de Notre-Dame se met à tinter pour donner le signal de la révolte. Un coup de pistolet est tiré et un incendie est allumé dans la tour nord. Des soldats accourent et arrêtent une dizaine d'individus, dont un nommé « Considère », d'après lui « émeutier de profession ». Le procès de ces hommes, qui a lieu deux mois plus tard, démontre à l'évidence que le Préfet de Police Gisquet était au courant de ce « complot », qu'il n'a rien fait pour l'empêcher et qu'il s'agit tout simplement d'une intrigue policière permettant de mettre en cause la société clandestine républicaine « les amis du peuple », ou les « légitimistes ». Des plaisantins affirment que ce sont les « classiques » qui, par haine de *Notre-Dame de Paris*, le roman romantique de Victor Hugo, ont voulu s'en prendre à l'église elle-même et y mettre le feu.

Le complot dit « de la rue des Prouvaires » (2 février)

Un complot beaucoup plus important préparé par les légitimistes aura son dénoue-

(1) Se reporter au plan de Paris dans l'article *Les agrandissements de Paris*, car le 12e de l'époque n'est pas le 12e actuel.



Le choléra : à la découverte du cholérique, l'épouvante se lit sur tous les visages.

ment le 2 février. Des sommes considérables sont attribuées au nom de la Duchesse de Berry (belle-fille du roi déchu Charles X, mère de l'enfant roi en exil Henri V).

Il s'agit ni plus ni moins que d'envahir les Tuileries pendant un bal qui aura lieu dans la nuit du 1er au 2 février, et d'enlever Louis-Philippe. Le complot est organisé par un bottier nommé Louis Poncelet, qui s'entoure d'anciens serviteurs civils et militaires de la Restauration ainsi que de quelques chômeurs attirés par l'argent, parmi lesquels figurent également des Bonapartistes.

À la tête du complot, on trouve le général Montholon, compagnon de Napoléon à Sainte-Hélène, et le maréchal royaliste Victor, duc de Bellune. La rivalité de ces 2 hommes fera vraisemblablement avorter ce complot en contrecarrant les dispositions prises par les conjurés.

Toujours est-il que le préfet de police est informé du projet et la police, aidée par l'armée, arrête sans peine la majorité des conjurés qui sortent du restaurant de la rue des Prouvaires, où ils viennent de se réunir. Poncelet abat un sergent de ville à bout portant et un conjuré est tué. Arrêté, on retrouve dans les bottes du meneur 7 000 francs, ce qui fait dire aux plaisantins que « pour les niais de carlistes, il suffit d'avoir de l'argent dans les bottes pour mener à bien une révolution ! » et aux gens sérieux : « Si tu entendas rapporter qu'il y a eu de l'argent répandu dans une conspiration, tu peux compter qu'aucun républicain n'y a trempé ».

Les conjurés seront jugés le 25 juillet 1832. Poncelet sera déporté avec 5 de ses amis, 21 comparses feront de 1 à 5 ans de prison et 25 seront acquittés.

Les émeutes de Grenoble (11 mars)

Des événements graves se déroulent à Grenoble pendant le carnaval. À la suite d'une mascarade politique et d'un charivari donné par la foule à un préfet impopulaire, celui-ci, M. Duval, fait cerner par deux détachements d'infanterie les deux extrémités de la rue. Il fait charger la foule sans sommation et beaucoup tombent lardés de coups de baïonnettes.

Devant l'indignation populaire, le général de la place de Lyon donne ordre au 35e régiment de ligne, auteur de ces méfaits, de quitter la ville. Casimir Périer, d'origine grenobloise, considérant cet ordre comme un acte de faiblesse, disgracie le général et exige la rentrée du 35e dans Grenoble. Le maréchal Soult, ancien soldat de la Révolution et de l'Empire, adresse ses remerciements et ses félicitations aux soldats : « Le roi et la France vous remercient. »

Feignant la soumission, la population provoque alors les officiers dans des rixes et des duels qui obligent le régiment à quitter définitivement la ville.

Le choléra morbus (26 mars)

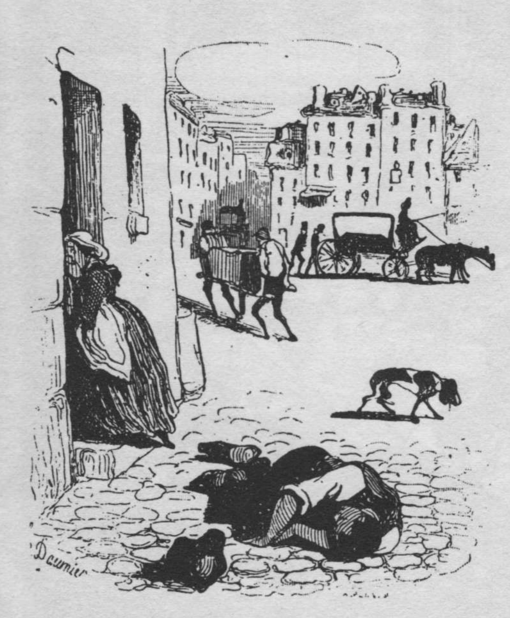
Le 26 mars 1832, au milieu des fêtes de mi-carême, à Paris, la première victime officiellement reconnue tombe rue Mazarine. Pendant 189 jours, la population vit dans l'angoisse. 18 402 morts officiels à Paris, vraisemblablement 95 000 et même 132 000 en tenant compte des 27 départements voisins touchés par le fléau. Les quartiers pauvres sont les premiers atteints par la maladie, qui vient de Pologne. L'immunité dont semblent profiter les riches et les grands, fait dire dans les milieux bien pensants que « l'épidémie suit les révolutions et que c'est une punition de Dieu ». Seul le docteur Raspail, « le médecin Raspail », parle de germes propagateurs de la maladie.

Puis le Préfet de Police, M. Gisquet, accrédite officiellement les bruits selon lesquels il s'agit d'empoisonnements des aliments, du vin et de l'eau par des misérables munis de fioles et de paquets de poisons *(voir encadré)*. Le peuple est alors affolé et massacre des passants innocents porteurs de fioles ou de poudre blanche (souvent du camphre, censé protéger du mal).

Il est difficile de s'imaginer la terreur de ces pauvres gens, misérables, vivant dans la hantise de la mort par maladie et qui n'osent manger, de peur de se faire empoisonner. Le

« Je suis informé que, pour accréditer d'atroces suppositions, des misérables ont conçu le projet de parcourir les cabarets et les étaux de bouchers, avec des fioles et des paquets de poison, soit pour en jeter dans les fontaines ou les brocs, et sur la viande, soit même pour en faire le simulacre et se faire arrêter en flagrant-délit par des complices qui, après les avoir signalés comme attachés à la police, favoriseraient leur évasion, et mettraient tout en œuvre pour démontrer la réalité de l'odieuse accusation portée contre l'autorité. »

Circulaire publié par le préfet de police Gisquet.



PENDANT LE CHOLÉRA.
Dessin de H. Daumier.

peuple sera bientôt abandonné, sans travail et sans ressources, car début avril, la maladie atteint à son tour les quartiers riches dont les habitants fuient à la campagne : 700 personnes par jour s'entassent dans les dilligences et les charrettes.

Au plus fort de l'hécatombe, on assiste à des élans de philanthropie. Les souscriptions en faveur des victimes sont remplies avec empressement : la manufacture de Saint-Gobain fait don de 12 tonnes de chlorure, pendant que Chateaubriand, au nom de la duchesse de Berry, offre 12 000 francs (qui sont refusés par le préfet Gisquet !)

Mais les élans les plus remarquables viennent du peuple. Les femmes remplissent gratuitement l'office d'infirmières ; les hommes fabriquent en toute hâte des cercueils et des corbillards. Les étudiants en médecine offrent leur service dans les hôpitaux, où l'on ne peut plus dénombrer les morts.

Dans ces hôpitaux où des salles sont affectées aux cholériques, un désordre indescriptible règne. Les infirmiers soignent de manière opposée deux malades voisins, l'un absorbe du punch chaud, l'autre se voit administrer de la glace... Les brancardiers se bousculent et les soldats interdisent fermement l'entrée à la foule plaintive qui vient prendre des nouvelles de ses proches.

L'administration prend, avec retard, certaines mesures d'assainissement de la ville ; on augmente le nombre de bornes-fontaines, les ruelles étroites sont fermées par des murs de pavés. On débarrasse Paris de ses immondices par des tombereaux de formes nouvelles. Les 1 800 chiffonniers et « boueurs » se soulèvent ; ils basculent les tombereaux dans la Seine ou les brûlent, et se heurtent aux forces de police. Le mécontentement de cette partie de la population à laquelle on enlève ainsi son gagne-pain est une des conséquences les plus curieuses de cette épidémie.

Une autre conséquence, mal connue, est celle des votes des lois à la chambre des députés. Celles-ci sont adoptées dans une relative indifférence, dans une atmosphère de peur et d'absentéisme : lois sur l'avancement dans l'armée, les caisses de vétérances, la réforme du code pénal (adoptée sans que personne ne se fût levé ni pour ni contre), sur l'allocation de 1 500 000 francs à la police secrète, et même la loi des recettes qui est improvisée en deux séances. La session se termine enfin sur la proposition du ministère d'une loi contre les réfugiés étrangers qui ranime les passions, et la séance tumultueuse voit l'opposition, incarnée par le vieux La Fayette, le général Lamarque, Pages et Odilon Barrot, blâmer ces dispositions avec véhémence. Ainsi se termine la dernière session législative avant les vacances parlementaires.

Parmi les victimes célèbres du choléra, il faut noter le naturaliste Cuvier (13 mai), le président du Conseil Casimir Périer, et le général Lamarque.

« L'épopée » de la duchesse de Berry (24 avril-7 novembre)

Veuve du duc de Berry, héritier du trône, assassiné en 1820 par Louvel, la duchesse avait donné le jour, 7 mois après la mort du père, à un enfant que les légitimistes nommèrent Henri V ou « l'enfant du miracle ». Dans le but de placer son fils sur le trône de France, la duchesse de Berry revient en France pour y organiser un soulèvement. Le 24 avril, elle s'embarque avec 12 personnes sur le *Carlo Alberto*. Elle aborde près de Marseille le 28, mais, le soulèvement légitimiste de Provence ayant avorté, elle se rend, *via* Toulouse, en Vendée. Dans ce pays fidèle aux idées monarchiques, elle réussit le 24 mai, puis le 3 juin, à soulever les nobles vendéens, malgré les conseils de Chateaubriand et de l'avocat Berryer qui la suppliaient de renoncer.

Cette rebellion fit de nombreux morts et se termina au chateau de Penissière où 45 insurgés résistèrent vaillamment.

A la siute de la trahison d'un nommé Deutz qu'elle avait connu à Massa, elle fut arrêtée lamentablement derrière une plaque de cheminée où elle s'était cachée dans une maison de Nantes. Le général Bugeaud fut chargé de la garde de la prisonnière qui fut transférée à la citadelle de Blaye le 7 novembre 1832. Puis, on apprit que la mère de l'« enfant du miracle » était de nouveau enceinte, d'un père « miraculeux », le comte Ettore Carlo Lucchesi Palli !...

Le scandale jeta la confusion dans les milieux légitimistes.

Le manifeste du 28 mai

Dans le courant du mois de mai le banquier et ex-premier ministre convoque 40 députés de l'opposition pour faire une adresse au roi. Après discussion, une commission est nommée qui charge M. Cormenin et Odilon Barrot de rédiger séparément un projet. Ce travail aboutit au manifeste du 28 mai qui critique avec mesure et gravité l'action du gouvernement. Ce n'est pas une menace, mais un avertissement. Et si ce document n'a pas une action puissante auprès de l'opinion, il a pour mérite de recueillir 135 signatures des députés de gauche. Son retentissement est rapidement étouffé par de graves événements...

Henri-Joseph Gisquet, né en 1792, commença sa carrière dans la Banque. Employé puis associé des Périer, il fonde en 1825 sa propre banque, avant de se lancer dans l'industrie. Il prend part à la révolution de juillet et se tire brillamment d'une affaire compliquée d'achat d'armes en Angleterre.

En octobre 1831, il est nommé Préfet de Police. C'est lui qui nommera Vidocq directeur de la Sûreté le 31 mars.

Il devient vite impopulaire par sa rigueur envers les révolutionnaires de juin 1832, allant jusqu'à obliger les médecins à la dénonciation des insurgés blessés.

Conduit à la démission en 1836, il est nommé conseiller d'État la même année, et élu député de Saint-Denis l'année suivante.

L'enterrement du général Lamarque

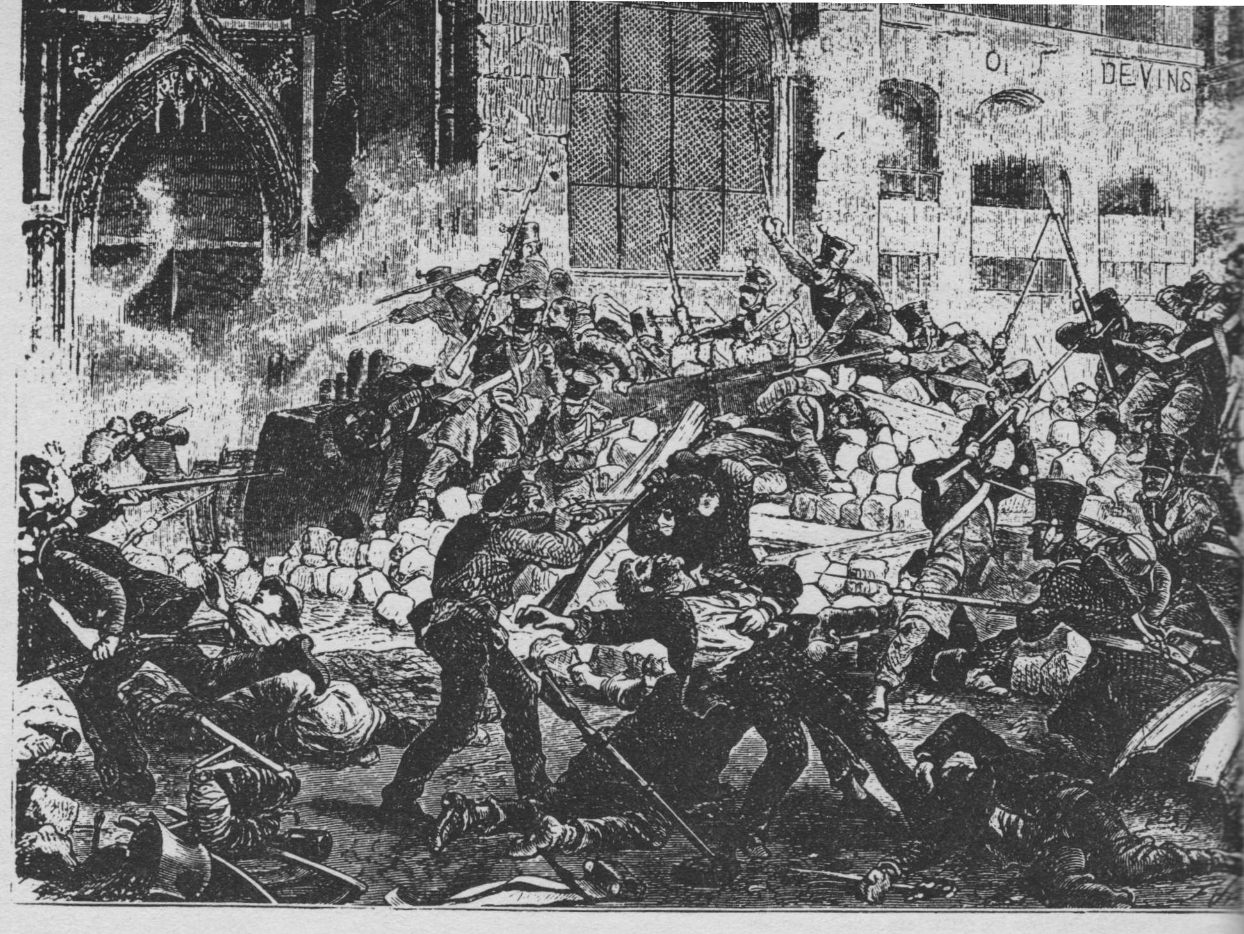
Le 16 mai meurt Casimir Périer. Son enterrement a lieu dans l'indifférence populaire. Le pouvoir veut simuler une imposante manifestation et mobilise les gardes nationaux, 6 000 employés d'administration, les corps civils et militaires. Ce spectacle imposant se déroule sous un ciel sans nuage.

Le 5 juin, sous la pluie, c'est l'enterrement du général Lamarque, dans l'indifférence du pouvoir, mais accompagné par une foule nombreuse. Deux bataillons seulement escortent le corps du général-député, le reste des soldats est consigné dans les casernes, de même que les élèves de l'École Polytechnique... « On consignerait également le peuple si l'on pouvait », écrit Cabet.

Ni le temps ni la peur de déplaire au pouvoir n'arrêtent la manifestation de la reconnaissance populaire. De tous les quar-

Le général Lamarque





L'assaut d'une barricade, au cloître Saint-Merry.

tiers de la ville arrivent des hommes et des femmes qui suivent le convoi. Hommes du peuples, ouvriers, gardes nationaux, soldats invalides, jeunes gens et réfugiés de toutes nations, députés d'opposition et fonctionnaires, une vingtaine de généraux, les décorés de Juillet, défilent derrière une foule de bannières dont de nombreux drapeaux étrangers. En tout, de 100 à 150 000 personnes suivent le char mortuaire sous les regards de 350 000 personnes massées le long des boulevards, aux fenêtres, aux balcons, sur les toits et même dans les arbres.

Rue de Venise
Rue Maubuée
R. Aubry le Boucher
A
B
Rue Nve St Merry
Rue Saint Martin
R du Cloître St Merry
Eglise St Merry
Rue de la Verrerie

Le quartier Saint-Merry en 1832.
En A, le quartier général des insurgés ; en B, le lieu de la mort de Gavroche dans *les Misérables*. Les traits pointillés figurent les barricades du cloître.
Au-dessus de la rue Saint-Merry, il y a maintenant le centre Georges-Pompidou (Beaubourg).

La Fayette, Lafitte, le maréchal Clauzel et Mauguin tiennent les quatre coins du drap. Parti du domicile, le convoi est détourné par le peuple vers la rue de la Paix et la colonne Vendôme, où se produit le premier incident. Au passage du corbillard, le poste de garde de l'État-major qui se trouve place Vendôme refuse de porter les armes et rentre précipitamment. Le peuple l'oblige à sortir et à rendre les honneurs militaires au cercueil qui passe.

Des provocateurs se glissent parmi les manifestants. Légitimistes ? hommes de police ? Des cris hostiles sont poussés par des hommes inconnus des « Amis de la Liberté », auxquels ceux-ci s'efforcent d'imposer le silence. Des sergents de ville provoquent et blessent un jeune homme.

Le convoi arrive place de la Bastille et se dirige vers le pont d'Austerlitz où de nombreux discours sont prononcés par Clauzel, au nom de l'armée, Mauguin, au nom des députés, Pons de l'Hérault, les généraux étrangers, Uminski, Saldanha, Sercognani, le nonce Lelewell et enfin La Fayette qui parle de 89, de 1830, de « la liberté des peuples », puis engage chacun à rentrer chez soi, la manifestation étant terminée.

Pourquoi à ce moment le drapeau rouge est-il brandi par un mystérieux cavalier ? Pourquoi les dragons de la caserne des Célestins toute proche ferment-ils toutes les issues ? Pourquoi des jeunes gens décident-ils de porter le corps de Lamarque au Panthéon et veulent-ils franchir le pont d'Auterlitz ?

Tous ces événements sont à la base d'une insurrection dont le peuple n'a ni médité, ni concerté, ni préparé les causes. Le peuple se défend, il n'attaque pas.

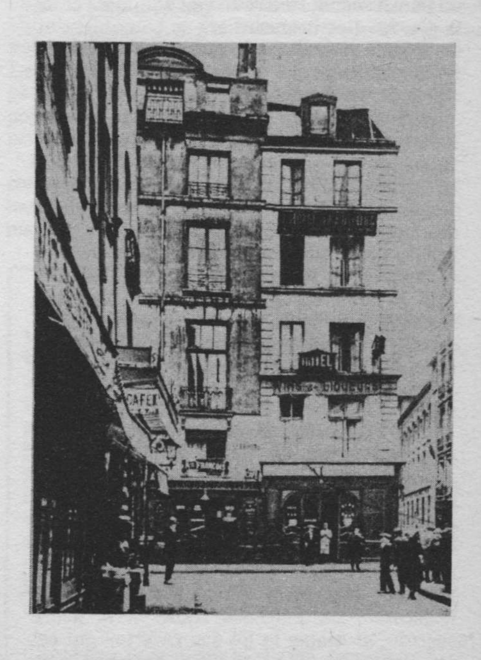
Les dragons, sur avis du préfet Gisquet, et non sur ordre du général Pajol, culbutent les femmes et les enfants, boulevard Bourbon. La foule crie, les hommes se rassemblent, protègent de leur corps les faibles. Ils se croient menacés, et courent chercher des armes pendant que d'autres construisent les premières barricades. Qui a tiré le premier ? Il est peu probable qu'on ne le sache jamais. Les hommes tombent, le commandant Cholet est blessé à mort. La troupe se replie, les postes sont attaqués, enlevés, désarmés. Le succès enflamme les combattants. La défense tourne à l'insurrection et bientôt, le centre de Paris est en révolte, sans préméditation, sans organisation, sans chef.

De l'autre côté, tout est prêt : 20 000 soldats sont consignés dans les casernes et 40 000 sont aux portes de paris.

Les autorités crient à l'émeute : « ce sont les chouans ! c'est le pillage ! c'est la terreur ! le bonnet rouge ! ». Les bourgeois prennent peur. Les insurgés se retrouvent seuls et ils seront écrasés.

Le cloître Saint-Merry (6 juin)

Une poignée de soixante républicains se défend au cloître Saint-Merry contre 60 000 hommes de « ligne » et de la garde nationale. Ils étaient 200 la veille. Qui sont ces héros ? Des hommes jeunes : des étudiants de l'école vétérinaire d'Alfort, de Polytechnique, des artistes, des journalistes, des ouvriers, des



Le cabaret de Corinthe, 102, rue St-Martin, où le modèle de Gavroche fut tué à 14 ans le 6 juin 1832.



« Va te faire pendre ailleurs »...
Il faudra attendre seize ans.
(Gravure de 1848).

enfants (comme le jeune Gavroche), mais aussi quelques vieillards et bien sûr des anciens combattants de juillet 1830.

Le tocsin de l'église Saint-Merry sonne pour demander de l'aide. Mais la plupart des barricades élevées la veille ont cessé toute résistance. Il faut attendre la fin. Des pièces de canon sont placées en avant de St-Nicolas-des-champs ainsi que sur la rue Aubry-le-Boucher. Jeanne, le chef des assiégés, tente avec quelques autres une sortie à la baïonnette par la rue Maubuée et réussit à fuir. Les autres se réfugient au n° 30 de la rue St-Martin et au 48 de la rue St-Merry où ils sont massacrés ou faits prisonniers.

Le lendemain, pendant que toutes les boutiques ouvrent leur porte, on fait la queue devant la morgue pour reconnaître le corps d'un frère, d'un amant, d'un parent. Deux mille personnes sont arrêtées, les prisons sont encombrées, le préfet de police Gisquet prescrit aux médecins et aux chirurgiens de dénoncer les blessés confiés à leur soins. Le roi réclame l'état de siège, afin de juger les insurgés devant un conseil de guerre. Il chasse les élèves républicains de l'école Polytechnique et de l'école vétérinaire d'Alfort ainsi que du corps d'artillerie de la garde nationale de Paris. Il révoque M. Marchand, maire du 7e arrondissment.

Le 18 juin l'insurgé Goeffroy est condamné à mort par le conseil de guerre. Pourvu en cassation et sur la plaidoirie d'Odilon Barrot, le pouvoir est obligé le 30 juin de s'incliner et de lever l'état de siège.

Le 24 août, 22 accusés poursuivis seront jugés : Le page et Cuny sont condamnés à mort et graciés, Jeanne, le chef des insurgés de St-merry, est condamné à la déportation et 5 de ses camarades à la prison.

Le gouvernement de Louis Philippe a gagné.

Les républicains sortent amoindris des événements du 6 juin. Il leur faudra 16 ans pour chasser Louis Philippe ; toutefois, au cœur de la jeunesse républicaine restera pour longtemps l'exemple de « ceux de Saint-Merry ».

Les sociétés secrètes

Partout il y a des clubs : La société des Amis du peuple, la société des Droits de l'homme, les affiliés des sociétés secrètes, Carbonari, Bonapartistes, Républicains, échangent des mots de passe mystérieux. Il y a les saints Simoniens qui sont des gens de savoir et de talent ;les Fouriéristes Phalanstériens, en petit nombre, les communistes selon Babeuf, les Néo chrétiens selon Lamennais, l'Église française de l'abbé Chatel où l'on ne prie qu'~~en~~ français et où le brassard blanc des communiants est remplacé par le brassard tricolore.

Les étudiants se regroupent dans l'association des Écoles et Marchais est le chef d'une société intitulée bizarrement « Aide-toi le ciel t'aidera. »

La presse

Le National d'Armand Carrel se prononce pour la République dès le 2 janvier 1932, alors que *la Tribune*, *la Révolution* et *le Mouvement* sont déjà foncièrement républicains.

Le Figaro paraît (déjà) et *la Gazette de France*, (royaliste) est le premier en date des journaux français.

La Caricature de Philippon et *le Charivari* sont deux journaux satiriques où les dessins féroces de Daumier valent à leur auteur 6 mois de prison.

La Mort du Duc de Reichstadt (22 juillet)

Le duc de Reichstadt, roi de Rome, fils de Napoléon 1er et de Marie-Louise, meurt à Vienne le 22 juillet, âgé de 21 ans. Louis-Napoléon devient le prétendant bonapartiste.

Le Pont d'Arcole (28 juillet)

Il fait nuit. Un groupe d'une trentaine de jeunes gens vient de se recueillir sur les tombes des victimes de Juillet 1830 (dont curieusement le pouvoir ne célèbre pas l'anniversaire). Parmi eux, une femme chante la Marseillaise. Ils sont attirés vers le pont d'Arcole où, deux ans auparavant, le jeune Durocher était venu planter le drapeau tricolore en sécriant, avant de tomber percé de balles : « Si je meurs, souvenez-vous que je me nomme d'Arcole. »

Soudain, un grand tumulte, des sergents de ville, embusqués dans les ruelles voisines, aux deux extrêmités du pont tirent et massacrent les jeunes, ainsi que quelques passants. Ils jettent ensuite les corps à la Seine. Le pont sera nettoyé et personne ne sera poursuivi.

Attentat du Pont royal (19 novembre)

Louis Philippe se rend à cheval au Palais Royal pour ouvrir la session parlementaire. Un coup de pistolet est tiré sur le roi au niveau du Pont Royal. On a entendu siffler la balle, on a même vu l'assassin, et la police procédé à des arrestations. « En sauvant S. M., Dieu vient de sauver la France. », dit le Président provisoire de l'Assemblée. « C'est une rouerie de la police », murmure-t-on.

Giroux, l'un des trois accusés, est de suite relâché, et les républicains Bergeron et Benoit sont acquittés par un jury qui ne peut prendre au sérieux le seul témoignage d'une demoiselle Boury qui prétend avoir sauvé le Roi en détournant l'arme de l'assassin.

Les lettres, la musique, les sciences et les arts

Georges Sand (28*) publie *Indiana* .

Petrus Borel fait paraître un recueil de vers, *Rhapsodies*.

Musset (22) écrit ses premières œuvres dramatiques : Spectacle dans un fauteuil, *A quoi rêvent les jeunes filles*.

Lamartine (42) voyage en Orient.

Vigny (35) publie *Stello*, roman philosophique.

Dumas (30) présente *la tour de Nesle* (mélodrame historique) au théâtre Saint-Martin.

Hugo (28) fait représenter *le Roi s'amuse* au Théâtre-français.

Balzac (33) publie *Louis Lambert*.

Michelet (34) est à la tête de la section historique des archives nationales.

Théophile Gautier (21) publie *Albertus*.

Blanqui (27) est en prison…

Proudhon (23) est ouvrier typographe.

Auguste Comte (36) est répétiteur à l'école Polytechnique.

Emile de Girardin (26) crée *Le journal des instituteurs*, à trente sous par an.

Eugène Sue (38) publie *la Salamandre*.

Rossini (40 donne son *Stabat Mater* avant de se retirer.

Meyerbeer (41) donne *Robert le diable* qui obtient un succès considérable.

Berlioz (29) vient de créer *la symphonie fantastique*.

Frédéric Chopin (22) donne son premier concert à Paris.

Corot (36) peint ses admirables paysages, annonciateurs de l'impressionnisme.

Horace Vernet (43) est Directeur de l'École de France à Rome.

Ingres (52), élève de David, est le représentant de l'idéal classique.

Delacroix (34) voyage en Algérie et au Maroc.

David d'Angers (44) immortalise les personnages en vue en gravant ses célèbres médailles.

Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire (60), le célèbre naturaliste, démontre l'unité de composition organique entre les animaux.

Cuvier (63), son élève, crée la paléontologie. Il meut du choléra.

Arago (46) mesure la vitesse de la lumière.

Champollion (42), l'égyptologue célèbre, meurt prématurément.

Eugène Burnouf (31) orientaliste, est professeur au collège de France.

Georges PELLETIER.



Gavroche à six ans.
(dessin de Victor Hugo).

* Entre parenthèses, l'âge des personnages cités en 1832.



Notes de lecture

La ligne rouge des Hauts Fourneaux, S. Bonnet et R. Humbert. Denoël Serpenoise, 1981 (98 F).

Voici un ouvrage peu commun : il parle de la classe ouvrière sans être ni complaisant ni résolument critique. On n'y trouve pas cette idée fréquente et erronée d'une seule classe ouvrière unie, consciente et déterminée qui lutte pour le bien de l'Humanité contre une bourgeoisie féroce, avide et répressive... En étudiant un épisode particulier d'une histoire locale, la grève de 1905 en Lorraine « métallurgique », Serge Bonnet et Roger Humbert complètent utilement les nombreuses études sur les grèves ouvrières publiées dans *le Peuple français*.

Nous sommes en 1905. En France, le ministère anticlérical Combes tombe, discrédité par un scandale politique. L'extrême-gauche s'unifie au sein de la Section Française de l'Internationale Socialiste (SFIO). Mais, dans l'ensemble, les organisations politiques et la CGT n'ont que peu d'influence sur les événements. Ce qui frappe l'opinion, ce sont plutôt les grandes grèves.

Pourtant, en 1904, une brochure patronale constate avec satisfaction : « Depuis trente-huit ans que l'usine de Pont-à-Mousson existe, il ne s'y est produit aucune grève. » De 1890 à 1905, dans le département de Meurthe-et-Moselle, il y a eu 73 grèves, alors que de 1905 à 1909 il y en aura 118. Les temps changent...

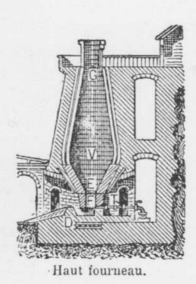
Le décor est le même : des villages où le clocher de l'église est dominé par les hauts-fourneaux « qui sont à la vie de l'usine ce que le pain est au foyer ouvrier ». Autour de ces usines installées dans des petits villages brutalement industrialisés et équipés de cités ouvrières uniformes, se trouvent les bois. Le bois est opaque, difficile à pénétrer, mystérieux, c'est là à l'abri des regards et oreilles indiscrets que les mineurs en grève se retrouvent entre eux pour élaborer leur action future. Dans le village, la gare est considérée comme le lieu stratégique essentiel, c'est de là qu'arrivent les dirigeants syndicaux envoyés de Paris, c'est de là qu'on expédie une grande partie de ce qui est produit dans les nombreuses usines environnantes. Après la gare, vient le siège du syndicat, qui est désert dès que la grève est terminée. Les baraques des « soupes communistes » sont elles aussi grandement fréquentées durant les conflits. En temps ordinaire et pour les travailleurs, les cafés sont les lieux de rencontres, de détentes et de bagarres. Au sujet de l'habitat ouvrier mis en place par le patron, S. Bonnet et R. Humbert demeurent prudents dans leur interprétation politique. Il n'est pas prouvé que les patrons qui ont construit des cités ouvrières ont toujours et partout voulu un « enfermement » et une « normalisation » de la classe ouvrière. Les habitants de ces villages ne sont pas, dans leur grande majorité, originaires du lieu. On y trouve des anciens paysans devenus des ouvriers d'usine, on y trouve de très nombreux travailleurs immigrés, principalement belges et italiens. Les Italiens ont une renommée de « beaux garçons », d'instables, de bagarreurs maniant aisément le couteau. Après une altercation, l'ouvrier italien n'hésite pas à quitter l'entreprise. Il existe à leur égard une réelle xénophobie qui ne provient pas toujours des syndicats jaunes ou du patronat... La classe ouvrière est hétérogène par ses origines nationales diverses et par la place que chacun occupe dans l'organisation du travail : boutefeu, chargeur, rouleur, ouvrier d'abatage, etc. Un mineur n'est pas un métallurgiste, la législation n'est pas la même, la considération sociale diffère. Une femme est moins bien payée qu'un homme, et normalement on lui réserve les tâches les moins valorisantes, les moins qualifiées. Toutes ces différences s'atténuent lors de grandes mobilisations. Dès que la grève est déclenchée l'entr'aide s'organise. Les ouvriers qui sont « au chômage technique » peuvent trouver à être embauchés par des paysans de la région.

Les auteurs décrivent l'origine de la grève de 1905 à Longwy : les ouvriers exigent l'augmentation de leur salaire. À ce type de motif général vient s'ajouter des revendications spécifiques comme : « le contrôle du poids des wagonnets », « la suppression des économats patronaux, la paie à la quinzaine et un prix de la poudre pour l'abattage du minerai égal d'une mine à l'autre », etc. En Lorraine comme ailleurs, le patronat est lui aussi divisé (la taille des entreprises est très variable) et il s'unifie dans la lutte qui l'oppose aux ouvriers. Mais là encore, les patrons n'adoptent pas toujours la même tactique : certains tentent de briser la grève en facilitant l'entrée de « jaunes » dans leur entreprise, en dénonçant les meneurs à la police, en s'associant avec des indicateurs, en finançant des brochures et affiches critiquant tel ou tel « meneur », etc. D'autres négocient tout de suite. Mais en Lorraine, les patrons sont plutôt partisans de la solution de force et demandent que le gouvernement fasse intervenir l'armée.

L'armée occupe les villages avant d'occuper les usines. L'ordre bourgeois est à l'époque un ordre patronal. Les combats de rues sont violents. Les cortèges qui circulent dans les villages avec des banderoles sont brisés par l'armée. Pour la plus grande partie de la presse régionale, ainsi que pour les syndicats « jaunes », la grève étant le fait d'élèments étrangers, il faut donc les renvoyer chez eux. Le « meneur » est aussi nommé « gréviculteur », il vient de Paris, il est un militant syndical professionnel, c'est lui qui tient les meetings, met sur pied la soupe communiste, propose de nombreuses actions. Généralement c'est un homme de terrain. Boudoux, Cavallazzi, Varède et Merrheim de la CGT nous sont à cette occasion présentés. Ils sont très populaires. Les « on-dits » veulent faire coire qu'ils mènent grande vie, fréquentant les bordels et les grands restaurants aussitôt la réunion syndicale terminée, et qu'ils dépensent l'argent récolté lors des quêtes. Ces calomnies ne prennent pas... Les « gréviculteurs » sèment des idées révolutionnaires. Ils sont des missionnaires du « syndicalisme révolutionnaire ». La grève générale — dont cette grève-ci ne serait qu'une répétition... — devrait renverser l'ordre existant, la Guerre sociale serait déclarée !

Il n'est pas possible de résumer un ouvrage aussi bien documenté. Les auteurs ont réuni de nombreuses photographies et caricatures de l'époque qui sont excellentes. De plus les grèves de 1905 à Longwy et sa région leur permettent de brosser un tableau vivant de la vie quotidienne des ouvriers : chansons ouvrières, bestiaires, loisirs... Ce livre est d'une lecture à la fois facile et agréable.

Thierry PAQUOT


Haut fourneau.

L'espace industriel et le logement ouvrier au XIX[e] siècle sont l'objet d'un ouvrage publié par l'Éco-Musée du Creusot : *Le Creusot, naissance et développement d'une ville industrielle* (1782-1914). Cet ouvrage qui donne d'utiles renseignement sur l'habitat ouvrier construit à l'initiative des Schneider, laisse cependant dans l'ombre des questions importantes. Regrettons que cet ouvrage par son style et son vocabulaire soit très difficilement lisible...

COUTUMES ET TRADITIONS EN VENDOMOIS
de G. Ferrand et A. Lagrange
10, rue de la Madeleine, 41800 Montoire (35 F)

Coutumes et traditions en Vendômois est un ouvrage sans prétention que les auteurs, G. Ferrand et A. Lagrange, ont voulu le plus simple possible. Grâce à un travail patient, ils ont pu collecter et répertorier les fêtes, les recettes, les chansons, les gestes quotidiens des artisans et des paysans de leur région, principalement au XIX[e] siècle. En 192 pages, vous découvrirez la trame de l'existence de nos lointains aïeux ou même de nos proches grands-parents. Le chapitre intitulé « De la naissance à la mort » vous indiquera quelques thérapeutiques en usage dans les campagnes. Ainsi, pensait-on guérir la méningite en enveloppant l'enfant malade dans une peau d'agneau écorché vif. Dans « Fêtes et cérémonies » vous apprendrez (entre autres) que saint Greluchon protégait les femmes de la stérilité. Cependant, au XVII[e] siècle, Mme de Maintenon, scandalisée par la nudité du saint, le fit recouvrir d'une chasuble d'or ; il perdit aussitôt toutes ses vertus et son culte s'éteignit, car aucune paysanne n'aurait osé déshabiller la statue pour lui gratter le pied ! Si vous désirez en connaître davantage sur la fabrication de l'huile, la « buée », le cordier, le sabotier, le vannier ou les jeux dans les cours d'école en 1880... procurez-vous ce petit livre. On pourra toutefois regretter une mise en page un peu fruste et des gravures trop sombres.

LES PETITES ANNONCES DE GAVROCHE

Réservées à nos lecteurs collectionneurs d'objets ou de documents historiques, à l'exclusion de toute publicité commerciale, nos Petites Annonces bénéficient d'un tarif peu élevé : nous espérons ainsi vous permettre d'acquérir ou d'échanger les pièces que vous souhaitez, et de contribuer encore ainsi à une meilleure connaissance de l'Histoire populaire.

Dépôt des annonces : avant le 15 du mois précédant la date de parution (par exemple avant le 15 août pour un numéro de septembre).

Prix : 50 F jusqu'à 5 lignes ; 8 F par ligne supplémentaire. Le règlement (par mandat ou par chèque à l'ordre des Éditions Floréal) doit accompagner le texte de l'annonce.

Il ne sera pas envoyé de facture ni d'exemplaire justificatif.

Pour répondre à une annonce domiciliée aux Éd. Floréal, mettre votre réponse sous une enveloppe portant simplement le n° de l'annonce au crayon, et mettre cette enveloppe avec un timbre poste à 1 F, 40 dans une autre enveloppe adressée aux Éd. Floréal, 61, rue F.-Roosevelt, 27000 ÉVREUX.

Achète « Annales de la Société d'Emulation des Vosges », années 1825 à 1895-1907-1910. Ecrire Villatte M., 11, rue J.-B.-Ruchaud, 87000 Limoges.

Bibliothèque associative loi 1901 non subventionnée, souhaitant diffuser les idées et écrits libertaires, accepte tous dons de livres, revues, journaux. Envoyez à Alençon-Echange, bibliothèque, 22, rue de la Fuye-des-Vignes, 61000 Alençon, au nom de Roland Caré.

- Recherche « Le Journal illustré », « l'Univers illustré », pour achat ou échange. Écrire « Éd. Floréal », n° 001.
- Cherche livres anciens sur Révolution 89, 1830, 1848 et 1870. Faire offre. Écrire « Éd. Floréal », n° 003.
- Achète Affiches révolutionnaires, toutes origines. Écrire « Éd. Floréal », n° 005.
- Gavroche recherche pour sa documentation iconographique, des cartes postales sur les métiers, les coutumes populaires, les costumes, les scènes de travail, les fêtes...
  Retour des originaux si demandé.
- Rcherchons cartes postales de grèves (ouvriers, viticulteurs), vie rurale (XIX[e], début XX[e]) et de propagande (nationaliste, militaire, religieuse), guerre 14-18. Écrire « Éd. Floréal ».
- Catalogue " Police-Justice-Prison " contre env. timb. recherche de liv. épuisés nombreuses revues et journaux. Envoyez vos desiderata. Gilles Rosière 49320 Vauchretien.
- Recherche tous documents, livres, revues sur histoire immigration Algérienne en France. Achat ou prêt. Écrire J.-M. Longchal, 31 rue du Père-Corentin, 75014 Paris.
- Recherche tous ouvrages relatant les mœurs, la culture, l'économie et l'organisation politique des sociétés amérindiennes (indiens d'amérique du Nord). Écrire à : Christian Lacombe, 14 rue d'Alsace-Lorraine, 75019 Paris. Merci.

LES COLONNES INFERNALES

(1794)

« Le noyau de l'armée catholique ayant enfin pris une certaine consistance, on a voulu former une armée pour le détruire. Les généraux de cette armée, dès les premiers instants, ont fait de cette guerre un objet de spéculation. Leurs appointements immenses et la disposition des fonds pour dépenses extraordinaires, l'ont changée pour eux en une sorte de ferme dont ils ont été bien aises de voir durer le bail. Ils ont spéculé sur le produit réel et immense des captures et du pillage. Ils ont favorisé pour les autres ce pillage, pour se couvrir et se faire aimer de leurs soldats...

Le pillage a été porté à son comble : les militaires au lieu de songer à ce qu'ils avaient à faire, n'ont pensé qu'à remplir leurs sacs et à voir se perpétuer une guerre aussi avantageuse...

Le viol et la barbarie la plus outrée se sont représentés dans tous les coins. On a vu des militaires républicains violer des femmes rebelles et les fusiller ou les poignarder en sortant de leurs bras. On en a vu d'autres porter des enfants à la mamelle au bout de la baïonnette ou de la pique qui avait percé du même coup la mère et l'enfant...

La brutalité des soldats et des officiers a même atteint les filles et femmes des patriotes qui ont été *mises en réquisiton*, c'est le terme.

Toutes ces horreurs ont aigri les esprits et grossi le nombre des mécontents, forcés de reconnaître souvent moins de vertu à nos troupes qu'aux rebelles, dont plusieurs, il est vrai, ont commis des massacres (sur l'armée massacrante), mais les chefs ont toujours eu la politique de prêcher les vertus et d'affecter souvent une sorte d'indulgence et de générosité envers nos prisonniers...

On a fusillé indistinctement tout ce qui se rencontrait. Des communes, venant se livrer, leurs officiers municipaux, en écharpe tricolore, à leurs têtes, ont été reçu avec une apparence fraternelle et fusillés sur l'heure... »

Gracchus Babeuf,
Du système de dépopulation
ou la vie et les crimes de Carrier,
an III.